



# Message aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2017

[www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)

24 août 2017

## Message du président et chef de la direction

### Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a déclaré aujourd'hui ses résultats financiers du troisième trimestre clos le 31 juillet 2017.

### Faits saillants du troisième trimestre

- Le résultat net comme présenté s'est établi à 1 097 M\$, en regard de 1 441 M\$ pour le troisième trimestre il y a un an et de 1 050 M\$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat net ajusté<sup>1</sup> a atteint 1 166 M\$, contre 1 072 M\$ pour le troisième trimestre il y a un an et 1 070 M\$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat dilué par action comme présenté s'est établi à 2,60 \$, en regard de 3,61 \$ pour le troisième trimestre il y a un an et de 2,59 \$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat dilué par action ajusté<sup>1</sup> a atteint 2,77 \$, par rapport à 2,67 \$ au troisième trimestre il y a un an et à 2,64 \$ au trimestre précédent.
- Le rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté a été de 16,3 %, et le RCP ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 17,3 %.

Les résultats du troisième trimestre de 2017 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,17 \$ par action :

- une augmentation de 45 M\$ (33 M\$ après impôt) des provisions pour procédures judiciaires;
- un montant de 38 M\$ (29 M\$ après impôt) lié à des coûts de transaction et à des coûts connexes à l'intégration se rapportant à l'acquisition de The PrivateBank;
- un montant de 10 M\$ (7 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles.

Nous avons maintenu de solides ratios, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres selon Bâle III de la Banque CIBC s'établissant respectivement à 10,4 %, 11,9 % et 13,6 % selon la méthode tout compris, en regard de 12,2 %, 13,5 % et 15,4 % respectivement par rapport au trimestre précédent, ce qui traduit l'incidence de l'acquisition de The PrivateBank sur les fonds propres réglementaires. Au 31 juillet 2017, le ratio de levier selon Bâle III de la Banque CIBC était de 3,9 % selon la méthode tout compris.

Nos solides résultats ce trimestre reflètent d'importants apports de nos unités d'exploitation stratégique ainsi que notre acquisition de The PrivateBank, close en juin. Cette acquisition étend la portée géographique de la Banque CIBC, ce qui nous offre de meilleures occasions de croissance et représente une étape charnière, alors que nous créons une solide plateforme transfrontalière et que nous continuons de bâtir une culture mettant le client à l'avant-plan qui nous permet de renforcer et d'approfondir nos relations avec les clients.

La Banque CIBC a annoncé une augmentation de 0,03 \$ du dividende trimestriel, qui passera à 1,30 \$ par action ordinaire.

### Rendement de nos activités essentielles

Les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada, ont enregistré un résultat net de 719 M\$ au troisième trimestre, en hausse de 53 M\$, ou 8 %, par rapport au troisième trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 720 M\$, en hausse de 53 M\$, ou 8 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an. La solide croissance des volumes et l'augmentation des honoraires ont été contrebalancées en partie par le resserrement des marges et la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada, ont continué de réaliser des progrès au chapitre de nos objectifs visant l'établissement de notre leadership en croissance rentable des produits et en expérience client. Au cours du troisième trimestre de 2017 :

- la Banque CIBC, pour la quatrième année d'affilée, a reçu la plus haute note globale parmi les cinq principales banques canadiennes pour les fonctionnalités des services bancaires en ligne dans le rapport *2017 Canadian Mobile Banking Benchmark* de Forrester Research Inc.;
- la Banque CIBC, pour la troisième année d'affilée, s'est classée au premier rang parmi les six principales banques canadiennes dans le rapport intitulé *Report Card on Banks 2017* d'Investment Executive;

- la Banque CIBC a été la première institution financière canadienne à offrir les trois principaux portefeuilles mobiles et la première grande banque canadienne à présenter un service mobile d'évaluation du crédit sans frais pour les clients.

*Gestion des avoirs, région du Canada*, a déclaré un résultat net de 136 M\$ au troisième trimestre, en baisse de 370 M\$, ou 73 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, qui comprenait un profit de 383 M\$, net des coûts de transaction, à la vente de notre participation minoritaire dans American Century Investments. À l'exclusion de ce profit et des autres éléments d'importance, le résultat net ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 136 M\$, en hausse de 12 M\$, ou 10 %, par rapport au troisième trimestre il y a un an, en raison de l'augmentation des produits, contrebalancée en partie par l'accroissement des charges. L'augmentation des produits découle principalement de la croissance des actifs assortis d'honoraires des clients et des produits tirés des commissions liées aux émissions de titres de participation et de titres de créance.

Au cours du troisième trimestre de 2017, *Gestion des avoirs, région du Canada*, a continué de réaliser des progrès en regard de nos objectifs visant à améliorer l'expérience client, à favoriser la croissance des actifs et à simplifier notre plateforme d'affaires :

- Nous avons lancé une gamme de nouveaux portefeuilles à gestion passive à moindre coût afin d'offrir aux investisseurs canadiens une valeur accrue et un meilleur accès à nos produits;
- Nous avons amélioré notre gamme de placements, dont des réductions des frais de gestion et des placements minimaux et la simplification de l'offre de produits;
- Nous avons lancé le Fonds commun de gestion active des devises mondiales CIBC à l'intention des investisseurs institutionnels, tirant parti de nos 20 ans d'expérience en matière de stratégies de gestion active des devises destinées aux investisseurs institutionnels.

*Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis*, a enregistré un résultat net de 40 M\$ au troisième trimestre, en hausse de 17 M\$, ou 74 %, par rapport au troisième trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 44 M\$, en hausse de 19 M\$, ou 76 %, par rapport au troisième trimestre il y a un an, en raison principalement de la prise en compte des résultats de The PrivateBank au trimestre considéré.

Au cours du troisième trimestre de 2017, *Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis* a :

- conclu l'acquisition de The PrivateBank, une banque commerciale établie à Chicago qui offre des services bancaires personnels et de gestion des avoirs;
- conclu un accord définitif pour acquérir Geneva Advisors, une société privée de gestion de patrimoine dont le siège social est situé à Chicago. Cette transaction devrait se conclure au quatrième trimestre, moment où elle fera partie des activités de gestion privée de patrimoine de la Banque CIBC aux États-Unis;
- reçu, pour la première fois, les cotes des dépôts de Moody's et Fitch pour The PrivateBank, ce qui nous permet d'offrir des services à un plus grand nombre de clients commerciaux nouveaux ou existants.

*Marché des capitaux* a déclaré un résultat net de 252 M\$ au troisième trimestre, en baisse de 29 M\$, ou 10 %, par rapport au troisième trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 252 M\$, en baisse de 38 M\$, ou 13 %, en raison surtout de la diminution des produits, contrebalancée en partie par la baisse des charges. La baisse des produits s'explique principalement par le ralentissement des activités de négociation de dérivés sur actions et de dérivés de taux d'intérêt et des produits tirés de la souscription de titres de participation, contrebalancé en partie par la hausse des produits de Services financiers aux entreprises et des profits du portefeuille de placement.

En tant que chef de file des produits des marchés des capitaux au Canada offrant des services aux clients partout dans le monde, *Marchés des capitaux* ont agi, au troisième trimestre de 2017, à titre de :

- co-responsable des registres pour un placement d'obligations de 2,0 G\$ US pour la province d'Ontario;
- seul responsable des registres pour une facilité de crédit de 1,0 G\$ pour TransAlta Corp. et pour une nouvelle facilité de crédit de 500 M\$ pour TransAlta Renewables Inc.;
- co-responsable des registres pour un placement d'obligations de 1,2 G\$, comprenant trois tranches, pour Enbridge Inc.;
- conseiller financier de Barrick Gold lors de la vente d'une participation de coentreprise de 50 % dans la mine aurifère Veladero à Shandong Gold pour 960 M\$ US;
- co-responsable des registres de reçus de souscription de 414 M\$ pour Intact Corporation financière.

### **Apporter davantage à nos collectivités**

La Banque CIBC s'est engagée à bâtir une banque qui offre une expérience pertinente à nos clients, aux membres de notre équipe et à nos collectivités. Au cours du trimestre :

- The PrivateBank a annoncé son intention de verser des dons de bienfaisance totalisant 10 M\$ US en vertu d'un plan triennal de développement communautaire de 3 G\$ US afin de soutenir les collectivités qu'elle sert;
- Plus de 80 cyclistes de l'équipe CIBC ont participé au Tour CIBC Charles-Bruneau de cette année et ont mobilisé 900 000 \$ pour soutenir la Fondation Charles-Bruneau du Québec dont la mission est d'aider les enfants atteints de cancer;
- La Banque CIBC a annoncé qu'elle commanditera les Jeux Invictus de 2017 à Toronto à titre de commanditaire principal de l'Équipe Canada et du programme des anciens participants aux Jeux.

Au cours du trimestre, la Banque CIBC :

- a été reconnue comme l'une des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada par Corporate Knights;
- a été nommée l'un des 50 milieux de travail les plus engagés en Amérique du Nord par Achievers.

Au cours du trimestre, la Banque CIBC a annoncé le nom de son nouveau siège social mondial, CIBC Square. À titre de locataire principal du campus urbain ultramoderne, la Banque CIBC réunira 15 000 de ses employés de la région de Toronto au sein d'un environnement de travail collaboratif et technologique de pointe.

Victor G. Dodig  
*Président et chef de la direction*

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

## Groupe de travail sur les renseignements supplémentaires

En 2012, le groupe de travail sur les renseignements supplémentaires, mis sur pied par le Financial Stability Board, a publié son rapport, intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, qui comportait 32 recommandations sur les informations à fournir. L'index ci-dessous renferme la liste de ces informations ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2016, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web ([www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Information à fournir	Troisième trimestre de 2017			Rapport annuel 2016
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires	
			Pages			
Généralité	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque <sup>1</sup>			29	
	3	Principaux risques et nouveaux risques	32			46
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	24-27, 51, 54	78	6	35, 69, 72, 139
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque	31			41, 42
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				40, 43, 44
	7	Risques découlant des activités commerciales	35			44, 48
	8	Simulations de crise à l'échelle de la Banque	38			36, 46, 52, 57, 64, 68, 74
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	23-24	78		29, 139
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			1-4	31
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			5	33
	12	Gestion et planification des fonds propres				36, 139
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	35		7	32-34, 48
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			7	30, 32
	15	Risque de crédit par portefeuille important			13-20	51-55
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			8	33-34
	17	Application d'essais à rebours aux modèles			21, 22	45, 51, 63, 74
Liquidités	18	Actifs liquides	49			68
Financement	19	Actifs grevés	51			69
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	54			72
	21	Stratégie et sources de financement	52			70
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	44			62
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	44-48			62-66
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				62-66
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				36, 64
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	36-43	84	9-12	52-60, 121-123, 163
	27	Prêts douteux et politique d'allègement	36, 39-40			50, 57, 77, 103
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	36, 39-40	75		50, 57, 121
	29	Risque de crédit de contrepartie découlant de dérivés	39-40		12, 29 <sup>(2)</sup>	49, 53, 133-134
	30	Atténuation du risque de crédit	36		12, 25	49, 50, 55, 133-134
Autres risques	31	Autres risques	55			73-75
	32	Discussion sur des situations de risque connues		80-81		74, 153

1) Un glossaire détaillé de notre terminologie sur les risques et les fonds propres est présenté à la page 174 de notre Rapport annuel 2016.

2) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

# Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 31 juillet 2017 et pour les périodes de trois mois et neuf mois closes à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2016 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Certaines informations présentées dans le rapport de gestion ont été ombragées étant donné qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Le rapport de gestion est en date du 23 août 2017. D'autres renseignements concernant la Banque CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Aucune information du site Web de la CIBC ([www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 172 à 177 de notre Rapport annuel 2016.

## Table des matières

<b>3</b>	<b>Modifications à la présentation de l'information financière</b>	<b>22</b>	<b>Situation financière</b>
		22	Revue du bilan consolidé résumé
		23	Sources de financement
		29	Arrangements hors bilan
<b>4</b>	<b>Points saillants financiers du troisième trimestre</b>	<b>31</b>	<b>Gestion du risque</b>
<b>5</b>	<b>Vue d'ensemble</b>	31	Vue d'ensemble
5	Résultats financiers	36	Risque de crédit
9	Événements importants	44	Risque de marché
10	Revue de l'information financière trimestrielle	49	Risque de liquidité
11	Perspectives économiques	55	Autres risques
<b>12</b>	<b>Mesures non conformes aux PCGR</b>	<b>56</b>	<b>Questions relatives à la comptabilité et au contrôle</b>
<b>14</b>	<b>Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique</b>	56	Méthodes comptables critiques et estimations
14	Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada	56	Faits nouveaux en matière de comptabilité
15	Gestion des avoirs, région du Canada	59	Faits nouveaux en matière de réglementation
17	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	60	Contrôles et procédures
18	Marchés des capitaux	60	Transactions entre parties liées
20	Siège social et autres		

**UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS :** De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble – Résultats financiers », « Vue d'ensemble – Événements importants », « Vue d'ensemble – Perspectives économiques », « Situation financière – Sources de financement », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de réglementation » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents, nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités, ainsi que nos perspectives économiques et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble – Perspectives économiques » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et de modèles des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* ainsi que les dispositions réglementaires en vertu de celle-ci, la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant la recapitalisation des banques et le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de

la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises; le risque que les synergies et les avantages attendus de l'acquisition de PrivateBancorp Inc. ne se concrétisent pas dans les délais prévus, s'ils le sont; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

# Modifications à la présentation de l'information financière

Les modifications suivantes ont été apportées à la présentation de l'information financière au cours du troisième trimestre de 2017. Les montants des périodes précédentes ont été reclassés en conséquence. Les résultats de nos unités d'exploitation stratégique ont été touchés par ces modifications, mais les reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net consolidé de la période précédente.

## **Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis**

Le 23 juin 2017, nous avons conclu l'acquisition de PrivateBancorp, Inc. (PrivateBancorp) et de sa filiale, The PrivateBank and Trust Company (The PrivateBank) (pour plus de précisions, voir la section Événements importants). Par suite de l'acquisition, une nouvelle unité d'exploitation stratégique intitulée Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis a été créée et comprend les secteurs d'activité suivants :

- Services bancaires commerciaux
- Gestion des avoirs
- Divers

En plus des résultats de The PrivateBank, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis comprend :

- les résultats de CIBC Atlantic Trust Private Wealth Management (CIBC Atlantic Trust) qui sont présentés dans le secteur d'activité Gestion des avoirs; ils étaient auparavant présentés dans le secteur d'activité Gestion privée de patrimoine dans l'unité d'exploitation stratégique Gestion des avoirs;
- les résultats de Financement immobilier aux États-Unis qui sont présentés dans le secteur d'activité Services bancaires commerciaux; ils étaient auparavant présentés dans le secteur d'activité Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement dans Marchés des capitaux.

## **Modifications au nom des unités d'exploitation stratégique**

Compte tenu de l'ajout de l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, nous avons renommé les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ainsi que Gestion des avoirs pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada et Gestion des avoirs, région du Canada. Les secteurs d'activité de chaque unité d'exploitation stratégique demeurent inchangés, hormis les reclassements susmentionnés.

## **Changements à notre structure organisationnelle**

Le 20 juin 2017, nous avons annoncé des changements à l'équipe de la haute direction et à la structure organisationnelle de la CIBC dont l'objectif est d'accélérer notre transformation. En raison de ces changements, nous prévoyons apporter davantage de modifications à la présentation de l'information financière au quatrième trimestre de 2017.

# Points saillants financiers du troisième trimestre

Non audité	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2017 <sup>1</sup>	30 avr. 2017	31 juill. 2016	31 juill. 2017 <sup>1</sup>	31 juill. 2016
<b>Résultats financiers</b> (en millions de dollars)					
Produits nets d'intérêts	2 276 \$	2 095 \$	2 113 \$	6 513 \$	6 256 \$
Produits autres que d'intérêts	1 828	1 603	2 023	5 498	5 098
Total des produits	4 104	3 698	4 136	12 011	11 354
Dotations à la provision pour pertes sur créances	209	179	243	600	829
Charges autres que d'intérêts	2 452	2 275	2 218	7 001	6 624
Résultat avant impôt sur le résultat	1 443	1 244	1 675	4 410	3 901
Impôt sur le résultat	346	194	234	856	537
Résultat net	1 097 \$	1 050 \$	1 441 \$	3 554 \$	3 364 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	4 \$	5 \$	6 \$	14 \$	16 \$
Porteurs d'actions privilégiées	9	10	9	28	28
Porteurs d'actions ordinaires	1 084	1 035	1 426	3 512	3 320
Résultat net applicable aux actionnaires	1 093 \$	1 045 \$	1 435 \$	3 540 \$	3 348 \$
<b>Mesures financières</b>					
Coefficient d'efficacité comme présenté	59,7 %	61,5 %	53,6 %	58,3 %	58,3 %
Coefficient d'efficacité ajusté <sup>2</sup>	57,3 %	58,9 %	57,8 %	57,5 %	58,0 %
Coefficient de pertes sur créances <sup>3</sup>	0,24 %	0,25 %	0,32 %	0,25 %	0,32 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	16,3 %	17,7 %	26,8 %	19,3 %	21,0 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté <sup>2</sup>	17,3 %	18,1 %	19,8 %	18,4 %	19,1 %
Marge d'intérêts nette	1,66 %	1,63 %	1,64 %	1,63 %	1,66 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen	1,85 %	1,81 %	1,87 %	1,82 %	1,90 %
Rendement de l'actif moyen	0,80 %	0,82 %	1,12 %	0,89 %	0,89 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen	0,89 %	0,91 %	1,28 %	0,99 %	1,02 %
Rendement total pour les actionnaires	(0,65) %	0,58 %	(0,94) %	11,41 %	2,59 %
Taux d'impôt effectif comme présenté	24,0 %	15,6 %	14,0 %	19,4 %	13,8 %
Taux d'impôt effectif ajusté <sup>2</sup>	24,1 %	15,7 %	15,4 %	19,7 %	16,2 %
<b>Renseignements sur les actions ordinaires</b>					
Par action (\$)					
– résultat de base	2,61 \$	2,59 \$	3,61 \$	8,68 \$	8,40 \$
– résultat dilué comme présenté	2,60	2,59	3,61	8,67	8,38
– résultat dilué ajusté <sup>2</sup>	2,77	2,64	2,67	8,29	7,62
– dividendes	1,27	1,27	1,21	3,78	3,54
– valeur comptable	64,29	61,42	54,54	64,29	54,54
Cours de l'action (\$)					
– haut	109,57	119,86	104,19	119,86	104,19
– bas	104,87	109,71	96,84	97,76	83,33
– clôture	108,22	110,25	99,19	108,22	99,19
Nombre d'actions en circulation (en milliers)					
– moyen pondéré de base <sup>4,5</sup>	415 561	399 807	394 753	404 388	395 459
– moyen pondéré dilué <sup>4</sup>	416 385	400 577	395 328	405 139	395 975
– fin de la période <sup>4,5</sup>	436 059	401 608	394 838	436 059	394 838
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	47 190 \$	44 277 \$	39 164 \$	47 190 \$	39 164 \$
<b>Mesures de valeur</b>					
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	4,7 %	4,7 %	4,9 %	4,7 %	4,8 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté	50,9 %	49,0 %	33,5 %	44,2 %	42,2 %
Ratio de versement de dividendes ajusté <sup>2</sup>	47,8 %	48,1 %	45,2 %	46,2 %	46,4 %
Cours/valeur comptable	1,68	1,80	1,82	1,68	1,82
<b>Données du bilan et hors bilan</b> (en millions de dollars)					
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	108 297 \$	110 472 \$	98 093 \$	108 297 \$	98 093 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision	358 993	330 752	312 273	358 993	312 273
Total de l'actif	560 912	528 591	494 490	560 912	494 490
Dépôts	439 357	413 128	389 573	439 357	389 573
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires	28 036	24 668	21 533	28 036	21 533
Actif moyen	543 138	528 099	511 925	533 421	502 908
Actif productif d'intérêts moyen	486 949	475 067	448 834	477 681	439 145
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	26 447	23 932	21 198	24 356	21 111
Biens administrés <sup>6,7</sup>	2 105 626	2 120 972	1 993 740	2 105 626	1 993 740
Biens sous gestion <sup>7</sup>	201 275	198 941	179 903	201 275	179 903
<b>Mesures de qualité du bilan (méthode tout compris) et mesures en matière de liquidité</b>					
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars)					
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	198 459 \$	175 431 \$	168 077 \$	198 459 \$	168 077 \$
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	198 686	175 431	168 407	198 686	168 407
APR aux fins du total des fonds propres	198 867	175 431	168 690	198 867	168 690
Ratios de fonds propres					
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	10,4 %	12,2 %	10,9 %	10,4 %	10,9 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	11,9 %	13,5 %	12,4 %	11,9 %	12,4 %
Ratio du total des fonds propres	13,7 %	15,4 %	14,4 %	13,7 %	14,4 %
Ratio de levier selon Bâle III					
Expositions du ratio de levier (en millions de dollars)	602 314 \$	572 104 \$	537 172 \$	602 314 \$	537 172 \$
Ratio de levier	3,9 %	4,1 %	3,9 %	3,9 %	3,9 %
Ratio de liquidité à court terme	125 %	125 %	120 %	s. o.	s. o.
<b>Autres renseignements</b>					
Équivalents temps plein	45 685	43 444	43 741	45 685	43 741

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

3) Le coefficient de pertes sur créances correspond au montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les prêts douteux divisé par les prêts et acceptations bancaires moyens, net de la provision pour pertes sur créances.

4) Compte non tenu de 2 010 890 actions ordinaires émises et en circulation, mais non acquises par un tiers. L'émission de ces actions faisait partie de notre acquisition de The PrivateBank. Ces actions sont détenues au nom de la CIBC et peuvent être annulées au gré de la CIBC.

5) Compte non tenu de 190 789 actions subalternes dont les droits n'étaient pas acquis au 31 juillet 2017 (néant au 30 avril 2017 et néant au 31 juillet 2016).

6) Comprendent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 1 681,3 G\$ (1 699,4 G\$ au 30 avril 2017 et 1 598,8 G\$ au 31 juillet 2016).

7) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

s. o. Sans objet.

# Vue d'ensemble

## Résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 097 M\$, en regard de 1 441 M\$ pour le trimestre correspondant il y a un an et de 1 050 M\$ pour le trimestre précédent. Les résultats du trimestre considéré comprennent ceux de The PrivateBank après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017, dont la contribution au résultat net a été de 23 M\$, compte non tenu des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration<sup>2</sup>.

Le résultat net ajusté<sup>1</sup> pour le trimestre s'est établi à 1 166 M\$, comparativement à 1 072 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 1 070 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre s'est établi à 2,60 \$, en regard de 3,61 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,59 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 2,77 \$, en regard de 2,67 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,64 \$ au trimestre précédent.

Le résultat par action et le résultat dilué par action ajusté pour le trimestre considéré comprennent les résultats de The PrivateBank après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Le résultat par action a également été touché par l'émission d'actions ordinaires de la CIBC, tel qu'il est analysé à note 3 de nos états financiers consolidés intermédiaires.

Le résultat net du trimestre considéré a été touché par les éléments d'importance suivants :

- une augmentation de 45 M\$ (33 M\$ après impôt) des provisions pour procédures judiciaires (Siège social et autres);
- un montant de 38 M\$ (29 M\$ après impôt) lié à des coûts de transaction et à des coûts connexes à l'intégration<sup>2</sup> se rapportant à l'acquisition de The PrivateBank (Siège social et autres);
- un montant de 10 M\$ (7 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada, 4 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 9 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 84 M\$ ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 24 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 69 M\$.

## Produits nets d'intérêts<sup>3</sup>

Les produits nets d'intérêts ont monté de 163 M\$, ou 8 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes des produits de détail et de la prise en compte des résultats de The PrivateBank, en partie contrebalancée par la baisse des produits de négociation.

Les produits nets d'intérêts ont augmenté de 181 M\$, ou 9 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la prise en compte des résultats de The PrivateBank, du nombre de jours plus élevé durant le trimestre considéré, de la croissance des volumes des produits de détail, de l'élargissement des marges dans les services de détail et de la hausse des produits de trésorerie, en partie contrebalancés par la baisse des produits de négociation.

Les produits nets d'intérêts pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2017 se sont accrus de 257 M\$, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de 2016, en raison surtout de la croissance des volumes de la plupart des produits de détail et de la prise en compte des résultats de The PrivateBank, en partie contrebalancées par la baisse des produits de négociation et le rétrécissement des marges dans les services de détail.

## Produits autres que d'intérêts<sup>3</sup>

Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 195 M\$, ou 10 %, par rapport au trimestre correspondant il y a un an, dont les résultats comprenaient un profit, net des coûts de transaction, à la vente de notre participation minoritaire dans American Century Investments (ACI), présentée à titre d'élément d'importance. La diminution a été en partie contrebalancée par une hausse des produits de négociation, une hausse des produits tirés des honoraires de gestion de placements et de garde, des produits tirés des fonds communs de placement, et de la prise en compte des résultats de The PrivateBank au trimestre considéré.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 225 M\$, ou 14 %, en regard du trimestre précédent, du fait essentiellement de la hausse des produits de négociation, de la hausse des commissions sur crédit, de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation, et de la prise en compte des résultats de The PrivateBank.

Les produits autres que d'intérêts pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2017 ont augmenté de 400 M\$, ou 8 %, comparativement à ceux de la période correspondante de 2016, en raison surtout du profit sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux, présenté à titre d'élément d'importance, de la hausse des produits de négociation, des honoraires de gestion de placements et de garde, des produits tirés des fonds communs de placement, et des commissions sur crédit. L'augmentation a été en partie contrebalancée par le profit lié à ACI susmentionné, et un profit à la vente d'un centre de traitement, présenté à titre d'élément d'importance au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

## Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a baissé de 34 M\$, ou 14 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada, la baisse de la dotation s'explique surtout par des reprises dans le portefeuille des services bancaires commerciaux. Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, la dotation a augmenté en raison surtout des pertes dans le portefeuille préexistant de financement immobilier aux États-Unis, et de la prise en compte des résultats de The PrivateBank. Pour Marchés des capitaux, la dotation à la provision a diminué, les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenant des pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe, présentées à titre d'élément d'importance. Pour Siège social et autres, la reprise sur la provision pour pertes sur créances s'est accrue par suite d'une baisse plus importante de la provision collective.

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Les coûts de transaction comprennent les frais juridiques et les autres honoraires de consultation, ainsi que les coûts de financement ayant trait i) au financement préalable de la composante en espèces de la contrepartie de la fusion et ii) aux intérêts courus au titre de l'obligation à payer aux actionnaires opposants. Les coûts connexes à l'intégration sont des coûts directs et marginaux engagés dans le cadre de la planification liée à l'intégration des activités de The PrivateBank à celles de la CIBC, notamment de favoriser les occasions de réaliser des ventes croisées et d'accroître les services dans le marché américain, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la gestion de projets, les déplacements liés à l'intégration, les honoraires de consultation et les frais de commercialisation liés à la nouvelle marque.

3) Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons que le total des produits de négociation est la meilleure mesure du rendement des activités de négociation.



La dotation à la provision pour pertes sur créances a connu hausse de 30 M\$, ou 17 %, par rapport au trimestre précédent. Pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada, la baisse de la dotation s'explique surtout par des reprises dans le portefeuille des services bancaires commerciaux. Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, la dotation a augmenté en raison surtout des pertes dans le portefeuille préexistant de financement immobilier aux États-Unis, et de la prise en compte des résultats de The PrivateBank. Pour Marchés des capitaux, les résultats du trimestre considéré comprennent une dotation à la provision pour pertes sur créances, contre une reprise sur la provision pour pertes sur créances au cours du trimestre précédent, en raison surtout des reprises moins élevées dans le secteur du pétrole et du gaz. Pour Siège social et autres, la reprise sur la provision pour pertes sur créances était comparable à celle du trimestre précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2017 a diminué de 229 M\$, ou 28 %, par rapport à la période correspondante de 2016. Pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada, l'augmentation de la dotation est attribuable surtout à la hausse des radiations dans les portefeuilles de cartes de crédit et des prêts personnels, et à la hausse des pertes dans le portefeuille des prêts hypothécaires, en partie contrebalancées par des reprises dans le portefeuille des services bancaires commerciaux. Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, la dotation a augmenté en raison surtout des pertes dans le portefeuille préexistant de financement immobilier aux États-Unis, et de la prise en compte des résultats de The PrivateBank. Pour Marchés des capitaux, les résultats de la période considérée comprennent une reprise sur la provision pour pertes sur créances, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances au cours de la période correspondante de 2016, en raison surtout du meilleur rendement dans le secteur du pétrole et du gaz. Les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient également les pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe susmentionnées. Pour Siège social et autres, les résultats de la période considérée comprennent une reprise sur la provision pour pertes sur créances de 20 M\$, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances de 117 M\$ au cours de la période correspondante de 2016, étant donné que les résultats de la période correspondante l'an dernier comprenaient des augmentations de la provision collective, présentées à titre d'élément d'importance.

### **Charges autres que d'intérêts**

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 234 M\$, ou 11 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la prise en compte des résultats de The PrivateBank. En outre, les résultats du trimestre considéré comprennent une hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, y compris les coûts de transaction et les coûts connexes à l'intégration relativement à l'acquisition, et une hausse des provisions constituées pour les procédures judiciaires, présentées à titre d'élément d'importance.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 177 M\$, ou 8 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout de la prise en compte des résultats de The PrivateBank, des provisions constituées pour les procédures judiciaires susmentionnées, de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la hausse des salaires.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 377 M\$, ou 6 %, en regard de la période correspondante de 2016, ce qui reflète principalement la prise en compte des résultats de The PrivateBank, la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, la hausse de salaires et d'avantages du personnel et les coûts de transaction et les coûts connexes à l'intégration, tel qu'il est présenté ci-dessus. L'augmentation a été en partie contrebalancée par la baisse des provisions constituées pour les procédures judiciaires, présentées à titre d'élément d'importance dans les deux périodes.

### **Impôt sur le résultat**

La charge d'impôt s'est accrue de 112 M\$, ou 48 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent malgré la baisse du résultat net, du fait essentiellement de la baisse marquée du résultat exonéré d'impôt et de l'acquisition de The PrivateBank. Les résultats du trimestre correspondant il y a un an comprenaient l'incidence du taux d'imposition plus bas à l'égard du profit à la vente d'ACI susmentionné.

La charge d'impôt s'est accrue de 152 M\$, ou 78 %, par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de la baisse marquée du résultat exonéré d'impôt et de l'acquisition de The PrivateBank, ainsi que de la hausse du résultat net.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, la charge d'impôt a augmenté de 319 M\$, ou 59 %, par rapport à la période correspondante de 2016, ce qui est en grande partie attribuable à la baisse marquée du résultat exonéré d'impôt, à l'acquisition de The PrivateBank et à la hausse du résultat net. L'augmentation a été en partie contrebalancée par l'incidence du taux d'imposition plus bas à l'égard du profit à la vente et du profit sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux susmentionnés. Les résultats de la période correspondante de 2016 comprenaient le recouvrement d'impôt découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne et un recouvrement d'impôt découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, tous deux présentés à titre d'éléments d'importance.

Au cours des exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. L'audience devant la Cour canadienne de l'impôt concernant la déductibilité des paiements liés à Enron devrait commencer en 2018.

Si nous réussissons à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôt additionnelle de 231 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 196 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 820 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 157 M\$ nous incomberaient.

Le budget fédéral du Canada de 2015, publié le 21 avril 2015, comprend de nouvelles règles pour les « arrangements de capitaux propres synthétiques » qui a éliminé, dans certains cas, la déduction pour dividendes intersociétés pour les sociétés canadiennes. Les règles proposées ont été adoptées en date du 1<sup>er</sup> novembre 2015 et sont assorties de règles transitoires qui s'appliquaient entre le 1<sup>er</sup> novembre 2015 et le 30 avril 2017. Les nouvelles règles ont entraîné une hausse du taux d'impôt effectif au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes étaient non déductibles.

En juin 2016, l'ARC a établi à l'égard de la CIBC une nouvelle cotisation haussant d'environ 118 M\$ le montant d'impôt à payer au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes en 2011 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». En mai 2017, l'ARC a établi à l'égard de la CIBC une nouvelle cotisation haussant d'environ 180 M\$ le montant d'impôt à payer au motif que certains dividendes reçus au cours de l'année d'imposition 2012 étaient non déductibles. Les circonstances dans lesquelles les dividendes visés par la nouvelle cotisation ont été reçus s'apparentent à celles qui étaient prévues dans les règles proposées dans le budget fédéral canadien de 2015. Il est possible que la CIBC fasse l'objet d'une nouvelle cotisation au cours des prochains exercices pour des activités similaires. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales étaient appropriées et entend contester vigoureusement cette nouvelle cotisation. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

## Change

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion du dollar américain sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire qui découle de fluctuations de taux de change moyens.

En millions de dollars, sauf les données sur les actions	Pour les trois mois clos le		Pour les neuf mois clos le
	31 juill. 2017 <sup>1</sup> vs 31 juill. 2016	31 juill. 2017 <sup>1</sup> vs 30 avr. 2017	31 juill. 2017 <sup>1</sup> vs 31 juill. 2016
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :			
Total des produits	(3) \$	(24) \$	(5) \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	-	(1)	-
Charges autres que d'intérêts	(2)	(14)	(3)
Impôt sur le résultat	-	(1)	-
Résultat net	(1)	(8)	(2)
Incidence sur le résultat par action :			
- de base	- \$	(0,02) \$	- \$
- dilué	-	(0,02)	-
Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	(0,4) %	(3,2) %	(0,3) %

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

## Incidence des éléments d'importance dans les périodes précédentes<sup>1</sup>

Le résultat net des trimestres précédents a été touché par les éléments d'importance suivants :

### Deuxième trimestre de 2017

- un montant de 20 M\$ (15 M\$ après impôt) lié à des coûts de transaction et à des coûts connexes à l'intégration<sup>2</sup> se rapportant à l'acquisition de The PrivateBank (Siège social et autres);
- un montant de 6 M\$ (5 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada, 1 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 7 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 19 M\$ ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 6 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 20 M\$.

### Premier trimestre de 2017

- un profit de 299 M\$ (245 M\$ après impôt) sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux (Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada);
- un montant de 6 M\$ (4 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada, 2 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et 1 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 299 M\$, des charges autres que d'intérêts de 6 M\$ et de la charge d'impôt de 52 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont fait augmenter le résultat net de 241 M\$.

### Troisième trimestre de 2016

- un profit de 428 M\$ (383 M\$ après impôt) à la vente de notre participation minoritaire dans ACI, net des coûts de transaction connexes (Gestion des avoirs, région du Canada);
- des pertes sur créances de 40 M\$ (30 M\$ après impôt) dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe (Marchés des capitaux);
- un profit de 28 M\$ (21 M\$ après impôt) lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux);
- un montant de 7 M\$ (5 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada, 1 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs, régions du Canada, 2 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et 1 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une hausse des produits de 459 M\$, une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 40 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 10 M\$, ainsi que de l'impôt sur le résultat de 40 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont fait augmenter le résultat net de 369 M\$.

- 1) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.
- 2) Les coûts de transaction comprennent les frais juridiques et les autres honoraires de consultation, ainsi que les coûts de financement ayant trait au financement préalable de la composante en espèces de la contrepartie de la fusion. Les coûts connexes à l'intégration sont des coûts directs et marginaux engagés dans le cadre de la planification liée à l'intégration des activités de The PrivateBank à celles de la CIBC, notamment de favoriser les occasions de réaliser des ventes croisées et d'accroître les services dans le marché américain, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la gestion de projets, les déplacements liés à l'intégration, les honoraires de consultation et les frais de commercialisation liés à la nouvelle marque.

### *Deuxième trimestre de 2016*

- une augmentation de 77 M\$ (56 M\$ après impôt) des provisions pour procédures judiciaires (Siège social et autres);
- un profit de 53 M\$ (47 M\$ après impôt), net des coûts de transaction et des indemnités de départ connexes, à la vente d'un centre de traitement (Siège social et autres);
- une augmentation de 40 M\$ (29 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres<sup>3</sup>;
- un recouvrement d'impôt de 30 M\$ découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne (Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada);
- une perte de 11 M\$ (8 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux);
- un montant de 7 M\$ (5 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada, 1 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs, régions du Canada, 1 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 53 M\$, de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 40 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 95 M\$, ainsi qu'une diminution de l'impôt sur le résultat de 61 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 21 M\$.

### *Premier trimestre de 2016*

- une augmentation de 69 M\$ (51 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres<sup>3</sup>;
- un recouvrement d'impôt de 15 M\$ découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente de notre participation minoritaire dans ACI (Siège social et autres);
- un montant de 9 M\$ (7 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (2 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada, 1 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs, régions du Canada, 2 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres).
- une perte de 5 M\$ (4 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 4 M\$, une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 69 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 10 M\$ ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 36 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 47 M\$.

3) A trait à la provision collective, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives.

## Événements importants

### Acquisition de PrivateBancorp, Inc.

Le 23 juin 2017, nous avons conclu l'acquisition de PrivateBancorp, Inc. (PrivateBancorp) et de sa filiale, The PrivateBank and Trust Company (The PrivateBank) pour une contrepartie totalisant 5,0 G\$ US (6,6 G\$ CA). Cette acquisition nous permet d'accroître notre présence aux États-Unis, et ainsi diversifier nos résultats et renforcer notre plateforme de croissance à long terme. L'acquisition établit aussi une plateforme permettant à la CIBC d'offrir au marché intermédiaire des services bancaires commerciaux et privés, faisant ainsi progresser notre stratégie axée sur les clients. Les résultats de la société acquise ont été consolidés en date de la clôture et sont inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Pour plus de précisions, voir la note 3 de nos états financiers consolidés intermédiaires.

### Acquisition de Geneva Advisors

Le 10 juillet 2017, nous avons annoncé que nous avons conclu un accord définitif visant l'acquisition de Geneva Advisors, société privée de gestion de patrimoine dont le siège social est situé à Chicago. Geneva Advisors est une société indépendante de gestion privée de patrimoine axée sur les clients à valeur nette élevée qui permettra à la CIBC d'accroître sa clientèle des services de gestion privée de patrimoine et ses capacités dans le domaine de la gestion de placements aux États-Unis.

En vertu des modalités de l'accord, la CIBC fera l'acquisition de Geneva Advisors pour un montant jusqu'à concurrence de 200 M\$ US, dont un montant jusqu'à concurrence de 135 M\$ US sera payé à la clôture de la transaction et un montant jusqu'à concurrence de 65 M\$ US sera payé une fois les conditions de rendement satisfaites. La contrepartie sera dans une proportion de 25 % au comptant et de 75 % en actions ordinaires de la CIBC, y compris la partie qui dépend du respect de conditions portant sur le rendement futur. La transaction devrait se conclure au quatrième trimestre de 2017, sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles, notamment l'obtention des approbations des organismes de réglementation. Les résultats de la société acquise seront consolidés en date de la clôture et seront inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

### Lancement de Financière Simplii et abandon de l'offre bancaire aux consommateurs Services financiers le Choix du Président

Le 16 août 2017, nous avons annoncé le lancement de Financière Simplii et l'abandon de notre offre bancaire aux consommateurs Services financiers le Choix du Président avec Les Compagnies Loblaw limitée (Loblaw). Selon les conditions de l'entente négociée avec Loblaw visant l'abandon de cette offre, la CIBC devra verser certains frais à Loblaw. En outre, en raison de cette entente, nos actifs connexes subiront une perte de valeur et nous engagerons des coûts liés aux indemnités de départ ainsi que des coûts connexes au projet en cours. Dans l'ensemble, la CIBC s'attend à engager des frais et des charges d'environ 100 M\$ (74 M\$ après impôt) au cours du quatrième trimestre de 2017.

### Faits nouveaux relativement à Aéroplan

Air Canada a annoncé le 11 mai 2017 qu'elle ne renouvellerait pas le partenariat exclusif Aéroplan avec Aimia Inc. (Aimia) à l'échéance du contrat en 2020. Les clients de la CIBC qui sont membres d'Aéroplan ne sont pas instantanément touchés par cette annonce, étant donné qu'ils peuvent continuer d'accumuler des milles et de les échanger contre des produits et services d'Air Canada jusqu'à l'échéance du contrat d'Aimia avec Air Canada en 2020.

### Location de nouveaux locaux

Le 12 avril 2017, nous avons annoncé que nous avons signé un contrat de location pour devenir un locataire principal d'un nouveau complexe de bureaux situé au centre-ville de Toronto. Nous nous sommes engagés à louer jusqu'à 1,75 million de pieds carrés d'espaces de bureaux dans deux immeubles qui seront construits au cours des six prochaines années. Les engagements minimums futurs totaux aux termes de contrats de location qui commencent en 2020 sont de 2,3 G\$.

### Cession-bail de certains immeubles commerciaux

Au cours du premier trimestre, nous avons procédé à une opération de cession-bail visant 89 immeubles commerciaux situés principalement en Ontario et en Colombie-Britannique, et comptabilisé un profit de 299 M\$ (245 M\$ après impôt) dans notre unité d'exploitation stratégique Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada.

## Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les trois mois clos le

	2017					2016		2015
	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.
<b>Produits</b>								
Services bancaires – détail et entreprises, région du Canada	2 342 \$	2 225 \$	2 596 \$	2 290 \$	2 225 \$	2 150 \$	2 190 \$	2 176 \$
Gestion des avoirs, région du Canada <sup>1</sup>	603	601	589	564	982	534	543	556
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis <sup>2</sup>	239	101	112	105	93	81	103	98
Marchés des capitaux <sup>1,2</sup>	679	690	829	624	769	718	638	524
Siège social et autres <sup>2</sup>	241	81	83	98	67	148	113	129
<b>Total des produits</b>	<b>4 104 \$</b>	<b>3 698 \$</b>	<b>4 209 \$</b>	<b>3 681 \$</b>	<b>4 136 \$</b>	<b>3 631 \$</b>	<b>3 587 \$</b>	<b>3 483 \$</b>
Produits nets d'intérêts	2 276 \$	2 095 \$	2 142 \$	2 110 \$	2 113 \$	2 037 \$	2 106 \$	2 043 \$
Produits autres que d'intérêts	1 828	1 603	2 067	1 571	2 023	1 594	1 481	1 440
Total des produits	4 104	3 698	4 209	3 681	4 136	3 631	3 587	3 483
Dotation à la provision pour pertes sur créances	209	179	212	222	243	324	262	198
Charges autres que d'intérêts	2 452	2 275	2 274	2 347	2 218	2 242	2 164	2 383
Résultat avant impôt sur le résultat	1 443	1 244	1 723	1 112	1 675	1 065	1 161	902
Impôt sur le résultat	346	194	316	181	234	124	179	124
Résultat net	1 097 \$	1 050 \$	1 407 \$	931 \$	1 441 \$	941 \$	982 \$	778 \$
Résultat net applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	4 \$	5 \$	5 \$	4 \$	6 \$	5 \$	5 \$	2 \$
Actionnaires	1 093	1 045	1 402	927	1 435	936	977	776
Résultat par action								
– de base	2,61 \$	2,59 \$	3,50 \$	2,32 \$	3,61 \$	2,35 \$	2,44 \$	1,93 \$
– dilué	2,60	2,59	3,50	2,32	3,61	2,35	2,43	1,93

1) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE), et les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours comparativement aux autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de Marchés des capitaux.

### Produits

Les produits des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada ont profité de la croissance des volumes, en partie contrebalancée par le maintien de faibles taux d'intérêt et les réductions dans nos activités de courtage hypothécaire FirstLine abandonnées. Le premier trimestre de 2017 comprenait un profit sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux.

Au troisième trimestre de 2016, nous avons comptabilisé dans Gestion des avoirs, région du Canada un profit à la vente de notre participation minoritaire dans ACI, net des coûts de transaction connexes. Nous avons cessé de comptabiliser notre quote-part du résultat d'entreprises associées liée à ACI après l'annonce de la vente au premier trimestre de 2016.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis comprend les produits de The PrivateBank par suite de la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017.

La conjoncture des marchés et les activités de dérivés sur actions, qui comprennent le résultat exonéré d'impôt, influent considérablement sur les produits de Marchés des capitaux. Le résultat exonéré d'impôt est nettement moins élevé au troisième trimestre de 2017 qu'aux trimestres précédents. Les résultats du premier trimestre de 2017 comprenaient des produits plus élevés tirés de la négociation, alors que ceux du troisième trimestre de 2016 comprenaient un profit lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Les résultats de Siège social et autres comprennent le montant compensatoire lié à la composante de la BIE du résultat exonéré d'impôt présentée dans les produits de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Les résultats du deuxième trimestre de 2016 comprenaient un profit à la vente d'un centre de traitement.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans les portefeuilles de prêts. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada, les pertes dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels ont affiché une tendance à la hausse après le premier trimestre de 2016. Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, les résultats du troisième trimestre de 2017 comprenaient des pertes dans le portefeuille préexistant de financement immobilier aux États-Unis, et la dotation à la provision pour pertes sur créance constituée après la clôture de l'acquisition de The PrivateBank le 23 juin 2017. Pour Marchés des capitaux, les pertes dans le secteur du pétrole et du gaz ont affiché une tendance à la hausse au quatrième trimestre de 2015 et au premier semestre de 2016, mais le rendement de ce secteur s'est amélioré au cours des derniers trimestres. Les résultats du troisième trimestre de 2016 comprennent des pertes plus élevées dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe. Pour Siège social et autres, les deuxième et troisième trimestres de 2017 comprenaient des reprises sur la provision collective. Les résultats des deux premiers trimestres de 2016 comprenaient une augmentation de la provision collective, ayant essentiellement trait à l'éffritement du secteur des marchandises et à la conjoncture économique.

## Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période découlaient en grande partie des variations de salaires et d'avantages du personnel, de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Les charges autres que d'intérêts ont augmenté au troisième trimestre de 2017 étant donné la prise en compte des résultats de The PrivateBank après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Les résultats du troisième trimestre de 2017 et du deuxième trimestre de 2016 comprenaient des provisions constituées pour les procédures judiciaires comptabilisées dans Siège social et autres. Les résultats des quatrième et troisième trimestres de 2016 de 2015 comprenaient des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ.

## Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants, dont le montant du résultat exonéré d'impôt. La charge d'impôt a augmenté au troisième trimestre de 2017, du fait essentiellement de la baisse marquée du résultat exonéré d'impôt et de l'acquisition de The PrivateBank. Les résultats du deuxième trimestre de 2016 comprenaient un recouvrement d'impôt découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne. Les résultats du premier trimestre de 2016 comprenaient un recouvrement d'impôt découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales.

## Perspectives économiques

L'économie du Canada a connu de bons résultats au premier semestre briguant un produit intérieur brut réel de près de 3 % en 2017. Le secteur du logement et les dépenses liées à la consommation demeurent des points forts, alors que les dépenses en capital des entreprises et les exportations montrent des signes de reprise. Compte tenu du resserrement du marché du travail, la Banque du Canada a mis en branle une démarche progressive visant à hausser les taux d'intérêt, ce qui se traduira sans doute par une nouvelle hausse d'un quart de point de base à la fin de 2017. De plus, selon la présomption que la politique commerciale des États-Unis ne constituera pas une entrave majeure pour le Canada, une autre hausse de 50 points de base est prévue en 2018 dont l'objectif sera de maintenir la croissance à 2 % l'an prochain afin de contenir l'inflation.

Après un début d'année hésitant, l'économie américaine semble avoir pris son élan, se dirigeant vers une croissance prévue du produit intérieur brut réel d'environ 2 % en 2017. Les retombées positives sur le marché du travail devraient suffire à justifier une hausse additionnelle des taux d'intérêt de 25 points de base à la fin de 2017 ou peu de temps après, malgré la faiblesse de l'inflation. En 2018, la croissance aux États-Unis, à l'image de celle du Canada, devrait se maintenir autour de 2 %, la Réserve fédérale américaine prévoyant hausser de nouveau les taux d'un demi-point de pourcentage, avec d'autres hausses à prévoir si la politique budgétaire se révélait plus expansionniste.

Il est probable que les prêts hypothécaires et les prêts à la consommation des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada n'augmenteront que modérément, ce qui reflète les hausses des taux d'intérêt et les mesures réglementaires prises. La demande de crédit des entreprises devrait rester forte, étant donné la reprise des plans de dépenses en capital.

La croissance des profits des entreprises devrait favoriser les activités de négociation de titres de participation de Marchés des capitaux et de Gestion des avoirs, région du Canada, mais les dépenses en infrastructure devraient neutraliser la diminution du déficit du gouvernement, favorisant la négociation de titres à revenu fixe. La qualité du crédit devrait demeurer saine en raison d'un taux de chômage relativement bas et d'un léger redressement des prix de l'énergie.

Au sein du Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, les services bancaires commerciaux devraient tirer profit de l'incidence qu'auront les hausses de taux d'intérêt sur les marges, ainsi que des besoins de financement qui découleront d'une croissance économique soutenue et de la bonne qualité du crédit des entreprises. Gestion des avoirs pourrait être avantagée par des réformes fiscales et une croissance économique éventuelles aux États-Unis, lesquelles feraient augmenter le bassin d'épargnants à valeur nette élevée. Bien que les taux d'intérêt augmentent, ils sont bien en deçà des niveaux historiques, à l'appui de la croissance des activités de financement immobilier aux États-Unis.

## Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier. Pour plus de renseignements sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 13 du Rapport annuel 2016. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée.

En millions de dollars		Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le	
		31 juill. 2017 <sup>1</sup>	30 avr. 2017	31 juill. 2016	31 juill. 2017 <sup>1</sup>	31 juill. 2016
<b>Résultat dilué par action comme présenté et ajusté</b>						
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A	1 084 \$	1 035 \$	1 426 \$	3 512 \$	3 320 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>2</sup>		69	20	(369)	(152)	(301)
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires <sup>3</sup>	B	1 153 \$	1 055 \$	1 057 \$	3 360 \$	3 019 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	C	416 385	400 577	395 328	405 139	395 975
Résultat dilué par action comme présenté (\$)	A/C	2,60 \$	2,59 \$	3,61 \$	8,67 \$	8,38 \$
Résultat dilué par action ajusté (\$) <sup>3</sup>	B/C	2,77	2,64	2,67	8,29	7,62
<b>Coefficient d'efficacité comme présenté et ajusté</b>						
Total des produits comme présenté	D	4 104 \$	3 698 \$	4 136 \$	12 011 \$	11 354 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance <sup>2</sup>		9	7	(459)	(283)	(508)
BIE		21	123	142	262	377
Total des produits ajusté <sup>3</sup>	E	4 134 \$	3 828 \$	3 819 \$	11 990 \$	11 223 \$
Charges autres que d'intérêts comme présentées	F	2 452 \$	2 275 \$	2 218 \$	7 001 \$	6 624 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance <sup>2</sup>		(84)	(19)	(10)	(109)	(115)
Charges autres que d'intérêts ajustées <sup>3</sup>	G	2 368 \$	2 256 \$	2 208 \$	6 892 \$	6 509 \$
Coefficient d'efficacité comme présenté	F/D	59,7 %	61,5 %	53,6 %	58,3 %	58,3 %
Coefficient d'efficacité ajusté <sup>3</sup>	G/E	57,3 %	58,9 %	57,8 %	57,5 %	58,0 %
<b>Ratio de versement de dividendes comme présenté et ajusté</b>						
Dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires	H	551 \$	508 \$	478 \$	1 552 \$	1 401 \$
Ratio de versement de dividendes comme présenté	H/A	50,9 %	49,0 %	33,5 %	44,2 %	42,2 %
Ratio de versement de dividendes ajusté <sup>3</sup>	H/B	47,8 %	48,1 %	45,2 %	46,2 %	46,4 %
<b>Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté et ajusté</b>						
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	I	26 447 \$	23 932 \$	21 198 \$	24 356 \$	21 111 \$
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A/I <sup>4</sup>	16,3 %	17,7 %	26,8 %	19,3 %	21,0 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté <sup>3</sup>	B/I <sup>4</sup>	17,3 %	18,1 %	19,8 %	18,4 %	19,1 %
<b>Taux d'impôt effectif comme présenté et ajusté</b>						
Résultat avant impôt sur le résultat comme présenté	J	1 443 \$	1 244 \$	1 675 \$	4 410 \$	3 901 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance <sup>2</sup>		93	26	(409)	(174)	(244)
Résultat avant impôt sur le résultat ajusté <sup>3</sup>	K	1 536 \$	1 270 \$	1 266 \$	4 236 \$	3 657 \$
Impôt sur le résultat comme présenté	L	346 \$	194 \$	234 \$	856 \$	537 \$
Incidence fiscale des éléments d'importance <sup>2</sup>		24	6	(40)	(22)	57
Impôt sur le résultat ajusté <sup>3</sup>	M	370 \$	200 \$	194 \$	834 \$	594 \$
Taux d'impôt effectif comme présenté	L/J	24,0 %	15,6 %	14,0 %	19,4 %	13,8 %
Taux d'impôt effectif ajusté <sup>3</sup>	M/K	24,1 %	15,7 %	15,4 %	19,7 %	16,2 %

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires – détail et entreprises, région du Canada	Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis <sup>1</sup>	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total
<b>31 juill.</b>	<b>Résultat net (perte nette) comme présenté(e)</b>	<b>719 \$</b>	<b>136 \$</b>	<b>40 \$</b>	<b>252 \$</b>	<b>(50) \$</b>	<b>1 097 \$</b>
<b>2017</b>	<b>Incidence après impôt des éléments d'importance<sup>2</sup></b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>64</b>	<b>69</b>
	<b>Résultat net ajusté<sup>3</sup></b>	<b>720 \$</b>	<b>136 \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>252 \$</b>	<b>14 \$</b>	<b>1 166 \$</b>
30 avr.	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	647 \$	153 \$	26 \$	267 \$	(43) \$	1 050 \$
2017 <sup>5</sup>	Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>2</sup>	1	-	1	-	18	20
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) <sup>3</sup>	648 \$	153 \$	27 \$	267 \$	(25) \$	1 070 \$
31 juill.	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	666 \$	506 \$	23 \$	281 \$	(35) \$	1 441 \$
2016 <sup>5</sup>	Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>2</sup>	1	(382)	2	9	1	(369)
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) <sup>3</sup>	667 \$	124 \$	25 \$	290 \$	(34) \$	1 072 \$

En millions de dollars, pour les neuf mois clos le

<b>31 juill.</b>	<b>Résultat net (perte nette) comme présenté(e)</b>	<b>2 319 \$</b>	<b>419 \$</b>	<b>94 \$</b>	<b>865 \$</b>	<b>(143) \$</b>	<b>3 554 \$</b>
<b>2017</b>	<b>Incidence après impôt des éléments d'importance<sup>2</sup></b>	<b>(242)</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>83</b>	<b>(152)</b>
	<b>Résultat net (perte nette) ajusté(e)<sup>3</sup></b>	<b>2 077 \$</b>	<b>419 \$</b>	<b>101 \$</b>	<b>865 \$</b>	<b>(60) \$</b>	<b>3 402 \$</b>
31 juill.	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	2 002 \$	742 \$	62 \$	734 \$	(176) \$	3 364 \$
2016 <sup>5</sup>	Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>2</sup>	(26)	(380)	5	21	79	(301)
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) <sup>3</sup>	1 976 \$	362 \$	67 \$	755 \$	(97) \$	3 063 \$

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Les résultats de The PrivateBank sont inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

2) Reflète l'incidence des éléments d'importance mentionnés dans la section Résultats financiers.

3) Mesure non conforme aux PCGR.

4) Annualisé.

5) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.



# Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada, Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Technologie et opérations, Finance, Administration, Gestion du risque et Vérification interne, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Les coûts fonctionnels et les coûts de soutien de The PrivateBank sont comptabilisés directement dans les charges de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean), et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers de nos unités d'exploitation stratégique sont présentées à la page 16 du Rapport annuel 2016.

Pour plus de précisions sur les changements apportés au cours du trimestre, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

## Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada offrent aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers grâce à une solide équipe composée de conseillers et de directeurs relationnels présents dans nos centres bancaires ou grâce à nos solutions d'accès à distance, comme nos conseillers mobiles et nos services bancaires par téléphone, en direct ou mobiles.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2017	30 avr. 2017	31 juill. 2016	31 juill. 2017	31 juill. 2016
Produits					
Services bancaires personnels	1 867 \$	1 771 \$	1 779 \$	5 474 \$	5 241 \$
Services bancaires aux entreprises	467	447	435	1 367	1 283
Divers	8	7	11	322	41
Total des produits	2 342	2 225	2 225	7 163	6 565
Dotation à la provision pour pertes sur créances	187	196	197	588	559
Charges autres que d'intérêts	1 176	1 149	1 121	3 454	3 323
Résultat avant impôt sur le résultat	979	880	907	3 121	2 683
Impôt sur le résultat	260	233	241	802	681
Résultat net	719 \$	647 \$	666 \$	2 319 \$	2 002 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	719 \$	647 \$	666 \$	2 319 \$	2 002 \$
Coefficient d'efficacité	50,2 %	51,6 %	50,3 %	48,2 %	50,6 %
Rendement des capitaux propres <sup>2</sup>	52,7 %	47,8 %	50,0 %	56,1 %	51,5 %
Charge au titre du capital économique <sup>2</sup> (b)	(134) \$	(131) \$	(129) \$	(403) \$	(378) \$
Profit économique <sup>2</sup> (a+b)	585 \$	516 \$	537 \$	1 916 \$	1 624 \$
Équivalents temps plein	20 843	20 715	20 414	20 843	20 414

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

### Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 719 M\$, en hausse de 53 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 72 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2017 s'est établi à 2,3 G\$, en hausse de 317 M\$ par rapport à la période correspondante de 2016, en raison surtout de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts et la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les produits du trimestre considéré comprennent un profit sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux, présenté à titre d'élément d'importance.

### Produits

Les produits se sont accrus de 117 M\$, ou 5 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires personnels ont augmenté de 88 M\$ et les produits des Services bancaires aux entreprises ont augmenté de 32 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancées par le resserrement des marges.

Les produits Divers ont diminué de 3 M\$, en raison surtout de la diminution des produits dans nos activités de prêts hypothécaires FirstLine abandonnées.

Les produits ont connu une hausse de 117 M\$, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires personnels ont progressé de 96 M\$, ce qui est surtout attribuable au nombre plus élevé de jours durant le trimestre, à la croissance des volumes et à l'élargissement des marges.

Les produits de Services bancaires aux entreprises ont progressé de 20 M\$, ce qui est surtout attribuable au nombre plus élevé de jours durant le trimestre, à la progression des honoraires et à la croissance des volumes.

Les produits Divers étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, les produits se sont accrus de 598 M\$, ou 9 %, en comparaison de la période correspondante de 2016.

Les produits de Services bancaires personnels ont augmenté de 233 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancées par le resserrement des marges et du fait que la période considérée comptait un jour de moins.

Les produits des Services bancaires aux entreprises ont augmenté de 84 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancées par le resserrement des marges.

Les produits Divers ont augmenté de 281 M\$, en raison surtout du profit susmentionné, en partie contrebalancé par la diminution des produits dans nos activités de prêts hypothécaires FirstLine abandonnées.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 10 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 9 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout des reprises dans le portefeuille des services bancaires commerciaux.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, l'augmentation de 29 M\$ de la dotation à la provision pour pertes sur créances comparativement à celle de la période correspondante de 2016 est attribuable principalement à la hausse des radiations dans les portefeuilles de cartes de crédit et des prêts personnels, et à la hausse des pertes dans le portefeuille des prêts hypothécaires, en partie contrebalancées par des reprises dans le portefeuille des services bancaires commerciaux.

### Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 55 M\$, ou 5 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 27 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, y compris l'expérience client et les innovations pour soutenir la transformation de nos services de détail.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, les charges autres que d'intérêts ont monté de 131 M\$, ou 4 %, en regard de la période correspondante de 2016, ce qui reflète principalement la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques susmentionnée.

### Impôt sur le résultat

L'augmentation de 19 M\$ de l'impôt sur le résultat comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique essentiellement par la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat a augmenté de 27 M\$ en comparaison du trimestre précédent, par suite principalement de la hausse du résultat.

L'augmentation de 121 M\$ de l'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 comparativement à la période correspondante de 2016 s'explique essentiellement par la hausse du résultat, en partie contrebalancée par l'incidence du taux d'imposition effectif plus bas à l'égard du profit susmentionné. Les résultats de la période correspondante de 2016 comprenaient le recouvrement d'impôt découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne, présenté à titre d'élément d'importance.

## Gestion des avoirs, région du Canada

**Gestion des avoirs, région du Canada** offre des services consultatifs ainsi que des solutions de placements intégrés afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par environ 1 500 conseillers au Canada. Le poste Divers comprend les résultats d'American Century Investments (qui a été vendue en 2016).

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2017	30 avr. 2017 <sup>2</sup>	31 juill. 2016 <sup>2</sup>	31 juill. 2017	31 juill. 2016 <sup>2</sup>
<b>Produits</b>					
Courtage de détail	354 \$	352 \$	317 \$	1 058 \$	937 \$
Gestion d'actifs	204	207	196	605	556
Gestion privée de patrimoine	45	42	41	130	123
Divers	-	-	428	-	443
<b>Total des produits</b>	<b>603</b>	601	982	<b>1 793</b>	2 059
<b>Charges autres que d'intérêts</b>	<b>417</b>	405	385	<b>1 233</b>	1 144
Résultat avant impôt sur le résultat	186	196	597	560	915
Impôt sur le résultat	50	43	91	141	173
<b>Résultat net</b>	<b>136 \$</b>	153 \$	506 \$	<b>419 \$</b>	742 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	136 \$	153 \$	506 \$	419 \$	742 \$
Coefficient d'efficacité	69,1 %	67,4 %	39,3 %	68,7 %	55,6 %
Rendement des capitaux propres <sup>3</sup>	44,8 %	50,1 %	155,8 %	44,8 %	51,6 %
Charge au titre du capital économique <sup>3</sup> (b)	(29) \$	(30) \$	(32) \$	(91) \$	(140) \$
Profit économique <sup>3</sup> (a+b)	107 \$	123 \$	474 \$	328 \$	602 \$
Équivalents temps plein	4 131	4 059	3 983	4 131	3 983

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le trimestre considéré. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

### Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 136 M\$, en baisse de 370 M\$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, il comprend un profit à la vente de notre participation minoritaire dans ACI, net des coûts de transaction connexes, présenté à titre d'élément d'importance.

Le résultat net a été de 17 M\$ inférieur à celui du trimestre précédent, en raison surtout de l'augmentation des charges autres que d'intérêts et de l'impôt sur le résultat, en partie contrebalancée par la hausse des produits.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, le résultat net s'est élevé à 419 M\$, en baisse de 323 M\$ comparativement à la période correspondante de 2016, et il comprenait le profit à la vente d'ACI susmentionné.

## Produits

Les produits ont reculé de 379 M\$, ou 39 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Courtage de détail ont augmenté de 37 M\$, ce qui s'explique principalement par la hausse des honoraires de gestion de placements et de garde en raison de l'augmentation des biens sous gestion et des biens administrés, et par la hausse des produits tirés des commissions en raison de l'augmentation des émissions de titres de participation et de titres de créance.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 8 M\$, en raison surtout de l'augmentation moyenne des biens sous gestion stimulée par la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme et de l'appréciation des marchés, en partie contrebalancée par des profits à la valeur du marché tirés de placements en capital de démarrage au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Gestion privée de patrimoine ont augmenté de 4 M\$ en raison surtout de la croissance des volumes pour les prêts et dépôts.

Les produits Divers ont diminué de 428 M\$, car les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient le profit à la vente d'ACI susmentionné.

Les produits étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Courtage de détail ont augmenté de 2 M\$, ce qui s'explique principalement par la hausse des honoraires de gestion de placements et de garde en raison de l'augmentation moyenne des biens sous gestion et des biens administrés, en partie contrebalancée par la baisse des produits tirés des commissions en raison de la baisse du volume des transactions.

Les produits de Gestion d'actifs ont diminué de 3 M\$, car les résultats du trimestre précédent comprenaient des profits à la valeur du marché tirés de placements en capital de démarrage. La diminution a été en partie contrebalancée par l'augmentation moyenne des biens sous gestion stimulée par la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

Les produits de Gestion privée de patrimoine ont augmenté de 3 M\$ en raison surtout de la croissance des volumes pour les prêts et dépôts.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, les produits ont reculé de 266 M\$, ou 13 %, en comparaison de la période correspondante de 2016.

Les produits de Courtage de détail ont augmenté de 121 M\$, en raison surtout de l'augmentation des honoraires de gestion de placements et de garde découlant de l'augmentation de la moyenne des biens sous gestion et des biens administrés, et de la croissance des produits tirés des commissions stimulées par une hausse du volume transactionnel et des émissions de titres de participation et de titres de créance.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 49 M\$, en raison surtout de l'augmentation de la moyenne des biens sous gestion stimulée par l'appréciation des marchés et les ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

Les produits de Gestion privée de patrimoine ont augmenté de 7 M\$ en raison surtout de la croissance des volumes pour les prêts et dépôts.

Les produits Divers ont diminué de 443 M\$, car les résultats de la période correspondante de 2016 comprenaient le profit à la vente d'ACI susmentionné.

## Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 32 M\$, ou 8 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 12 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 ont augmenté de 89 M\$, ou 8 %, par rapport à la période correspondante de 2016, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement et des salaires.

## Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué de 41 M\$ en comparaison du trimestre correspondant de l'exercice précédent, par suite principalement du profit à la vente d'ACI susmentionné.

L'impôt sur le résultat a augmenté de 7 M\$ comparativement au trimestre précédent, car les résultats du trimestre précédent comprenaient un recouvrement d'impôt.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, l'impôt sur le résultat a connu une baisse de 32 M\$ comparativement à la période correspondante de 2016, car il comprenait le profit à la vente d'ACI susmentionné.

## Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis

Le **Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis** offre des services bancaires commerciaux, des services aux marchés des capitaux, aux particuliers et aux petites entreprises, ainsi que des services de gestion des avoirs à nos clients américains.

Le 23 juin 2017, nous avons conclu l'acquisition de PrivateBancorp et de sa filiale, The PrivateBank. Les résultats de The PrivateBank sont uniquement inclus dans cette unité d'exploitation stratégique à compter de la date d'acquisition (soit le 39<sup>e</sup> jour du troisième trimestre de 2017). Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2017	30 avr. 2017	31 juill. 2016	31 juill. 2017	31 juill. 2016
Produits					
Services bancaires commerciaux	150 \$	42 \$	39 \$	239 \$	115 \$
Gestion des avoirs	80	58	53	202	160
Divers	9	1	1	11	2
Total des produits <sup>2</sup>	239	101	93	452	277
Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	34	-	-	36	(2)
Charges autres que d'intérêts	154	71	68	299	211
Résultat avant impôt sur le résultat	51	30	25	117	68
Impôt sur le résultat <sup>2</sup>	11	4	2	23	6
Résultat net	40 \$	26 \$	23 \$	94 \$	62 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	40 \$	26 \$	23 \$	94 \$	62 \$
Coefficient d'efficacité	64,4 %	70,2 %	72,6 %	66,2 %	76,1 %
Rendement des capitaux propres <sup>3</sup>	5,1 %	20,7 %	19,5 %	9,1 %	16,6 %
Charge au titre du capital économique <sup>3</sup> (b)	(75) \$	(14) \$	(10) \$	(99) \$	(35) \$
Profit économique <sup>3</sup> (a+b)	(35) \$	12 \$	13 \$	(5) \$	27 \$
Équivalents temps plein	1 734	311	317	1 734	317

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 1 M\$ pour les trois mois clos le 31 juillet 2017 (néant au 30 avril 2017 et néant au 31 juillet 2016) et de 1 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 (néant au 31 juillet 2016). Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

### Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 40 M\$, en hausse de 17 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 14 M\$ par rapport au trimestre précédent.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, le résultat net s'est élevé à 94 M\$, en baisse de 32 M\$ comparativement à la période correspondante de 2016. L'acquisition de The PrivateBank a contribué à hauteur de 23 M\$ au résultat net du troisième trimestre de 2017.

### Produits

Les produits ont augmenté de 146 M\$, ou 157 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, de 138 M\$, ou 137 %, par rapport au trimestre précédent, et de 175 M\$, ou 63 %, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, par rapport à la période correspondante de 2016. L'acquisition de The PrivateBank a contribué à hauteur de 131 M\$ aux produits du troisième trimestre de 2017.

Les produits de Services bancaires commerciaux ont augmenté de 111 M\$, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, de 108 M\$, par rapport au trimestre précédent, et de 124 M\$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, par rapport à la période correspondante de 2016, en raison surtout de la prise en compte des résultats de The PrivateBank. Les résultats du trimestre considéré comprennent également un montant de 14 M\$ lié à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis de The PrivateBank à la date d'acquisition et des produits plus élevés tirés des activités de financement immobilier aux États-Unis.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 27 M\$, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, de 22 M\$, par rapport au trimestre précédent, et de 42 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, par rapport à la période correspondante de 2016, en raison surtout de la prise en compte des résultats de The PrivateBank et de l'augmentation des biens sous gestion moyens dans CIBC Atlantic Trust.

Les produits Divers comprennent essentiellement les activités de trésorerie de The PrivateBank.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créance s'est accrue de 34 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 38 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 par rapport à la période correspondante de 2016. Les résultats du trimestre considéré comprennent des pertes dans le portefeuille préexistant de financement immobilier aux États-Unis. De plus, nous avons comptabilisé des provisions de 13 M\$ concernant The PrivateBank, en constituant une provision collective à l'égard des nouveaux prêts accordés et du renouvellement des prêts acquis.

### Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 86 M\$, ou 126 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, de 83 M\$, ou 117 %, par rapport au trimestre précédent, et de 88 M\$, ou 42 %, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, par rapport à la période correspondante de 2016, en raison surtout de la prise en compte des résultats de The PrivateBank de 83 M\$, dont une charge de rémunération de 14 M\$ pour le maintien en poste des membres clés du personnel.

### Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 9 M\$, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, de 7 M\$, par rapport au trimestre précédent, et de 17 M\$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, par rapport à la période correspondante de 2016, en raison surtout de la hausse du résultat net et de la prise en compte des résultats de The PrivateBank au troisième trimestre de 2017.

## Marchés des capitaux

**Marchés des capitaux** offrent des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à des clients institutionnels à l'échelle mondiale.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2017	30 avr. 2017 <sup>2</sup>	31 juill. 2016 <sup>2</sup>	31 juill. 2017	31 juill. 2016 <sup>2</sup>
Produits					
Marchés CIBC, réseau mondial	360 \$	407 \$	415 \$	1 298 \$	1 275 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement	321	284	325	893	831
Divers	(2)	(1)	29	7	19
Total des produits <sup>3</sup>	679	690	769	2 198	2 125
Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	1	(5)	47	(4)	155
Charges autres que d'intérêts	340	348	355	1 054	1 019
Résultat avant impôt sur le résultat	338	347	367	1 148	951
Impôt sur le résultat <sup>3</sup>	86	80	86	283	217
Résultat net	252 \$	267 \$	281 \$	865 \$	734 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	252 \$	267 \$	281 \$	865 \$	734 \$
Coefficient d'efficacité <sup>3</sup>	50,1 %	50,4 %	46,2 %	47,9 %	48,0 %
Rendement des capitaux propres <sup>4</sup>	33,2 %	35,4 %	33,2 %	37,1 %	30,4 %
Charge au titre du capital économique <sup>4</sup> (b)	(74) \$	(72) \$	(83) \$	(226) \$	(235) \$
Profit économique <sup>4</sup> (a+b)	178 \$	195 \$	198 \$	639 \$	499 \$
Équivalents temps plein	1 327	1 262	1 301	1 327	1 301

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le trimestre considéré. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 20 M\$ pour les trois mois clos le 31 juillet 2017 (123 M\$ au 30 avril 2017 et 142 M\$ au 31 juillet 2016) et de 261 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 (377 M\$ au 31 juillet 2016). Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

4) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

### Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est élevé à 252 M\$, en baisse de 29 M\$ en comparaison au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la diminution des produits, en partie contrebalancée par la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et par la baisse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a diminué de 15 M\$ par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de la diminution des produits, en partie contrebalancée par la baisse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 s'est établi à 865 M\$, en hausse de 131 M\$ par rapport à la période correspondante de 2016, en grande partie en raison d'une reprise sur la provision pour pertes sur créances, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances pour la période correspondante de 2016, et de l'augmentation des produits, en partie neutralisée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

### Produits

Les produits ont reculé de 90 M\$, ou 12 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont diminué de 55 M\$, en raison surtout de la baisse des produits tirés de la négociation de dérivés sur actions et de dérivés de taux d'intérêt, en partie contrebalancée par un profit à la vente d'un placement et la hausse des produits tirés de la négociation des dérivés de change.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont diminué de 4 M\$, essentiellement à cause de la diminution des produits tirés de la souscription de titres de participation, en partie contrebalancée par la montée des produits tirés des Services financiers aux entreprises et la hausse des profits du portefeuille de placement.

Les produits Divers ont diminué de 31 M\$, car les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient un profit lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation, présenté à titre d'élément d'importance.

Les produits ont connu une baisse de 11 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont diminué de 47 M\$, en raison surtout de la baisse des produits tirés de la négociation de dérivés sur actions et de dérivés de taux d'intérêt, en partie contrebalancée par un profit à la vente d'un placement et la hausse des produits tirés de la négociation des dérivés de change.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont augmenté de 37 M\$, en raison surtout de la hausse des produits provenant de la souscription de titres de créance et de titres de participation, et des Services financiers aux entreprises, en partie contrebalancée par la baisse des profits du portefeuille de placement.

Les produits Divers ont été comparables à ceux du trimestre précédent.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, les produits se sont accrus de 73 M\$, ou 3 %, en comparaison de la période correspondante de 2016.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont augmenté de 23 M\$, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des produits tirés des activités de financement dans les marchés mondiaux, de la négociation de dérivés de marchandises et de dérivés sur actions, de la variation des réserves ayant trait aux expositions sur dérivés des clients et au profit à la vente d'un placement. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la baisse des produits tirés de la négociation de dérivés de taux d'intérêt, de dérivés de change et de dérivés sur actions.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont augmenté de 62 M\$, en raison surtout de la hausse des profits du portefeuille de placement, de la montée des produits de Services financiers aux entreprises et des activités de souscription de titres de créance, en partie contrebalancées par la baisse des produits tirés des activités de souscription de titres de créance.

Les produits Divers ont reculé de 12 M\$, compte tenu de la baisse des produits provenant de nos activités en voie de liquidation, y compris le profit lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation susmentionné.

### **Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances**

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 46 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, car les résultats comprenaient des pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe, présentées à titre d'élément d'importance.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 6 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison des reprises faites au trimestre précédent.

Les résultats des neuf mois clos le 31 juillet 2017 comprennent une reprise sur la provision pour pertes sur créances de 4 M\$, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances de 155 M\$ au cours de la période correspondante de 2016, en raison surtout du meilleur rendement dans le secteur du pétrole et du gaz. Les résultats de la période correspondante de 2016 comprenaient également les pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe susmentionnées.

### **Charges autres que d'intérêts**

Les charges autres que d'intérêts ont connu une baisse de 15 M\$, ou 4 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 8 M\$, ou 2 %, comparativement au trimestre précédent, en raison surtout de la baisse de la rémunération liée au rendement.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, les charges autres que d'intérêts ont monté de 35 M\$, ou 3 %, en regard de la période correspondante de 2016, ce qui reflète principalement la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la rémunération liée au rendement.

### **Impôt sur le résultat**

L'impôt sur le résultat était comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'augmentation de 6 M\$ de l'impôt sur le résultat comparativement au trimestre précédent s'explique surtout par l'incidence des variations de la proportion du résultat assujetti à des taux d'impôt variés dans différents territoires.

L'augmentation de 66 M\$ de l'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos 31 juillet 2017 comparativement à la période correspondante de 2016 s'explique essentiellement par la hausse du résultat et l'incidence des variations de la proportion du résultat assujetti à des taux d'impôt variés dans différents territoires.

## Siège social et autres

**Siège social et autres** comprend les groupes fonctionnels suivants, soit Technologie et opérations, Finance, Administration, Gestion du risque et Vérification interne, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Les coûts fonctionnels et les coûts de soutien de The PrivateBank sont comptabilisés directement dans les charges de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2017	30 avr. 2017	31 juill. 2016	31 juill. 2017	31 juill. 2016
Produits					
Services bancaires internationaux	183 \$	178 \$	176 \$	540 \$	546 \$
Divers	58	(97)	(109)	(135)	(218)
Total des produits <sup>2</sup>	241	81	67	405	328
Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	(13)	(12)	(1)	(20)	117
Charges autres que d'intérêts	365	302	289	961	927
Perte avant impôt sur le résultat	(111)	(209)	(221)	(536)	(716)
Impôt sur le résultat <sup>2</sup>	(61)	(166)	(186)	(393)	(540)
Perte nette	(50) \$	(43) \$	(35) \$	(143) \$	(176) \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	4 \$	5 \$	6 \$	14 \$	16 \$
Actionnaires	(54)	(48)	(41)	(157)	(192)
Équivalents temps plein	17 650	17 097	17 726	17 650	17 726

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis sont présentés selon la BIE. Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 21 M\$ pour les trois mois clos le 31 juillet 2017 (123 M\$ au 30 avril 2017 et 142 M\$ au 31 juillet 2016) et 262 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 (377 M\$ au 31 juillet 2016).

### Aperçu financier

L'ajustement selon la BIE<sup>2</sup> a été moins élevé au trimestre considéré et pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, ce qui a donné lieu à une hausse des produits et à une baisse de l'économie d'impôt compensatoire, par rapport aux périodes comparatives.

La perte nette du trimestre s'est établie à 50 M\$, contre une perte nette de 35 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une hausse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par l'augmentation des produits.

La hausse de 7 M\$ de la perte nette par rapport à celle du trimestre précédent s'explique surtout par la hausse des charges autres que d'intérêts et de l'impôt sur le résultat, en partie contrebalancée par l'augmentation des produits.

La perte nette des neuf mois clos le 31 juillet 2017 s'est établie à 143 M\$, contre une perte nette de 176 M\$ à la période correspondante de 2016, en raison surtout d'une reprise sur la provision pour pertes sur créances, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances au cours de la période correspondante il y a un an, en partie contrebalancée par la diminution des produits (compte non tenu de l'incidence de l'ajustement selon la BIE<sup>2</sup> susmentionnée) et la hausse des charges autres que d'intérêts.

### Produits

Les produits ont bondi de 174 M\$, ou 260 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'augmentation de 7 M\$ des produits de Services bancaires internationaux est surtout attribuable au meilleur rendement de CIBC FirstCaribbean.

Les produits Divers ont augmenté de 167 M\$, en raison surtout de l'ajustement selon la BIE<sup>2</sup> moins élevé et de la hausse des produits de trésorerie.

Les produits ont connu une hausse de 160 M\$, ou 198 %, par rapport au trimestre précédent.

L'augmentation de 5 M\$ des produits de Services bancaires internationaux est surtout attribuable au meilleur rendement de CIBC FirstCaribbean, en partie contrebalancé par l'incidence défavorable des taux de change.

Les produits Divers ont augmenté de 155 M\$, en raison surtout de l'ajustement selon la BIE<sup>2</sup> moins élevé et de la hausse des produits de trésorerie.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, les produits se sont accrus de 77 M\$, ou 23 %, en comparaison de la période correspondante de 2016.

La diminution de 6 M\$ des produits de Services bancaires internationaux est surtout attribuable à l'incidence défavorable des taux de change.

Les produits Divers ont augmenté de 83 M\$, en raison surtout de l'ajustement selon la BIE<sup>2</sup> moins élevé. Les résultats de la période correspondante de 2016 comprenaient un profit à la vente d'un centre de traitement, présenté à titre d'élément d'importance.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

La reprise sur la provision pour pertes sur créances a augmenté de 12 M\$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une baisse plus importante de la provision collective.

La reprise sur la provision pour pertes sur créances était comparable à celle du trimestre précédent.

Les résultats pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 comprenaient une reprise sur la provision pour pertes sur créances de 20 M\$, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances de 117 M\$ au cours de la période correspondante de 2016, étant donné que les résultats de la période correspondante l'an dernier comprenaient des augmentations de la provision collective, présentées à titre d'élément d'importance.

### **Charges autres que d'intérêts**

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 76 M\$, ou 26 %, en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement du fait des provisions constituées pour certaines procédures judiciaires en cours, ainsi que des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration relativement à l'acquisition de The PrivateBank, présentés à titre d'élément d'importance, et de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont monté de 63 M\$, ou 21 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout d'une hausse des provisions constituées pour des procédures judiciaires et des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration susmentionnés.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 ont augmenté de 34 M\$, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de 2016. La hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, y compris les coûts de transaction et les coûts connexes à l'intégration susmentionnés, a été en partie contrebalancée par la baisse des provisions constituées pour certaines procédures judiciaires, présentées à titre d'élément d'importance dans les deux périodes.

### **Impôt sur le résultat**

L'économie d'impôt a affiché une baisse de 125 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par des pertes moins élevées et un ajustement selon la BIE<sup>2</sup> également moins élevé.

L'économie d'impôt a reculé de 105 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de l'ajustement selon la BIE<sup>2</sup> moins élevé.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, l'économie d'impôt a diminué de 147 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2016, compte tenu des pertes moins élevées, de l'ajustement selon la BIE<sup>2</sup> moins élevé et d'un recouvrement d'impôt découlant du changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, présentée à titre d'éléments d'importance au cours de la période correspondante il y a un an.



# Situation financière

## Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, au	31 juill. 2017 <sup>1</sup>	31 oct. 2016
<b>Actif</b>		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	19 917 \$	14 165 \$
Valeurs mobilières	88 380	87 423
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	45 072	33 810
Prêts et acceptations, nets de la provision	358 993	319 781
Dérivés	26 370	27 762
Autres actifs	22 180	18 416
	<b>560 912 \$</b>	<b>501 357 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Dépôts	439 357 \$	395 647 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	37 196	24 550
Dérivés	28 151	28 807
Autres passifs	22 991	25 314
Titres secondaires	3 195	3 366
Capitaux propres	30 022	23 673
	<b>560 912 \$</b>	<b>501 357 \$</b>

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

### Actif

Au 31 juillet 2017, le total de l'actif avait augmenté de 59,6 G\$, ou 12 %, en comparaison du 31 octobre 2016, déduction faite d'une diminution d'environ 9 G\$ imputable à la dépréciation du dollar américain. L'acquisition de The PrivateBank a ajouté des actifs d'un montant d'environ 31 G\$ au 31 juillet 2017.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont augmenté de 5,8 G\$, ou 41 %, surtout en raison de la hausse des placements de trésorerie à court terme.

Les valeurs mobilières se sont accrues de 957 M\$, ou 1 %, en raison surtout de l'inclusion des valeurs mobilières découlant de l'acquisition de The PrivateBank, ainsi que de la hausse des valeurs disponibles à la vente, en partie contrebalancées par une baisse des valeurs du compte de négociation.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont augmenté de 11,3 G\$, ou 33 %, en raison principalement des activités des clients.

Les prêts et les acceptations, nets de la provision, ont augmenté de 39,2 G\$, ou 12 %, du fait de la hausse des prêts aux entreprises et aux gouvernements américains découlant de l'acquisition de The PrivateBank et d'une hausse des prêts hypothécaires à l'habitation au Canada.

Les dérivés ont diminué de 1,4 G\$, ou 5 %, sous l'effet principalement de la baisse des évaluations des dérivés de taux d'intérêt, en partie compensée par une hausse des évaluations des dérivés de taux de change et des dérivés sur actions.

Les autres actifs ont augmenté de 3,8 G\$, ou 20 %, en raison surtout de la hausse du goodwill par suite de l'acquisition de The PrivateBank.

### Passif

Au 31 juillet 2017, le total du passif avait augmenté de 53,2 G\$, ou 11 %, en comparaison du 31 octobre 2016, déduction faite d'une diminution d'environ 9 G\$ imputable à la dépréciation du dollar américain. L'acquisition de The PrivateBank a ajouté des passifs d'un montant d'environ 24 G\$ au 31 juillet 2017.

Les dépôts ont progressé de 43,7 G\$, ou 11 %, du fait essentiellement de l'inclusion des soldes liés à The PrivateBank, de l'augmentation du financement de gros et de la croissance des volumes dans les dépôts de détail au Canada. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, voir la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres ont augmenté de 12,6 G\$, ou 52 %, en raison principalement des activités des clients.

Les dérivés ont diminué de 656 M\$, ou 2 %, sous l'effet principalement de la baisse des évaluations des dérivés de taux d'intérêt, en partie compensée par une hausse des évaluations des dérivés de taux de change et des dérivés sur actions.

Les autres passifs ont diminué de 2,3 G\$, ou 9 %, en raison surtout d'une baisse des acceptations.

### Capitaux propres

Au 31 juillet 2017, l'augmentation des capitaux propres de 6,3 G\$, ou 27 %, par rapport au 31 octobre 2016, était surtout imputable à l'émission d'actions découlant de l'acquisition de The PrivateBank, ainsi que de nos régimes à l'intention des actionnaires et des employés, et à une hausse nette des résultats non distribués.

## Sources de financement

Nous gérons activement notre capital de façon à maintenir des sources de capitaux solides et efficaces, à augmenter le plus possible le rendement en fonction du risque pour les actionnaires et à satisfaire aux exigences réglementaires. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 29 à 38 du Rapport annuel 2016.

### Exigences en matière de fonds propres réglementaires selon Bâle III

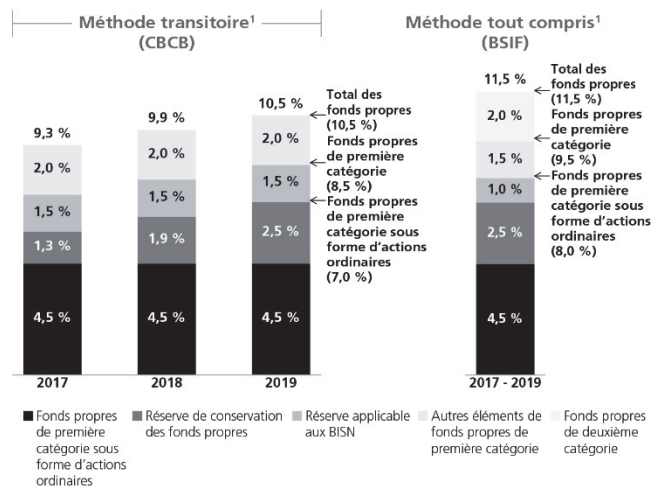
Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres au moins équivalents aux ratios minimums « tout compris » de 2019, majorés d'une réserve de conservation. « Tout compris » est défini par le BSIF comme les capitaux propres calculés de manière à inclure tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Certaines déductions des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires seront introduites progressivement à raison de 20 % par an à compter de 2014 pour la détermination des fonds propres aux termes des dispositions transitoires. Les montants qui ne sont pas encore déduits des fonds propres aux termes des dispositions transitoires du BSIF sont pondérés en fonction du risque, ce qui crée une différence entre les actifs pondérés en fonction du risque selon la méthode transitoire et ceux selon la méthode tout compris.

La CIBC, tout comme la Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale et La Banque Toronto-Dominion, a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada, et est assujéti à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires de 1,0 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les ratios cibles minimums pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres pour la période considérée sont respectivement de 8,0 %, 9,5 % et 11,5 %. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. De plus, en vigueur depuis le premier trimestre de 2017, les banques doivent conserver une réserve anticyclique de fonds propres supplémentaire équivalente à la moyenne pondérée des réserves déployées au Canada et dans certains autres États où il y a une exposition au risque de crédit du secteur privé<sup>1</sup>.

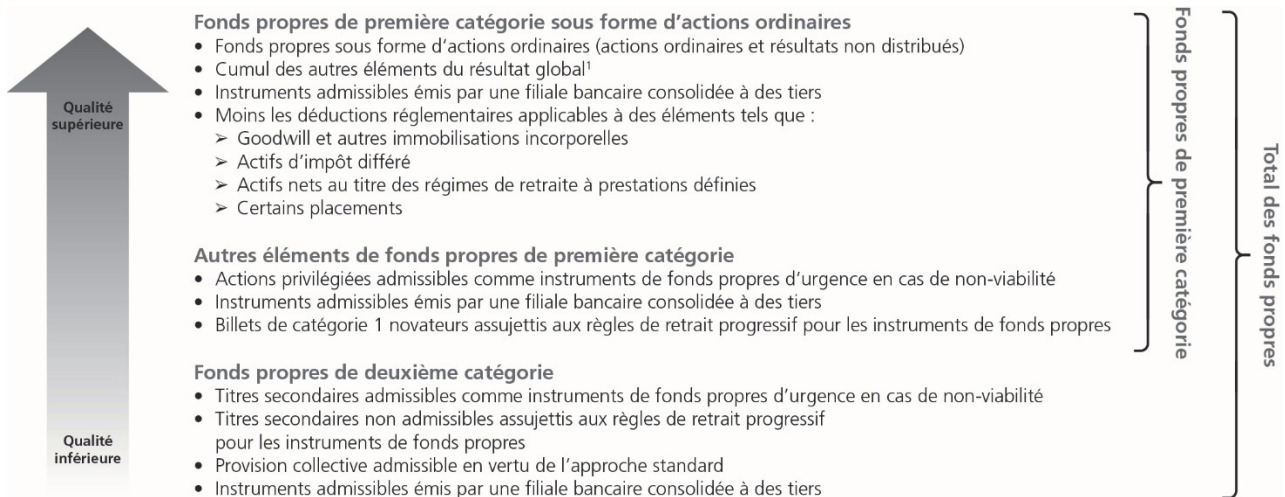
Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée, ce qui est conforme à la méthode de consolidation appliquée à nos états financiers décrite à la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2016, à l'exception de nos filiales du domaine de l'assurance (CIBC Reinsurance Company Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujéti à la ligne directrice du BSIF portant sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent des sociétés d'assurance-vie.

La comparaison entre le ratio de fonds propres selon la méthode transitoire déterminé par le CBCB et le ratio de fonds propres cible selon la méthode tout compris déterminé par le BSIF se présente comme suit.



1) Une réserve anticyclique de fonds propres s'applique également, mais elle était négligeable pour la CIBC au 31 juillet 2017.

Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre.

## Fonds propres réglementaires

En millions de dollars, au	31 juill. 2017	31 oct. 2016
<b>Méthode transitoire</b>		
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	22 221 \$	20 751 \$
Fonds propres de première catégorie	24 220	22 596
Total des fonds propres	27 598	25 949
APR <sup>1)</sup>	200 100	173 902
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,1 %	11,9 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,1 %	13,0 %
Ratio du total des fonds propres	13,8 %	14,9 %
<b>Méthode tout compris</b>		
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	20 664 \$	19 148 \$
Fonds propres de première catégorie	23 726	21 666
Total des fonds propres	27 153	25 083
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires <sup>1)</sup>	198 459	168 996
APR aux fins des fonds propres de première catégorie <sup>1)</sup>	198 686	169 322
APR aux fins du total des fonds propres <sup>1)</sup>	198 867	169 601
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	10,4 %	11,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	11,9 %	12,8 %
Ratio du total des fonds propres	13,7 %	14,8 %

1) Avant d'appliquer toute forme d'exigence relative au plancher de fonds propres, le cas échéant, il existe trois différents niveaux d'APR aux fins du calcul des ratios de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres selon l'option choisie par la CIBC relativement à l'intégration progressive de l'exigence de fonds propres pour les REC. Depuis l'adoption du dispositif de Bâle II en 2008, le BSIF a imposé une exigence relative au plancher de fonds propres pour les institutions qui appliquent l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour le risque de crédit. On détermine le plancher de fonds propres en comparant l'exigence de fonds propres selon Bâle I à celle selon Bâle III, tel qu'il est indiqué par le BSIF. Toute insuffisance entre les exigences de fonds propres selon Bâle III et celles selon Bâle I est ajoutée aux APR.

### Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris)

Au 31 juillet 2017, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait diminué de 0,9 % par rapport à celui du 31 octobre 2016, en raison d'une hausse de l'APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, en partie contrebalancée par une augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires. La hausse de l'APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires s'explique surtout par l'acquisition de The PrivateBank, ainsi que par la croissance interne et les migrations du portefeuille, en partie contrebalancées par les variations nettes des taux de change et la mise à jour des paramètres. L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires est attribuable à l'émission d'actions découlant de l'acquisition de The PrivateBank, ainsi que de nos régimes à l'intention des actionnaires et des employés, et au capital autogénéré (résultat net moins les dividendes), en partie contrebalancés par la hausse des déductions réglementaires applicables au goodwill et aux immobilisations incorporelles découlant de l'acquisition de The PrivateBank et les variations nettes des taux de change.

## Variations du total des fonds propres réglementaires

Les changements apportés au total des fonds propres réglementaires (méthode tout compris) en vertu de Bâle III entre le 31 octobre 2016 et le 31 juillet 2017 sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars

Solde au 31 octobre 2016	25 083 \$
Émission d'actions ordinaires en vertu de l'acquisition de The PrivateBank	3 443
Autre émission d'actions ordinaires	168
Émission d'actions privilégiées	800
Émission de titres secondaires	-
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-
Rachat d'actions privilégiées	-
Résultat net applicable aux actionnaires	3 540
Dividendes des actions ordinaires et des actions privilégiées	(1 580)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-
Actions émises en remplacement de dividendes en espèces	548
Variation des soldes du cumul des autres éléments du résultat global compris dans les fonds propres réglementaires	
Écart de change, montant net	(807)
Variation nette des valeurs disponibles à la vente	(77)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	4
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	264
Variation de l'insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues	(164)
Variation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles	(3 831)
Remboursement de titres secondaires	-
Divers, y compris la variation des ajustements réglementaires	(238)
Solde au 31 juillet 2017	27 153 \$

## Variations de l'APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires

Les tableaux suivants présentent les variations de l'APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris) relativement aux risques de crédit et de marché et au risque opérationnel du 31 octobre 2016 au 31 juillet 2017.

### Risque de crédit

En millions de dollars

	Risque de crédit	Tranche associée au risque de crédit de contrepartie <sup>1</sup>
Solde au 31 octobre 2016	143 075 \$	8 861 \$
Taille du portefeuille <sup>2</sup>	10 020	1 213
Qualité du portefeuille <sup>3</sup>	(3 511)	(755)
Mises à jour du modèle <sup>4</sup>	(2 522)	(37)
Méthode et politique <sup>5</sup>	1 085	361
Acquisitions et cessions	26 517	90
Variations des taux de change	(4 279)	(217)
Divers	(2 231)	(80)
Solde au 31 juillet 2017 <sup>6</sup>	168 154 \$	9 436 \$

1) Comprend les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

2) A trait à la hausse ou à la baisse nette des expositions sous-jacentes.

3) A trait aux variations des facteurs d'atténuation des risques de crédit et de la qualité du crédit des emprunteurs / des contreparties.

4) A trait aux changements apportés au modèle ou aux paramètres internes.

5) A trait aux changements réglementaires touchant l'ensemble du secteur (c.-à-d., Bâle III) et aux changements apportés par la CIBC aux méthodes de calcul des fonds propres liés à ses portefeuilles.

6) Comprend un montant de 3 264 M\$ au titre de l'APR incluant les REC aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires relativement aux dérivés de gré à gré bilatéraux.

L'augmentation des APR liés au risque de crédit a surtout trait à l'acquisition de The PrivateBank, ainsi qu'à la croissance interne dans l'ensemble de nos activités tout au long de l'exercice. La diminution de la qualité du portefeuille reflète l'incidence des mises à niveau des portefeuilles au cours de l'exercice. Les mises à jour du modèle comprennent des améliorations et des mises à jour normales de nos modèles et paramètres sous-jacents fondés sur la notation interne avancée.

### Risque de marché

En millions de dollars

Solde au 31 octobre 2016	4 175 \$
Variations des niveaux de risque <sup>1</sup>	1 654
Mises à jour du modèle <sup>2</sup>	(284)
Méthode et politique <sup>3</sup>	-
Acquisitions et cessions	59
Variations des taux de change	374
Divers	-
Solde au 31 juillet 2017	5 978 \$

1) A trait aux variations des positions ouvertes et des données du marché.

2) A trait aux changements apportés au modèle ou aux paramètres internes.

3) A trait aux changements réglementaires touchant l'ensemble du secteur (c.-à-d., Bâle III) et aux changements apportés par la CIBC aux méthodes de calcul des fonds propres liés à ses portefeuilles.

La hausse globale de l'APR reflétant le risque de marché découle surtout de la variation des niveaux de risque, qui comprend les variations des positions ouvertes et des taux du marché ayant une incidence sur ces positions, ainsi que les variations des taux de change. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par des mises à jour des modèles internes.

### Risque opérationnel

En millions de dollars

Solde au 31 octobre 2016	<b>21 746 \$</b>
Variations des niveaux de risque <sup>1</sup>	<b>1 012</b>
Méthode et politique <sup>2</sup>	-
Acquisitions et cessions	<b>1 569</b>
<b>Solde au 31 juillet 2017</b>	<b>24 327 \$</b>

1) A trait aux variations des pertes et aux changements survenus dans l'environnement de l'entreprise et dans les facteurs liés au contrôle interne.

2) A trait aux changements réglementaires touchant l'ensemble du secteur (c.-à-d., Bâle III) et aux changements apportés par la CIBC aux méthodes de calcul des fonds propres liés à ses portefeuilles.

La hausse de l'APR reflétant le risque opérationnel découle surtout de l'acquisition de The PrivateBank. Selon l'approche de mesure avancée, la variation des niveaux de risque reflète les variations des pertes ainsi que les changements survenus dans l'environnement de l'entreprise, dans les facteurs liés au contrôle interne et dans le résultat brut, tel qu'il est décrit par le CBCB. Les mises à jour de la méthode et de la politique reflètent les changements apportés par la CIBC aux méthodes de calcul des fonds propres liés à ses portefeuilles.

### Amélioration constante des exigences de fonds propres fondées sur le risque

Le CBCB a publié diverses propositions visant l'apport de changements aux exigences actuelles de fonds propres fondées sur le risque (se reporter à la page 34 du Rapport annuel 2016), propositions qui sont en constante évolution.

En décembre 2016, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice sur les normes de fonds propres, qui est en vigueur depuis le premier trimestre de 2017.

En mars 2017, le CBCB a publié un document consultatif se penchant sur l'identification et la gestion du risque d'intervention, assorti d'un échéancier de mise en œuvre au plus tard à la fin de 2019. Le risque d'intervention s'entend du risque qu'une banque offre un soutien financier à une entité non consolidée si elle se trouvait en difficulté financière, et ce, même au-delà ou en l'absence d'obligations contractuelles ou de liens sous forme de participations. Ces lignes directrices visent surtout les entités non consolidées, dont les conduits de titrisation, les entités émettrices structurées d'investissement et les fonds du marché monétaire.

En juillet 2017, le CBCB a publié le document consultatif intitulé *Capital treatment for simple, transparent and comparable short-term securitisations*, qui fournit des lignes directrices et des exigences supplémentaires qui permettent de déterminer si le capital des banques agissant à titre d'investisseurs ou de promoteurs dans le cadre de titrisations à court terme simples, transparentes et comparables peuvent bénéficier d'un traitement privilégié. Le traitement proposé est conforme aux révisions apportées par le CBCB au cadre de titrisation en juillet 2016.

Également en juillet 2017, le BSIF a annoncé qu'il modifiait l'échéancier de mise en œuvre au Canada du cadre du risque de marché du CBCB, faisant passer la date d'adoption de la fin de 2019 au plus tôt au premier trimestre de 2021. Cette date révisée diffère de celle de 2019 prévue par le CBCB en raison des défis et incertitudes liés à la mise en œuvre des exigences.

La CIBC continuera de suivre les développements touchant les exigences de fonds propres fondées sur le risque et de s'y préparer.

### Ratio de levier selon Bâle III

Les réformes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprenaient une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque.

Le ratio de levier représente les fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition au ratio de levier. Le ratio de levier est décrit dans les règlements comme étant la somme des éléments suivants :

- i) les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- ii) les expositions sur dérivés;
- iii) les expositions sur cessions temporaires de titres;
- iv) les expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions liées à la titrisation).

Le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent des ratios de levier qui sont au moins équivalents à 3,0 %. Au gré du BSIF, ces ratios peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

En millions de dollars, au		<b>31 juill. 2017</b>	31 oct. 2016
<b>Méthode transitoire</b>			
Fonds propres de première catégorie	A	<b>24 220 \$</b>	22 596 \$
Expositions du ratio de levier	B	<b>602 730</b>	546 136
Ratio de levier	A/B	<b>4,0 %</b>	4,1 %
<b>Méthode tout compris</b>			
Fonds propres de première catégorie	C	<b>23 726 \$</b>	21 666 \$
Expositions du ratio de levier	D	<b>602 314</b>	545 480
Ratio de levier	C/D	<b>3,9 %</b>	4,0 %

### Ratio de levier – Méthode tout compris

Au 31 juillet 2017, le ratio de levier a diminué de 0,1 % par rapport à celui du 31 octobre 2016, en raison d'une augmentation des expositions du ratio de levier, en partie contrebalancée par l'augmentation des fonds propres de première catégorie. L'augmentation des expositions du ratio de levier est surtout imputable à une hausse des actifs au bilan découlant essentiellement de l'acquisition de The PrivateBank et d'une hausse des expositions sur cessions temporaires de titres. L'augmentation des fonds propres de première catégorie s'explique surtout par les facteurs ayant trait aux fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires susmentionnés, ainsi que par l'émission d'actions privilégiées.

### *Proposition de révisions au ratio de levier*

Les révisions proposées par le CBCB sont présentées à la page 35 du Rapport annuel 2016 et devraient être finalisées en vue de leur mise en œuvre le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### **Révisions concernant les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier**

En janvier 2015, le CBCB a publié le document intitulé *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – version révisée*, qui présente la première phase d'une initiative visant à remplacer les exigences actuelles de divulgation en vertu du troisième pilier à l'égard de différentes catégories de risque. Le troisième pilier vise à renforcer la discipline de marché au moyen d'exigences réglementaires de divulgation qui permettront d'améliorer l'uniformité et la comparabilité des informations à fournir et d'accroître la transparence et la confiance concernant l'exposition d'une banque aux risques et l'adéquation globale de ses fonds propres réglementaires.

En avril 2017, le BSIF a publié sa ligne directrice confirmant ses prévisions quant à la mise en œuvre nationale des exigences en vertu de la première phase du troisième pilier du CBCB, qui devra être faite d'ici le quatrième trimestre de 2018.

En mars 2017, le CBCB a publié le document intitulé *Pillar 3 disclosure requirements – consolidated and enhanced framework*, une norme qui définit la deuxième phase du projet. La norme comprend des améliorations apportées aux exigences de janvier 2015, l'introduction d'un certain nombre de nouvelles obligations d'information, et la consolidation dans le troisième pilier de toutes les obligations d'information du CBCB. Le CBCB a également lancé une troisième phase de sa revue du troisième pilier. Le BSIF n'a pas encore publié les exigences liées à la deuxième et à la troisième phase.

La CIBC continuera de suivre les développements dans ce domaine et de s'y préparer.

### **Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale (BISM)**

En mars 2017, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Global Systemically Important Banks - Revised Assessment Framework*, qui propose des révisions du cadre d'évaluation pour les BISM avec comme objectif d'aborder les nouveaux aspects du risque systémique ne faisant pas partie du cadre actuel. Les propositions comprennent de nouveaux indicateurs définissant les BISM ainsi que des changements apportés aux définitions et à la pondération éventuelle des indicateurs actuels. La version modifiée de la méthode d'évaluation devrait être finalisée en 2017 et entrer en vigueur pour l'évaluation des BISM de 2019.

### **Règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation des banques (recapitalisation interne)**

En juin 2016, un cadre législatif pour un régime de recapitalisation interne des BISN du Canada a été sanctionné. L'objectif stratégique global est le renforcement de la stabilité financière ainsi que la protection des contribuables en cas de défaillance d'une BISN, et est compatible avec les objectifs des règlements du Conseil de stabilité financière au titre de la norme relative à la capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) à l'intention des BISN. Le régime de recapitalisation interne permet la conversion opportune, en totalité ou en partie, de certains passifs bancaires en fonds propres (créances requalifiables) sous forme d'actions ordinaires afin de s'assurer que la BISN soit bien capitalisée à l'issue de la conversion.

Le 16 juin 2017, le ministère des Finances a publié une version provisoire des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) lui permettant de mettre en œuvre le régime de recapitalisation interne, y compris d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles d'une BISN dans le cas où elle devenait non viable. La responsabilité de désigner une banque en tant que BISN, d'établir le niveau minimal de recapitalisation interne ou de CTAP et de décider si une banque est non viable incombe au BSIF. Conformément aux consultations antérieures, les passifs admissibles à la recapitalisation interne sont non garantis et échangeables et ont une durée initiale jusqu'à l'échéance de plus de 400 jours. Les dépôts des clients, les dérivés et les billets structurés ne seraient pas admissibles à la recapitalisation interne. Les règlements entreraient en vigueur 180 jours après la date de leur inscription.

Parallèlement à la publication de la version provisoire des règlements relatifs à la recapitalisation interne, le BSIF a publié une version préliminaire à des fins de consultation publique de la ligne directrice portant sur la CTAP pour les BISN du Canada et sur les instruments gardés aux fins de la CTAP. La ligne directrice sur la CTAP du BSIF exige que les BISN maintiennent un minimum de 21,5 % en instruments admissibles à la CTAP<sup>1</sup> en fonction de leurs APR et de 6,75 % en fonction de leurs expositions du ratio de levier. Les BISN devront aussi maintenir des réserves supérieures aux ratios minimaux de CTAP. Les passifs admissibles aux fins de la CTAP doivent respecter toutes les exigences énoncées dans les règlements de recapitalisation interne et, parmi ces exigences, ils doivent avoir une échéance résiduelle qui dépasse 365 jours. Les exigences minimales de CTAP devraient entrer en vigueur à l'exercice 2022.

La proposition visant les instruments gardés aux fins de la CTAP est conforme avec la norme du CBCB sur le même sujet, laquelle a été finalisée en octobre 2016. En vertu du projet de ligne directrice, les placements que nous détenons sous forme d'instruments gardés aux fins de la CTAP dans d'autres BISM et BISN du Canada doivent être déduits de nos fonds propres de deuxième catégorie si le total de nos participations ainsi que les participations sous forme d'instruments de fonds propres détenues dans d'autres institutions financières dépassent certains seuils en fonction de nos fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

1) La somme de la CTAP d'une BISN est assujettie à certains ajustements, notamment les fonds propres de première catégorie, les fonds propres de deuxième catégorie ainsi que les actions et les passifs prescrits qui peuvent être convertis en actions ordinaires et qui respectent les critères d'admissibilité énoncés dans le projet de ligne directrice sur la CTAP du BSIF.

### **Activités importantes de gestion du capital**

#### *Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires*

Le 10 mars 2017, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 8 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 13 mars 2018. Aucune action ordinaire n'a été rachetée en vertu de cette offre.

#### *Émission d'actions ordinaires en vertu de l'acquisition de The PrivateBank*

Le 23 juin 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank et, à cet égard, nous avons émis 32 137 402 actions ordinaires de la CIBC. Pour plus de précisions, voir les notes 3 et 9 de nos états financiers consolidés intermédiaires.

#### *Régime d'investissement à l'intention des actionnaires (le régime)*

À compter de la date de versement du dividende le 28 octobre 2016, la CIBC a choisi d'émettre des actions à même le capital autorisé pour respecter les exigences du régime. En vertu du régime, nous avons émis 1 772 067 actions ordinaires pour une contrepartie de 187 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2017 et 5 073 283 actions ordinaires pour une contrepartie de 549 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017.

## Dividendes

Le 23 août 2017, le conseil d'administration (le conseil) a approuvé une augmentation du dividende trimestriel, le faisant passer de 1,27 \$ à 1,30 \$ l'action ordinaire pour le trimestre clos le 31 octobre 2017.

Le dividende trimestriel a augmenté, passant de 1,24 \$ à 1,27 \$ l'action ordinaire pour le trimestre clos le 30 avril 2017.

## Actions privilégiées

Le 2 juin 2017, nous avons émis 32 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 45 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (actions de série 45), d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 800 M\$. Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 31 juillet 2022, les actions de série 45 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 4,40 %. Le 31 juillet 2022 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 3,38 %.

En vertu des droits de rachat de la CIBC, les porteurs d'actions de série 45 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 46 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (actions de série 46), sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2022 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 46 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,38 %. Les porteurs d'actions de série 46 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 45, sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2027 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 45 en circulation à la valeur nominale le 31 juillet 2022 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 46 en circulation à la valeur nominale le 31 juillet 2027 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

## Titres secondaires

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2017, nous avons acheté et annulé une tranche de 42 M\$ (34 M\$ US) de nos débentures à taux variable échéant en 2084.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2017, nous avons acheté et annulé une tranche de 25 M\$ (19 M\$ US) de nos débentures à taux variable échéant en 2085.

## Instruments convertibles

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation :

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 31 juillet 2017	Actions en circulation		Prix minimal de conversion par action ordinaire	Nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion
	Nombre d'actions	Valeur nominale		
<b>Actions privilégiées<sup>1, 2</sup></b>				
Série 39 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	16 000 000	400 \$	5,00 \$	80 000 000
Série 41 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Série 43 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Série 45 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	32 000 000	800	5,00	160 000 000
<b>Titres secondaires<sup>2, 3</sup></b>				
Débentures à 3,00 % échéant le 28 octobre 2024 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Débentures à 3,42 % échéant le 26 janvier 2026 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
<b>Total</b>		<b>3 800 \$</b>		<b>960 000 000</b>

1) Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.

2) Le nombre maximal d'actions pouvant être émises à la conversion ne tient pas compte des dividendes déclarés et non versés et des intérêts courus.

3) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les débentures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent).

s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 69 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 31 juillet 2017. Tel qu'il a été décrit dans les lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres, un événement déclencheur se produit lorsque le BSIF détermine que la banque n'est plus viable, ou qu'elle est sur le point de le devenir, et, si une fois tous les instruments d'urgence convertis et après avoir pris en compte tous les autres facteurs et toutes les autres circonstances considérés comme pertinents, il est raisonnablement probable que la viabilité de la banque sera rétablie ou maintenue ou, si la banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part d'un gouvernement fédéral ou provincial, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la banque non viable.

## Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Ces arrangements requièrent généralement l'utilisation d'entités structurées, qui sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. La CIBC fait appel à divers types d'entités structurées, dont les activités commerciales comprennent la titrisation des actifs financiers, le financement adossé à des créances mobilières et la gestion d'actifs.

Nous consolidons toutes les fiducies que nous soutenons et qui titrisent nos propres actifs, à l'exception de la fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux. Les précisions sur nos autres arrangements hors bilan figurent aux pages 38 et 39 du Rapport annuel 2016 ainsi qu'à la note 6 des états financiers consolidés du Rapport annuel 2016. Après l'acquisition de The PrivateBank, nous avons aussi consolidé certaines entités structurées pour lesquelles nous sommes le promoteur et qui investissent dans des projets de développement communautaire aux États-Unis en accordant des prêts à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché qui génèrent un rendement surtout sous forme de crédits d'impôt. Au 31 juillet 2017, ces entités structurées consolidées disposaient d'un encours de prêts de 49 M\$. Nos entités structurées non consolidées comprennent maintenant des placements en titres de créance et en actions dans des sociétés à responsabilité limitée relativement à nos initiatives en vertu de la *Community Reinvestment Act* des États-Unis. Ces sociétés à responsabilité limitée investissent dans des projets admissibles de développement communautaire, comme des projets de logements abordables.

Nous assurons la gestion et l'administration d'un fonds monocédant et de plusieurs fonds multicédants soutenus par la CIBC au Canada. Au 31 juillet 2017, le total de l'actif au titre de notre fonds monocédant et de nos fonds multicédants non consolidés s'élevait à 6,1 G\$ (6,0 G\$ au 31 octobre 2016).

Nous touchons des honoraires relativement à la prestation de services liés au fonds monocédant et aux fonds multicédants non consolidés, tels que des facilités de garantie de liquidité et des services de distribution, de structuration de transactions et d'administration des fonds multicédants. Ces honoraires ont totalisé 11 M\$ au troisième trimestre de 2017 (9 M\$ pour le trimestre précédent et 9 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent). Les honoraires pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 ont été de 31 M\$ (26 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016). Tous les honoraires gagnés dans les activités avec les fonds multicédants sont établis selon le marché.

Au 31 juillet 2017, le montant obtenu par voie de financement pour les divers actifs de nos fonds multicédants atteignait 5,6 G\$ (5,4 G\$ au 31 octobre 2016). La durée moyenne pondérée estimée de ces actifs était de 1,5 an (1,5 an au 31 octobre 2016). Nous détenons du papier commercial totalisant 3 M\$ (10 M\$ au 31 octobre 2016) émis par nos fonds multicédants non consolidés que nous soutenons qui offrent du papier commercial à des investisseurs externes. Les facilités de garantie de liquidité consenties à ces fonds multicédants s'élevaient à 8,0 G\$ (7,2 G\$ au 31 octobre 2016). Nous avons également procuré des facilités de crédit de 40 M\$ (40 M\$ au 31 octobre 2016) à ces fonds multicédants.

Nous avons conclu une facilité consortiale pour un engagement de trois ans de 700 M\$ avec le fonds monocédant qui fournit du financement à des franchisés d'un important détaillant canadien. Notre tranche de cet engagement s'élève à 130 M\$ (130 M\$ au 31 octobre 2016). Au 31 juillet 2017, nous avons financé 98 M\$ (103 M\$ au 31 octobre 2016) au moyen de l'émission d'acceptations bancaires et de prêts à taux préférentiel.



Les montants au bilan et notre risque maximal de perte lié à nos arrangements hors bilan avec des entités structurées qui ne sont pas consolidées figurent dans le tableau qui suit. Le risque maximal comprend la valeur comptable des placements non couverts, les montants notionnels pour les facilités de liquidité et de crédit, et les montants notionnels, nets du cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit non couverts vendus sur les actifs de référence des entités structurées. L'incidence des REC n'est pas prise en compte dans le tableau ci-après.

En millions de dollars, au 31 juillet 2017	Fonds monocédant et fonds multicédants	Entités émettrices structurées par des tiers – activités poursuivies	Entités émettrices structurées – activités en voie de liquidation <sup>1</sup>	Divers <sup>2</sup>
<b>Actifs au bilan à leur valeur comptable<sup>3</sup></b>				
Valeurs du compte de négociation	3 \$	272 \$	3 \$	370 \$
Valeurs disponibles à la vente	-	2 092	-	137
Valeurs désignées à leur juste valeur	-	-	89	-
Prêts	98	1 220	32	-
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	1	-	5
Dérivés <sup>4</sup>	-	-	-	-
	<b>101 \$</b>	<b>3 585 \$</b>	<b>124 \$</b>	<b>512 \$</b>
31 octobre 2016	113 \$	4 647 \$	910 \$	448 \$
<b>Passifs au bilan à leur valeur comptable<sup>3</sup></b>				
Dépôts	- \$	- \$	- \$	1 629 \$
Dérivés <sup>4</sup>	-	-	144	33
	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>144 \$</b>	<b>1 662 \$</b>
31 octobre 2016	- \$	- \$	174 \$	1 664 \$
<b>Risque maximal de perte, net des couvertures</b>				
Placements et prêts	101 \$	3 585 \$	124 \$	512 \$
Montant notionnel au titre de dérivés vendus, moins les pertes liées à la juste valeur	-	-	33	-
Facilités de liquidités et de crédit et engagements	5 632 <sup>5</sup>	1 583	12	91
Moins : couvertures des risques liés aux investissements, aux prêts et aux dérivés vendus	-	-	(56)	(370)
	<b>5 733 \$</b>	<b>5 168 \$</b>	<b>113 \$</b>	<b>233 \$</b>
31 octobre 2016	5 613 \$	6 045 \$	409 \$	121 \$

1) Comprennent les entités émettrices de titres adossés à des créances (TAC) avec flux groupés structurées par la CIBC et les entités émettrices structurées par des tiers.

2) Comprennent les structures de placement sans transformation, une fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux, CIBC Capital Trust et les fonds de placement gérés par la CIBC et des véhicules de placement liés à l'ARC.

3) Excluent les entités structurées créées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Federal National Mortgage Association, la Federal Home Loan Mortgage Corporation, la Government National Mortgage Association, les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association.

4) Comprennent des swaps sur défaillance et des swaps sur rendement total vendus en vertu desquels nous assumons des risques. Excluent les dérivés de change, les dérivés de taux d'intérêt et les autres dérivés fournis dans le cours normal des activités de facilitation pour les clients.

5) Compte non tenu d'un montant additionnel de 2,5 G\$ (1,8 G\$ au 31 octobre 2016) lié aux facilités de garantie de liquidité consenties aux fonds multicédants afin qu'ils respectent leur engagement à financer l'achat d'autres actifs et de 3 M\$ (10 M\$ au 31 octobre 2016) lié au placement direct dans les fonds multicédants, que nous considérons comme une exposition aux placements.

D'autres renseignements sur nos entités structurées figurent à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

# Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 40 à 75 du Rapport annuel 2016.

## Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques, dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque pour l'ensemble de la CIBC et au niveau des unités d'exploitation stratégique;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec l'intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour déterminer et tester la conformité aux principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- i) les secteurs d'activité et les groupes fonctionnels et de soutien de la CIBC sont responsables de tous les risques liés à leurs activités, ce qui représente la première ligne de défense;
- ii) la deuxième ligne de défense, soit la fonction Gestion du risque, y compris la fonction Conformité et les autres fonctions de surveillance de la CIBC, est responsable de la surveillance indépendante des risques à l'échelle de l'entreprise inhérents aux activités de la CIBC;
- iii) la troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC, fournit une évaluation indépendante de la conception et de l'efficacité opérationnelle des contrôles, des processus et des systèmes de gestion du risque.

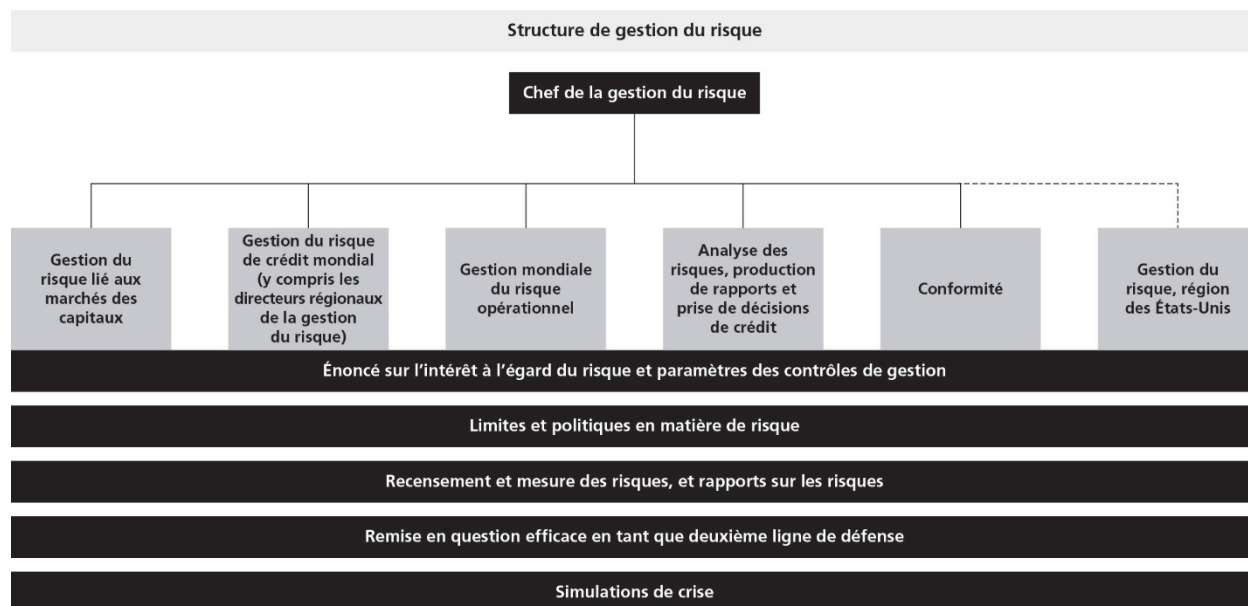
Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes et en prenant les mesures qui s'imposent pour garder l'équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte politique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La production de rapports et la tenue de discussions périodiques et claires sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion de risques à l'échelle de l'entreprise.

## Structure de gestion du risque

Le groupe Gestion du risque, dirigé par le chef de la gestion du risque, est chargé d'établir des stratégies du risque et d'offrir une surveillance indépendante des groupes d'exploitation. Le groupe Gestion du risque est responsable du recensement, de l'appréciation, de l'atténuation, du suivi et du contrôle des risques associés aux activités et aux stratégies d'entreprise. Il est également chargé de remettre en question de façon efficace les pratiques des secteurs d'activité. Notre structure actuelle est présentée ci-dessous :

Des changements ont été apportés à la structure de gestion du risque au cours de l'exercice. Notre structure actuelle est présentée ci-dessous.



Le groupe Gestion du risque effectue plusieurs activités importantes, dont :

- l'élaboration de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC et des paramètres des contrôles de gestion connexes;
- l'établissement d'une stratégie du risque pour une gestion des risques conforme à notre intérêt à l'égard du risque et à la stratégie d'entreprise;
- la mise en œuvre et la communication des politiques, procédures et limites en matière de risque visant à contrôler les risques conformément à la stratégie du risque;
- l'évaluation et le suivi des niveaux de risque, et la production de rapports à cet égard;
- le recensement et l'appréciation des nouveaux risques stratégiques et risques stratégiques éventuels;
- la détermination des opérations qui sortent des limites de risque attribuées aux secteurs d'activité;
- la conformité aux exigences réglementaires et aux exigences liées à la lutte contre le blanchiment d'argent applicables.

Les divisions principales suivantes au sein du groupe Gestion du risque, indépendamment de leurs activités d'origine, contribuent à la gestion du risque :

- *Gestion du risque lié aux marchés des capitaux* : ce groupe offre une surveillance indépendante de la mesure, du suivi et du contrôle du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation) et du risque de crédit lié aux activités de négociation (appelé aussi « risque de crédit de contrepartie ») dans tous les portefeuilles de la CIBC, et vise à remettre en question les processus de façon efficace pour la fonction de gestion de la trésorerie et à offrir une surveillance saine à cet égard au sein de la CIBC.
- *Gestion du risque de crédit mondial* : ce groupe est responsable de l'approbation et de la surveillance du risque de crédit à l'échelle mondiale ayant trait aux services aux entreprises, aux services bancaires de gros et aux services de gestion des avoirs, de la gestion des risques de nos portefeuilles de placement, ainsi que de la gestion des portefeuilles de prêts spéciaux.
- *Gestion mondiale du risque opérationnel* : ce groupe développe les systèmes et les outils servant à faciliter le recensement des risques opérationnels, et est responsable à l'échelle mondiale de l'évaluation et du suivi de tous les types de risque opérationnel.
- *Analyse des risques, production de rapports et prise de décisions de crédit* : ce groupe est responsable de l'analyse à l'échelle de l'entreprise, y compris la simulation de crise et la production de rapports à l'échelle de l'entreprise, la politique et la gouvernance en matière de risque, les systèmes et les modèles de risque, les plans de reprise et de résolution, ainsi que les méthodes utilisées pour calculer le capital économique. Ce groupe s'occupe également de la gestion du risque de crédit dans les secteurs d'activité liés au détail (prêts hypothécaires à l'habitation, cartes de crédit, prêts personnels/marges de crédit, prêts aux PME) et procède à l'analyse des données pour améliorer le rendement du crédit de détail, de même qu'il est responsable des résultats liés au recouvrement, à la fraude et au blanchiment d'argent.
- *Conformité* : ce groupe fournit des conseils de manière proactive et en temps opportun et assure une surveillance indépendante de la conformité de la CIBC aux exigences réglementaires et aux exigences liées à la lutte contre le blanchiment d'argent applicables.
- *Gestion du risque, région des États-Unis* : ce groupe a pour mandat la gestion du risque de la CIBC au niveau régional, sous la direction du chef de la gestion du risque américain et sous la surveillance du Comité de gestion du risque du conseil d'administration aux États-Unis. De plus, ce groupe doit présenter des rapports au premier vice-président à la direction de la région des États-Unis. Le groupe offre une surveillance indépendante de l'identification, de la gestion, de la mesure, du suivi et du contrôle des risques présents dans l'unité d'exploitation stratégie de la CIBC, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. En outre, le chef de la gestion du risque effectue la surveillance, grâce à une structure de surveillance conjointe, du chef de la gestion du risque américain, pour s'assurer que tous les aspects importants du groupe Gestion du risque, région des États-Unis sont conformes aux pratiques susmentionnées.

## Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs, nous les examinons et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. La présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative, ainsi que les faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

### Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité

Les institutions financières telles que la CIBC améliorent leurs processus opérationnels pour tirer profit des technologies innovatrices et de l'Internet afin d'améliorer leur expérience client et de rationaliser leurs activités. Par contre, les cybermenaces et le risque financier, le risque de réputation et le risque d'interruption des activités qui y sont liés s'amplifient. La CIBC a contracté une assurance contre les cyberrisques afin de réduire les pertes liées aux cyberincidents.

Nous continuons de gérer ces risques de façon active au moyen d'examen du risque stratégiques, d'outils technologiques déployés à l'échelle de l'entreprise et de programmes de protection de l'information, dont l'objectif est de continuer à lutter globalement contre ces cybermenaces pour prévenir, détecter et traiter des menaces telles que les fuites de données, les logiciels malveillants, les accès non autorisés et les attaques par déni de service.

Étant donné l'importance des systèmes financiers électroniques, y compris les services bancaires en direct et mobiles sécurisés offerts par la CIBC à ses clients, la CIBC continue d'élaborer des contrôles et processus visant à protéger nos systèmes et nos renseignements relatifs aux clients contre des dommages et la divulgation non autorisée. La CIBC surveille l'évolution du contexte à l'échelle mondiale, notamment les cybermenaces, les exigences réglementaires en évolution et les stratégies d'atténuation des risques. De plus, nous comparons nos pratiques avec les meilleures pratiques en la matière et informons régulièrement le conseil des faits nouveaux.

Malgré notre engagement à l'égard de la protection des renseignements et de la cybersécurité, la CIBC et ses tiers liés pourraient ne pas être en mesure d'atténuer entièrement tous les risques relatifs à la complexité croissante de ces menaces et au rythme rapide auquel celles-ci évoluent. Cependant, la CIBC surveille constamment les changements dans sa position de risque et améliore les paramètres de sécurité afin d'atténuer les répercussions des incidents qui pourraient survenir.

### Risque de désintermédiation

Les clients du secteur bancaire canadien utilisent de plus en plus les plateformes numériques au détriment des centres bancaires pour effectuer leurs opérations. Par conséquent, les entreprises numériques perturbatrices exercent davantage de pressions concurrentielles, tant pour les chefs de file mondiaux en matière de technologie que pour les nouveaux venus de plus petite taille dans le domaine de la technologie financière, ce qui augmente le risque de désintermédiation en raison de l'évolution sur le plan technologique de ces compétiteurs non traditionnels.

La CIBC gère le risque de désintermédiation au moyen d'examen du risque stratégiques, ainsi que par des investissements dans des canaux émergents, dans des capacités liées aux données et aux analyses, et dans la technologie et l'innovation en général, pour répondre aux besoins en évolution de ses clients, tout en s'efforçant de réduire sa structure de coûts et à simplifier ses activités.

## Risque géopolitique

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale et sur les marchés du crédit et des capitaux dépende de la nature de l'événement, tout événement majeur pourrait être en règle générale une source d'instabilité et de volatilité, ce qui occasionnerait l'élargissement des différentiels de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et l'augmentation des achats d'or. À court terme, les crises de marché peuvent nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Bien qu'il soit peu probable que le Canada soit directement exposé à un risque géopolitique, l'incidence indirecte d'un ralentissement de la croissance économique ainsi que les répercussions possibles sur les prix des marchandises pourraient avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires courantes.

À l'heure actuelle, il existe plusieurs facteurs préoccupants qui augmentent l'incertitude dans les marchés financiers mondiaux. Ces facteurs comprennent les tensions entre les États-Unis et la Corée du Nord, le contexte instable en Syrie et les négociations liées au Brexit par suite des résultats des élections au Royaume-Uni. Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

La nouvelle administration aux États-Unis continue de soulever des incertitudes à l'égard des politiques économiques qui pourraient encourager l'activité économique au Canada ou lui nuire. Les risques de perte seraient associés à un protectionnisme accru qui élimine l'exonération de la taxe sur les produits et les services en provenance du Canada, ainsi que l'intensification de la concurrence en ce qui concerne les investissements des entreprises si les États-Unis diminuaient l'impôt à payer par les sociétés et assouplissaient la réglementation. Il pourrait aussi y avoir des retombées positives pour le Canada si la croissance économique américaine se ravivait par suite de la mise en place de mesures de relance budgétaire. Le gouvernement américain a récemment enclenché le processus visant à ouvrir le dialogue dans le but de renégocier les dispositions de l'accord de libre-échange nord-américain. Nous surveillerons ces faits nouveaux à mesure qu'ils se préciseront.

## Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien

En raison des taux d'intérêt historiquement bas, l'endettement des Canadiens a progressé plus rapidement que leur revenu. La hausse des prêts hypothécaires, qui sont liés au marché du logement canadien, explique en grande partie l'accroissement de l'endettement des ménages. La dernière hausse d'un quart de point de base par la Banque du Canada devrait se traduire par une hausse du même ordre plus tard au cours de l'exercice. La hausse et les nouvelles hausses éventuelles du taux d'intérêt par la Banque du Canada peuvent être analysées dans le contexte des mesures que le BSIF, le ministère des Finances et les gouvernements provinciaux ont prises pour modérer les emprunts et calmer le marché de l'habitation.

À l'heure actuelle, nous déterminons l'admissibilité de toutes les demandes de prêts hypothécaires à taux variable en fonction du taux d'intérêt fixe de référence à cinq ans de la Banque du Canada, qui est habituellement plus élevé d'environ deux points de pourcentage par rapport au taux variable. Par conséquent, nos clients qui ont un prêt à taux variable devraient être en mesure d'encaisser une certaine hausse de taux d'intérêt. Un effondrement du marché du logement, qui générerait des pertes importantes dans les portefeuilles de prêts hypothécaires, est peu probable, selon nous, mais le fort endettement des consommateurs serait une source d'inquiétude si l'économie faiblissait et que les taux de chômage augmentaient.

## Risque lié aux acquisitions

La CIBC cherche à effectuer des acquisitions qui s'harmonisent avec ses stratégies, son intérêt à l'égard du risque et ses objectifs financiers. La capacité de réaliser ces stratégies pour intégrer des acquisitions et la capacité d'anticiper et de gérer les risques qui leur sont associés sont assujetties à certains facteurs. Ces facteurs comprennent notamment l'obtention des approbations des organismes de réglementation et des actionnaires en temps opportun et à des conditions favorables, la capacité de garder les clients et les membres clés du personnel, la réalisation de synergies et d'efficacités, la capacité de contrôler les coûts d'intégration et d'acquisition et les variations de la conjoncture économique générale.

Bien que bon nombre des facteurs soient indépendants de la volonté de la CIBC, leur incidence est en partie atténuée au moyen d'un contrôle préalable approfondi avant la conclusion de la transaction, de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans d'intégration appropriés et d'un suivi du rendement après l'acquisition. Cependant, les acquisitions comportent des incertitudes inhérentes, et nous ne sommes pas en mesure de déterminer tous les événements, les faits et les circonstances éventuels qui pourraient avoir une incidence négative sur les activités et la performance financière de la CIBC.

## Réglementation bancaire aux États-Unis

Parallèlement à notre acquisition de The PrivateBank, conclue le 23 juin 2017, notre filiale en propriété exclusive, CIBC Holdco Inc. (CIBC Holdco), est devenue une société de portefeuille bancaire en vertu de la loi américaine intitulée *Bank Holding Company Act of 1956*, dans sa version modifiée, et est assujettie à la réglementation en tant que société de portefeuille bancaire prescrite par le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis (Réserve fédérale). The PrivateBank, une banque à charte d'État dont le total de l'actif est supérieur à 10 G\$, est assujettie à la réglementation de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC), du Consumer Financial Protection Bureau (CFPB) et du département de la réglementation en matière de services financiers et professionnels de l'Illinois (Illinois Department of Financial and Professional Regulation).

La portée de ces règlements pourrait avoir une incidence sur nos activités à plusieurs égards. Par exemple, CIBC Holdco et The PrivateBank sont tenues de maintenir des ratios minimums de fonds propres conformément aux règles de Bâle III adoptées par les organismes de réglementation du secteur bancaire américain, lesquelles diffèrent sur certains points de celles du Canada. En vertu du cadre réglementaire des banques aux États-Unis, tant la CIBC que CIBC Holdco doivent offrir une source de solidité à la filiale bancaire et pourraient être tenues de fournir du capital additionnel ou d'autres ressources à l'égard de The PrivateBank si sa situation financière se détériorait, soit en raison d'un contexte économique difficile aux États-Unis, soit en raison de problèmes propres à l'entreprise. La Réserve fédérale et la FDIC ont également le pouvoir de restreindre les dividendes versés par CIBC Holdco ou The PrivateBank, ce qui limiterait notre capacité de recevoir des distributions sur les dépenses d'investissement au sein de nos opérations bancaires américaines.

Par ailleurs, la Réserve fédérale et la FDIC pourraient aussi imposer des limites sur notre capacité de faire croître nos opérations bancaires américaines, au moyen d'acquisitions ou d'une croissance interne, si, notamment, ils avaient des préoccupations relatives à la surveillance quant à la gestion du risque ou aux pratiques en matière de conformité en vigueur au sein de CIBC Holdco ou de The PrivateBank. En outre, le CFPB s'est activement employé au cours des dernières années à appliquer des mesures coercitives et à imposer des amendes contre les institutions financières américaines qui contreviennent aux lois fédérales sur la protection des consommateurs.

## Prix des marchandises

Les prix des marchandises continuent de fluctuer. Le prix du pétrole s'est quelque peu redressé par rapport à son faible niveau de juin, la croissance plus solide de la demande, telle qu'elle avait été prévue par l'Agence internationale de l'énergie, devant réduire l'offre excédentaire à l'échelle mondiale.

Jusqu'à maintenant, notre exposition globale aux marchandises continue d'être conforme à notre intérêt à l'égard du risque, les pertes dans notre portefeuille de titres du secteur du pétrole et du gaz étant nettement en baisse. Nous évaluons actuellement nos clients dans notre portefeuille de titres dans le secteur du pétrole et du gaz selon nos mesures de risque améliorées, et notre portefeuille fait l'objet d'une surveillance prudente. Nous avons appliqué les simulations statistiques de crise à l'échelle de l'entreprise en fonction d'un prix du pétrole plus bas pour déterminer les pertes directes potentielles. Nous avons également mené des simulations de crise pour évaluer les incidences secondaires de la baisse des prix du pétrole sur notre portefeuille de détail pour les régions touchées, où nous pourrions constater de plus grandes pertes si la tendance à la hausse du chômage se poursuit.

## Risque lié aux politiques économiques en Chine

Même si les objectifs trimestriels établis par le gouvernement ont été atteints, l'économie de la Chine continue de suivre une trajectoire de croissance relativement plus lente; hormis les facteurs cycliques auxquels il est confronté, le pays tente de rééquilibrer la croissance, notamment en passant d'une économie axée sur l'exportation et sur un rendement fondé sur l'investissement au profit d'une économie plus viable axée sur les services et sur la consommation. Les mesures de contrôle des capitaux mises en place par la Banque populaire de Chine à la fin de l'année dernière visant à ralentir les sorties de capitaux sont toujours en vigueur et pourraient avoir des répercussions sur certaines villes au Canada, dont Vancouver et Toronto, où les acheteurs étrangers ont contribué à faire grimper le prix des maisons au cours des dernières années. Ces mesures de contrôle des capitaux pourraient aussi freiner le marché des fusions et acquisitions au Canada.

Nous continuons à surveiller les politiques économiques autant sur le plan national que régional pour déceler des signes de crise ou de changement d'orientation, et nous nous montrons prudents dans notre tolérance à l'égard de nos expositions à ce pays. Nous avons actuellement une faible exposition directe à la Chine, mais tout ralentissement de l'économie chinoise est susceptible d'avoir une incidence négative sur les clients qui exportent en Chine ou vendent sur un marché où les prix ont baissé du fait de la faiblesse de la demande en Chine, et de faire augmenter le risque de crédit lié à notre exposition aux contreparties.

## Lutte contre le blanchiment d'argent

Reconnaissant la menace que représentent le blanchiment d'argent, les activités de financement du terrorisme et les autres crimes connexes pour la stabilité et l'intégrité du secteur financier d'un pays et de son économie en général, la communauté internationale s'est fixé comme priorité de lutter contre ces activités illégales. Les gouvernements et les organismes de réglementation ont adopté plusieurs lois et règlements à l'échelle mondiale. En tant que possibles intermédiaires dans des activités illégales, les institutions financières ont l'importante responsabilité d'atténuer les risques liés à ces activités.

La CIBC s'engage à se conformer à toutes les exigences réglementaires concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes ainsi qu'à mettre en place les meilleures pratiques afin d'atténuer l'incidence de telles activités. Pour ce faire, la CIBC a mis en œuvre des procédures visant à s'assurer que les obligations réglementaires pertinentes relatives à la communication des opérations en espèces, des transferts électroniques de fonds et des transferts transfrontaliers d'argent et d'instruments monétaires importants sont respectées dans chaque pays. De plus, chaque année, tous les employés sont tenus de suivre la formation sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes offerte par la CIBC.

## Risques environnementaux et pandémies

Plusieurs événements environnementaux se sont produits au cours des dernières années, notamment des ouragans, des tsunamis, des séismes, des feux de forêt, des sécheresses et des inondations, des déversements d'hydrocarbures et des accidents industriels. On s'inquiète également que l'apparition de certains virus puisse atteindre le stade de la pandémie. En plus des répercussions humanitaires, ces événements, conjugués aux répercussions possibles des changements climatiques, créent de l'incertitude et des risques sur le plan de l'économie mondiale, de même que sur notre clientèle et nos activités.

La CIBC surveille ces événements et a des mesures en place, y compris des programmes relatifs à la reprise après sinistre, des programmes d'assurance et des programmes de continuité de l'exploitation, pour veiller à ce que les besoins des clients soient toujours respectés.

## Faits nouveaux en matière de réglementation

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation, se reporter aux sections Sources de financement, Risque de liquidité et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle.

## Faits nouveaux en matière de comptabilité

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité, se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle ainsi qu'à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

## Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente les activités et les mesures de risque correspondantes fondées sur les actifs réglementaires pondérés en fonction du risque, ainsi que le capital économique au 31 juillet 2017 :

		Banque CIBC				Siège social et autres
Unités d'exploitation stratégique		Services bancaires – détail et entreprises, région du Canada	Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	
Activités commerciales		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépôts</li> <li>Prêts hypothécaires à l'habitation</li> <li>Prêts personnels</li> <li>Cartes de crédit</li> <li>Prêts aux entreprises</li> <li>Assurance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Courtage de détail</li> <li>Gestion d'actifs</li> <li>Gestion privée de patrimoine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services bancaires commerciaux</li> <li>Gestion d'actifs</li> <li>Gestion privée de patrimoine</li> <li>services bancaires personnels et aux PME</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Produits de crédit</li> <li>Marchés CIBC, réseau mondial</li> <li>Services bancaires d'investissement</li> <li>Portefeuilles de placement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services bancaires internationaux</li> <li>Portefeuilles de placement</li> <li>Coentreprises</li> <li>Groupes fonctionnels et de soutien (se reporter à la page 20)</li> </ul>
Bilan		(En millions de dollars) Actif moyen 297 289 Dépôts moyens 203 189	(En millions de dollars) Actif moyen 3 499 Dépôts moyens 10 424	(En millions de dollars) Actif moyen 22 346 Dépôts moyens 9 242	(En millions de dollars) Actif moyen 151 164 Dépôts moyens 27 392	(En millions de dollars) Actif moyen 68 840 Dépôts moyens 172 813
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris)		(En millions de dollars) Risque de crédit 82 756 Risque de marché - Risque opérationnel 9 717	(En millions de dollars) Risque de crédit 370 Risque de marché - Risque opérationnel 2 842	(En millions de dollars) Risque de crédit <sup>1</sup> 29 273 Risque de marché 57 Risque opérationnel 2 554	(En millions de dollars) Risque de crédit <sup>2</sup> 38 200 Risque de marché 5 440 Risque opérationnel 8 047	(En millions de dollars) Risque de crédit <sup>3</sup> 17 555 Risque de marché 481 Risque opérationnel 1 167
Capital économique <sup>4</sup>		(%) Proportion du total de la CIBC 28 Comprend : Risque de crédit <sup>5</sup> 75 Risque de marché 16 Risques opérationnel/stratégique 9	(%) Proportion du total de la CIBC 6 Comprend : Risque de crédit <sup>5</sup> 3 Risque de marché 4 Risques opérationnel/stratégique 93	(%) Proportion du total de la CIBC 33 Comprend : Risque de crédit <sup>5</sup> 33 Risque de marché 1 Risques opérationnel/stratégique 66	(%) Proportion du total de la CIBC 15 Comprend : Risque de crédit <sup>5</sup> 70 Risque de marché 9 Risques opérationnel/stratégique 21	(%) Proportion du total de la CIBC 18 Comprend : Risque de crédit <sup>5</sup> 24 Risque de marché 9 Risques opérationnel/stratégique 67
Profil de risque		Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant notamment le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation, de même que le risque environnemental.				

- 1) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 126 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.
- 2) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 8 760 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.
- 3) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 550 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.
- 4) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.
- 5) Comprend le risque d'investissement.

## Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle de nos activités de prêts dans chacune de nos unités d'exploitation stratégique. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

### Expositions au risque de crédit

En millions de dollars, au	31 juill. 2017	31 oct. 2016
<b>Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche NI avancée</b>		
Engagements utilisés	132 790 \$	127 577 \$
Engagements non utilisés	45 346	42 526
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	109 744	86 384
Divers – hors bilan	76 557	81 210
Dérivés de gré à gré	16 948	18 587
Expositions en cas de défaillance (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	381 385	356 284
Moins : garanties au titre des mises en pension de titres	98 861	76 263
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	282 524	280 021
<b>Portefeuille de détail – approche NI avancée</b>		
Engagements utilisés	251 692	232 848
Engagements non utilisés	68 492	67 541
Divers – hors bilan	344	351
ECD du portefeuille de détail, montant brut	320 528	300 740
Portefeuilles normalisés <sup>1)</sup>	44 342	14 122
Expositions liées à la titrisation	13 350	18 863
ECD, montant brut	759 605 \$	690 009 \$
ECD, montant net	660 744 \$	613 746 \$

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants. Le risque de crédit lié à The PrivateBank se calcule à l'aide de la méthode standard.

### Expositions au secteur pétrolier et gazier

Le tableau ci-après présente une répartition de nos expositions au secteur pétrolier et gazier selon l'approche NI avancée. De ces expositions, 76 % sont des expositions de première qualité selon notre système interne de notation du risque, ce qui comprend les valeurs données en garantie (note équivalente à BBB-/Baa3 ou à une note supérieure selon Standard & Poor's Ratings Services (S&P) / Moody's Investors Service, Inc. (Moody's)).

En millions de dollars, au 31 juillet 2017	Engagements utilisés	Engagements non utilisés	Divers – hors bilan	Dérivés de gré à gré	Total
Exploration et production	3 940 \$	3 473 \$	413 \$	530 \$	8 356 \$
Secteur médian	1 386	1 790	25	130	3 331
Secteur en aval	214	229	72	2	517
Secteur intégré	146	1 127	310	715	2 298
Services pétroliers et gaziers	313	175	34	29	551
Distribution de produits pétroliers	1 249	887	89	52	2 277
	7 248 \$	7 681 \$	943 \$	1 458 \$	17 330 \$
31 octobre 2016	6 873 \$	7 825 \$	963 \$	1 994 \$	17 655 \$

### Politique en matière d'allègement

Nous utilisons des techniques d'allègement pour gérer les relations avec nos clients et réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons économiques ou juridiques découlant des difficultés financières d'un emprunteur et accorder à ce dernier une concession prenant la forme de taux inférieurs à ceux du marché ou de modalités qui n'auraient pas été autrement considérées, afin de pouvoir recouvrer le montant maximal de l'emprunt. Dans les cas où l'on estime que la concession est meilleure que ce qui est offert sur le marché, la modification est comptabilisée comme une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté. Cette restructuration est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. Une dotation à la provision pour pertes sur créances appropriée, par segment de portefeuille, est alors comptabilisée.

En ce qui concerne le crédit de détail, les techniques d'allègement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur. Ces solutions fournissent souvent de meilleures conditions que celles initialement offertes et visent à augmenter la capacité de l'emprunteur à s'acquitter de son obligation envers la CIBC, et nous considérons qu'elles sont représentatives du marché et qu'elles peuvent être comparées aux modalités que nous offririons à de nouveaux clients ayant des notes de crédit semblables.

Les solutions qui existent pour les clients d'affaires et les grandes entreprises dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonstanciée dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit de refixation de prix ou de rappel du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent impliquer d'autres options spéciales de gestion.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 juillet 2017, des prêts de respectivement 44 M\$ et 232 M\$ (respectivement 21 M\$ et 147 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 juillet 2016) ont fait l'objet d'une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté, dont un montant de 34 M\$ était lié à The PrivateBank.

## Expositions au crédit personnel garanti – immobilier

Le portefeuille de crédit personnel garanti – immobilier comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels (marges de crédit hypothécaires). Ce portefeuille ne présente qu'un faible risque, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 31 juillet 2017	Marges de						Total			
	Prêts hypothécaires à l'habitation				crédit hypothécaires <sup>1</sup>		Assurés		Non assurés	
	Assurés		Non assurés		Non assurés		Assurés		Non assurés	
Ontario <sup>2</sup>	42,6	\$ 43 %	56,3	\$ 57 %	11,2	\$ 100 %	42,6	\$ 39 %	67,5	\$ 61 %
Colombie-Britannique et territoires <sup>3</sup>	15,3	36	27,1	64	4,4	100	15,3	33	31,5	67
Alberta	15,9	61	10,0	39	2,8	100	15,9	56	12,8	44
Québec	7,3	52	6,7	48	1,5	100	7,3	47	8,2	53
Provinces des Prairies / du Centre	4,8	63	2,8	37	0,9	100	4,8	56	3,7	44
Provinces de l'Atlantique	5,2	62	3,2	38	0,8	100	5,2	57	4,0	43
Portefeuille canadien <sup>4,5</sup>	91,1	46	106,1	54	21,6	100	91,1	42	127,7	58
Portefeuille américain <sup>4,6,7</sup>	- <sup>8</sup>	2	0,8	98	0,1	100	- <sup>8</sup>	2	0,9	98
Autre portefeuille international <sup>4</sup>	-	-	2,4	100	-	-	-	-	2,4	100
Total des portefeuilles	91,1	\$ 45 %	109,3	\$ 55 %	21,7	\$ 100 %	91,1	\$ 41 %	131,0	\$ 59 %
31 octobre 2016	97,4	\$ 53 %	85,9	\$ 47 %	20,3	\$ 100 %	97,4	\$ 48 %	106,2	\$ 52 %

1) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée aux 31 juillet 2017 et 31 octobre 2016.

2) Comprend un montant de 21,0 G\$ (22,7 G\$ au 31 octobre 2016) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 39,0 G\$ (28,3 G\$ au 31 octobre 2016) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 6,5 G\$ (5,8 G\$ au 31 octobre 2016) de marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Toronto.

3) Comprend un montant de 7,2 G\$ (7,8 G\$ au 31 octobre 2016) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 20,2 G\$ (17,2 G\$ au 31 octobre 2016) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 2,7 G\$ (2,5 G\$ au 31 octobre 2016) de marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Vancouver.

4) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier.

5) Une tranche de 74 % (77 % au 31 octobre 2016) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la SCHL et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited (DBRS).

6) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

7) Les prêts hypothécaires à l'habitation américains sont assurés par la Federal Housing Administration.

8) Attribuable à l'arrondissement.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie<sup>1</sup> moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés qui ont été montés au cours du trimestre et de la période de neuf mois. Nous n'avons pas acquis de prêts hypothécaires à l'habitation ou de marges de crédit hypothécaires non assurés auprès de tiers pour les périodes présentées dans le tableau ci-dessous.

	Pour les trois mois clos le						Pour les neuf mois clos le			
	31 juill. 2017		30 avr. 2017		31 juill. 2016		31 juill. 2017		31 juill. 2016	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires
Ontario <sup>2</sup>	63 %	66 %	64 %	67 %	64 %	68 %	64 %	67 %	64 %	69 %
Colombie-Britannique et territoires <sup>3</sup>	61	64	61	65	60	63	60	64	60	64
Alberta	68	72	68	73	68	73	68	72	68	72
Québec	68	73	68	72	67	72	68	72	67	72
Provinces des Prairies / du Centre	69	73	70	73	68	74	69	73	69	73
Provinces de l'Atlantique	72	73	73	73	71	73	72	73	72	73
Portefeuille canadien <sup>4</sup>	63 %	67 %	64 %	67 %	63 %	67 %	64 %	67 %	64 %	68 %
Portefeuille américain <sup>4,5</sup>	72 %	75 %	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	72 %	75 %	s. o.	s. o.
Autre portefeuille international <sup>4</sup>	73 %	négl.	72 %	négl.	68 %	négl.	73 %	négl.	70 %	négl.

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation de la région du Grand Toronto qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 61 % (62 % au 30 avril 2017 et 61 % au 31 juillet 2016) et à 62 % au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2017 (62 % au 31 juillet 2016).

3) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation de la région du Grand Vancouver qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 58 % (58 % au 30 avril 2017 et 57 % au 31 juillet 2016) et à 57 % au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2017 (58 % au 31 juillet 2016).

4) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier.

5) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

s. o. Sans objet.

négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
31 juillet 2017 <sup>1,2</sup>	54 %	52 %
31 octobre 2016 <sup>1,2</sup>	57 %	56 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour les 31 juillet 2017 et 31 octobre 2016 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement (RTA) tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement aux 30 juin 2017 et 30 septembre 2016. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des maisons au Canada.

2) Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto s'est élevé à 46 % (53 % au 31 octobre 2016). Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver s'est élevé à 46 % (46 % au 31 octobre 2016).



Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums, et le deuxième tableau présente les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements réels des clients, qui comprennent les paiements qui sont supérieurs au montant contractuel minimum ou dont la fréquence est plus élevée.

#### En fonction des paiements contractuels

	Moins de cinq ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
<b>31 juillet 2017</b>	- %	- %	3 %	5 %	35 %	55 %	2 %	- %
31 octobre 2016	- %	- %	3 %	6 %	30 %	58 %	3 %	- %
Portefeuille américain								
<b>31 juillet 2017<sup>1</sup></b>	- %	3 %	14 %	15 %	10 %	52 %	4 %	2 %
31 octobre 2016	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Autre portefeuille international								
<b>31 juillet 2017</b>	9 %	15 %	27 %	23 %	16 %	9 %	1 %	- %
31 octobre 2016	8 %	16 %	27 %	24 %	16 %	8 %	1 %	- %

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.  
s. o. Sans objet.

#### En fonction des paiements réels des clients

	Moins de cinq ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
<b>31 juillet 2017</b>	2 %	4 %	7 %	11 %	35 %	37 %	4 %	- %
31 octobre 2016	2 %	5 %	8 %	12 %	34 %	37 %	2 %	- %
Portefeuille américain								
<b>31 juillet 2017<sup>1</sup></b>	- %	4 %	14 %	14 %	10 %	51 %	1 %	6 %
31 octobre 2016	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Autre portefeuille international								
<b>31 juillet 2017</b>	8 %	15 %	26 %	24 %	16 %	9 %	2 %	- %
31 octobre 2016	8 %	16 %	26 %	23 %	16 %	8 %	2 %	1 %

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.  
s. o. Sans objet.

En octobre 2016, le ministre des Finances a annoncé des mesures visant à renforcer le marché du logement. Ces mesures imposent des critères d'admissibilité, établis par le gouvernement, à une vaste gamme de prêts assurés et éliminent les échappatoires relatives à l'exemption de l'impôt sur le revenu des gains en capital découlant de la vente d'une résidence principale. Les intervenants du marché sont invités à participer à des consultations publiques sur le partage des risques pour les prêts hypothécaires assurés (c.-à-d. la répartition des pertes entre les banques et les assureurs).

En raison des changements réglementaires liés à l'assurance hypothécaire présentés au cours des dernières années, y compris les récentes mesures susmentionnées, et du changement dans le comportement des consommateurs par suite des mesures de resserrement à l'égard du ratio prêt valeur-élevée prises par le gouvernement, nous sommes d'avis que la portion des prêts hypothécaires assurés dans l'ensemble des prêts hypothécaires diminuera à un rythme accéléré.

En août 2016, une taxe de droits de mutation immobilière de 15 % a été imposée par le gouvernement de la Colombie-Britannique concernant l'achat de biens immobiliers dans la région du Grand Vancouver et les régions avoisinantes pour les acheteurs étrangers. En avril 2017, le gouvernement de l'Ontario a instauré un certain nombre de règlements liés à l'habitation, y compris une taxe de 15 % imposée aux acheteurs étrangers de la région du Grand Toronto et des régions avoisinantes. Selon les premières indications, le marché de l'immobilier, y compris les ventes et les prix moyens de revente, ont ralenti dans la région du Grand Toronto depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle taxe, alors que la région du Grand Vancouver a connu un regain d'activité au cours de l'exercice depuis l'annonce de la taxe. La CIBC continuera de surveiller de près les marchés de l'habitation et le rendement de ses portefeuilles de crédit dans ces deux régions, et elle prendra les mesures d'atténuation du risque qui s'imposent.

En juillet 2017, le BSIF a publié un projet de proposition comportant des mises à jour de sa ligne directrice B-20. La ligne directrice propose une série de changements clés relatifs aux taux d'intérêt admissibles des prêts non assurés, des ratios prêt-garantie dynamiques et ajustés, des indications plus prescriptives concernant la définition de prêts non conformes et des changements de processus visant les processus d'approbation. De plus, le projet de ligne directrice renforce les attentes du BSIF et met en place des mesures plus rigoureuses sur la documentation des prêts, la vérification du revenu, les limites et la surveillance de ces limites, ainsi que les contrôles. La CIBC et d'autres institutions financières canadiennes continuent de s'entretenir avec le BSIF sur ces questions dans le cadre des consultations publiques. La CIBC continuera de suivre les développements dans ce domaine, y compris l'incidence éventuelle sur nos portefeuilles de crédit garanti – immobilier.

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 31 juillet 2017, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 23,1 G\$ (20,6 G\$ au 31 octobre 2016), et une tranche de 46 % de ces prêts (54 % au 31 octobre 2016) étaient assurés. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 0,6 G\$ (0,7 G\$ au 31 octobre 2016) ou 0,5 % (0,8 % au 31 octobre 2016) de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 2,6 G\$ (2,2 G\$ au 31 octobre 2016). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 82 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix du secteur immobilier, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés dans des périodes durant lesquelles le Canada a connu une récession. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre solide situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

## Risque de crédit lié aux activités de négociation

Nous nous exposons à un risque de crédit lié aux activités de négociation (aussi appelé risque de crédit de contrepartie) qui découle de nos activités de négociation, de couverture et de gestion de portefeuilles visant les taux d'intérêt, les devises, les actions, les marchandises et les dérivés de crédit, comme il est précisé à la note 12 des états financiers consolidés annuels de 2016.

Le tableau ci-après présente la notation des créances évaluées à la valeur du marché liées à des dérivés de gré à gré :

En milliards de dollars, au	31 juill. 2017 <sup>1</sup>		31 oct. 2016	
	Expositions <sup>2</sup>			
De première qualité	6,32 \$	83,0 %	7,36 \$	82,8 %
De qualité inférieure	1,23	16,2	1,43	16,1
Liste de surveillance	0,02	0,2	0,03	0,3
Défaut	-	-	0,05	0,6
Sans note	0,05	0,6	0,02	0,2
	<b>7,62 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>8,89 \$</b>	<b>100,0 %</b>

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

2) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés de gré à gré, compte tenu des accords généraux de compensation, mais compte non tenu des garanties.

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le									Aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le					
	31 juill. 2017			30 avr. 2017			31 juill. 2016			31 juill. 2017			31 juill. 2016		
	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total
<b>Prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>															
Solde au début de la période	604 \$	729 \$	1 333 \$	704 \$	714 \$	1 418 \$	1 146 \$	735 \$	1 881 \$	951 \$	707 \$	1 658 \$	659 \$	760 \$	1 419 \$
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	134	339	473	40	349	389	283	291	574	259	1 039	1 298	1 032	896	1 928
Transfert dans les prêts non douteux au cours de la période	(12)	(38)	(50)	(1)	(36)	(37)	(3)	(40)	(43)	(32)	(114)	(146)	(16)	(97)	(113)
Remboursements nets	(103)	(93)	(196)	(131)	(82)	(213)	(171)	(61)	(232)	(321)	(236)	(557)	(361)	(196)	(557)
Montants sortis du bilan	(18)	(233)	(251)	(28)	(230)	(258)	(86)	(235)	(321)	(92)	(697)	(789)	(135)	(661)	(796)
Recouvrements de prêts et avances auparavant sortis du bilan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions de prêts	(4)	-	(4)	-	-	-	(156)	-	(156)	(169)	-	(169)	(156)	-	(156)
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1</sup>	93	12	105	-	-	-	-	-	-	93	12	105	-	-	-
Change et autres	(40)	(26)	(66)	20	14	34	22	13	35	(35)	(21)	(56)	12	1	13
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>654 \$</b>	<b>690 \$</b>	<b>1 344 \$</b>	<b>604 \$</b>	<b>729 \$</b>	<b>1 333 \$</b>	<b>1 035 \$</b>	<b>703 \$</b>	<b>1 738 \$</b>	<b>654 \$</b>	<b>690 \$</b>	<b>1 344 \$</b>	<b>1 035 \$</b>	<b>703 \$</b>	<b>1 738 \$</b>
<b>Provision pour dépréciation<sup>2</sup></b>															
Solde au début de la période	199 \$	325 \$	524 \$	213 \$	310 \$	523 \$	371 \$	324 \$	695 \$	259 \$	313 \$	572 \$	313 \$	333 \$	646 \$
Montants sortis du bilan	(18)	(233)	(251)	(28)	(230)	(258)	(86)	(235)	(321)	(92)	(697)	(789)	(135)	(661)	(796)
Recouvrements de montants sortis du bilan au cours de périodes antérieures	5	43	48	5	45	50	3	43	46	14	131	145	12	127	139
Montant passé en charges au compte de résultat	23	186	209	6	191	197	60	185	245	42	575	617	179	540	719
Intérêts courus sur prêts douteux	(5)	(2)	(7)	(4)	(2)	(6)	(6)	(3)	(9)	(15)	(6)	(21)	(13)	(7)	(20)
Cessions de prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	(14)	(23)	(37)	7	11	18	7	6	13	(18)	(20)	(38)	(7)	(12)	(19)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>190 \$</b>	<b>296 \$</b>	<b>486 \$</b>	<b>199 \$</b>	<b>325 \$</b>	<b>524 \$</b>	<b>349 \$</b>	<b>320 \$</b>	<b>669 \$</b>	<b>190 \$</b>	<b>296 \$</b>	<b>486 \$</b>	<b>349 \$</b>	<b>320 \$</b>	<b>669 \$</b>
<b>Prêts douteux, montant net</b>															
Solde au début de la période	405 \$	404 \$	809 \$	491 \$	404 \$	895 \$	775 \$	411 \$	1 186 \$	692 \$	394 \$	1 086 \$	346 \$	427 \$	773 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	50	(39)	11	(100)	15	(85)	(111)	(32)	(143)	(297)	(17)	(314)	376	(57)	319
Variation nette de la provision	9	29	38	14	(15)	(1)	22	4	26	69	17	86	(36)	13	(23)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>464 \$</b>	<b>394 \$</b>	<b>858 \$</b>	<b>405 \$</b>	<b>404 \$</b>	<b>809 \$</b>	<b>686 \$</b>	<b>383 \$</b>	<b>1 069 \$</b>	<b>464 \$</b>	<b>394 \$</b>	<b>858 \$</b>	<b>686 \$</b>	<b>383 \$</b>	<b>1 069 \$</b>
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets	0,24 %			0,24 %			0,34 %			0,24 %			0,34 %		

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

2) Comprend la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours, et la provision individuelle.

### Prêts douteux bruts

Au 31 juillet 2017, les prêts douteux bruts s'élevaient à 1 344 M\$, une diminution de 394 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution est essentiellement attribuable au recul dans le secteur du pétrole et du gaz et dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe, de même qu'à l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain sur nos portefeuilles existants, en partie contrebalancés par la prise en compte des résultats de The PrivateBank et la nouvelle dépréciation dans notre portefeuille préexistant de financement immobilier aux États-Unis.

Les prêts douteux bruts ont augmenté de 11 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la prise en compte des résultats de The PrivateBank et de la nouvelle dépréciation dans notre portefeuille préexistant de financement immobilier aux États-Unis, en partie contrebalancées par l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain sur nos portefeuilles existants et une hausse dans le secteur du pétrole et du gaz.

Environ 37 % des prêts douteux bruts se rapportaient au Canada, dont la majorité était liée aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux prêts personnels.

Environ 35 % des prêts douteux bruts se rapportaient à CIBC FirstCaribbean, dont la majorité était liée aux prêts hypothécaires à l'habitation, aux secteurs de l'immobilier et de la construction, ainsi qu'au secteur des services aux entreprises.

Les prêts douteux bruts restants étaient liés aux États-Unis, dont la majorité dans les secteurs du pétrole et du gaz, de l'immobilier et de la construction.

*Provision pour dépréciation*

La provision pour dépréciation s'est élevée à 486 M\$, en baisse de 183 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout du fait du recul dans le secteur du pétrole et du gaz et dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe, de même qu'à l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain sur nos portefeuilles existants, en partie contrebalancés par une nouvelle dépréciation dans notre portefeuille préexistant de financement immobilier aux États-Unis.

La provision pour dépréciation a diminué de 38 M\$ en regard du trimestre précédent, ce qui découle principalement de l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain sur nos portefeuilles existants et la baisse dans CIBC FirstCaribbean, en partie contrebalancées par une nouvelle dépréciation dans notre portefeuille préexistant de financement immobilier aux États-Unis.

## Expositions à certains pays et à certaines régions

Au cours des dernières années, la situation du crédit dans plusieurs pays en Europe a été préoccupante. Les tableaux suivants présentent nos expositions à des pays d'Europe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone euro.

Nos expositions directes présentées dans les tableaux ci-après se composent A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, net des provisions individuelles, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, net des provisions individuelles, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur juste valeur); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, net des provisions individuelles, le cas échéant) et les swaps sur défaillance vendus pour lesquels nous ne jouissons pas de privilèges d'antériorité (présentés au montant notionnel moins la juste valeur); et C) des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Du total de nos expositions directes européennes, environ 32 % (34 % au 31 octobre 2016) correspondent à des entités dans des pays assortis d'une note Aaa/AAA auprès d'au moins Moody's ou de S&P.

Les tableaux ci-après présentent un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 31 juillet 2017	Expositions directes						
	Capitalisées			Total des expositions capitalisées (A)	Non capitalisées		
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques		Expositions aux entreprises	Expositions aux banques	Total des expositions non capitalisées (B)
Autriche	- \$	299 \$	- \$	299 \$	- \$	2 \$	2 \$
Belgique	1	-	21	22	-	-	-
Finlande	5	1	13	19	57	-	57
France	36	-	35	71	70	1	71
Allemagne	45	528	389	962	104	24	128
Irlande	-	-	1	1	-	13	13
Italie	-	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	1	-	-	1	5	35	40
Pays-Bas	224	22	76	322	126	60	186
Espagne	-	-	1	1	-	-	-
<b>Total pour les pays de la zone euro</b>	<b>312 \$</b>	<b>850 \$</b>	<b>536 \$</b>	<b>1 698 \$</b>	<b>362 \$</b>	<b>135 \$</b>	<b>497 \$</b>
République tchèque	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Danemark	-	-	1	1	-	9	9
Norvège	-	25	6	31	297	-	297
Pologne	-	-	2	2	-	-	-
Suède	21	234	4	259	80	-	80
Suisse	72	-	28	100	215	-	215
Turquie	-	-	40	40	-	7	7
Royaume-Uni	911	412	490	1 813	2 552	187	2 739
<b>Total pour les pays hors de la zone euro</b>	<b>1 004 \$</b>	<b>671 \$</b>	<b>571 \$</b>	<b>2 246 \$</b>	<b>3 144 \$</b>	<b>203 \$</b>	<b>3 347 \$</b>
<b>Total pour l'Europe<sup>1</sup></b>	<b>1 316 \$</b>	<b>1 521 \$</b>	<b>1 107 \$</b>	<b>3 944 \$</b>	<b>3 506 \$</b>	<b>338 \$</b>	<b>3 844 \$</b>
31 octobre 2016	1 684 \$	1 401 \$	1 488 \$	4 573 \$	3 347 \$	296 \$	3 643 \$

1) Comprend des prêts de néant (162 M\$ au 31 octobre 2016), nets de la provision, liés à des activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe.

## Expositions directes (suite)

Créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres

En millions de dollars, au 31 juillet 2017	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions brutes <sup>1</sup>	Garanties détenues <sup>2</sup>	Exposition nette (C)	Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
Autriche	- \$	- \$	30 \$	30 \$	15 \$	15 \$	316 \$
Belgique	-	-	12	12	12	-	22
Finlande	3	-	-	3	-	3	79
France	22	-	3 603	3 625	3 591	34	176
Allemagne	3	-	1 083	1 086	1 071	15	1 105
Irlande	-	-	2 075	2 075	1 957	118	132
Italie	-	-	4	4	-	4	4
Luxembourg	1	-	44	45	1	44	85
Pays-Bas	19	-	49	68	43	25	533
Espagne	-	-	37	37	35	2	3
<b>Total pour les pays de la zone euro</b>	<b>48 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>6 937 \$</b>	<b>6 985 \$</b>	<b>6 725 \$</b>	<b>260 \$</b>	<b>2 455 \$</b>
République tchèque	- \$	1 304 \$	- \$	1 304 \$	1 239 \$	65 \$	65 \$
Danemark	-	-	-	-	-	-	10
Norvège	-	470	2	472	471	1	329
Pologne	-	-	-	-	-	-	2
Suède	9	-	131	140	127	13	352
Suisse	1	-	3 754	3 755	3 598	157	472
Turquie	-	-	-	-	-	-	47
Royaume-Uni	604	70	4 122	4 796	4 061	735	5 287
<b>Total pour les pays hors de la zone euro</b>	<b>614 \$</b>	<b>1 844 \$</b>	<b>8 009 \$</b>	<b>10 467 \$</b>	<b>9 496 \$</b>	<b>971 \$</b>	<b>6 564 \$</b>
<b>Total pour l'Europe</b>	<b>662 \$</b>	<b>1 844 \$</b>	<b>14 946 \$</b>	<b>17 452 \$</b>	<b>16 221 \$</b>	<b>1 231 \$</b>	<b>9 019 \$</b>
31 octobre 2016	746 \$	1 056 \$	10 109 \$	11 911 \$	10 805 \$	1 106 \$	9 322 \$

1) Les montants sont présentés nets des REC.

2) La garantie offerte à l'égard des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 1,1 G\$ (1,2 G\$ au 31 octobre 2016), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 15,2 G\$ (9,6 G\$ au 31 octobre 2016), les deux garanties consistant en des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

Outre nos expositions à l'Europe présentées ci-dessus, nous avons des expositions indirectes de 2 M\$ (132 M\$ au 31 octobre 2016), qui comprennent des valeurs mobilières (surtout des titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés), classés comme prêts dans notre bilan consolidé intermédiaire). Nos expositions brutes avant privilèges d'antériorité sont présentées à la valeur comptable.

Nous avons également des expositions indirectes à des entités européennes de 129 M\$ (399 M\$ au 31 octobre 2016) puisque nous avons reçu de contreparties qui ne sont pas établies en Europe des titres de créance et des titres de participation émis par des entités européennes à titre de garanties aux termes de nos activités de prêts de valeurs et d'emprunts de valeurs.

**Expositions à certaines activités**

Conformément aux recommandations du Financial Stability Board, cette section donne des précisions sur d'autres activités choisies dans nos activités poursuivies et nos activités abandonnées auxquelles les investisseurs pourraient s'intéresser en raison des caractéristiques du risque et de la conjoncture du marché. Pour plus de précisions sur ces expositions, se reporter à la page 59 du Rapport annuel 2016.

*Activités de crédit structuré en voie de liquidation*

En 2008, la direction a décidé de réduire notre exposition aux activités de crédit structuré. Le tableau ci-après présente un sommaire de nos expositions :

En millions de dollars américains, au 31 juillet 2017	Placements et prêts <sup>1</sup>				Dérivés de crédit vendus et facilités de liquidité et de crédit		Protection de crédit souscrite			
	Montant notionnel	Juste valeur désignées à leur juste valeur	Juste valeur des valeurs classées comme prêts	Valeur comptable des valeurs classées comme prêts	Montant notionnel	Juste valeur	Montant notionnel	Autres contreparties		
	207 \$	71 \$	25 \$	25 \$	138 \$	102 \$	15 \$	- \$	128 \$	102 \$
31 octobre 2016	611 \$	252 \$	236 \$	236 \$	3 695 \$	120 \$	282 \$	2 \$	3 821 \$	103 \$

1) Un titre de participation disponible à la vente obtenu en contrepartie du rachat de nos contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation par un garant financier d'une valeur comptable de 8 M\$ US (5 M\$ US au 31 octobre 2016) est exclu du tableau ci-dessus.

Au 31 juillet 2017, nos positions importantes dans les placements et prêts comprenaient :

- des TAP flux groupés d'un montant notionnel de 15 M\$ US évalués au coût amorti, comprenant des tranches de TAP flux groupés prioritaires adossés à des blocs diversifiés constitués essentiellement de prêts américains et européens à effet de levier garantis prioritaires. Au 31 juillet 2017, 100 % du montant notionnel total des tranches de TAP flux groupés avaient une note Aaa auprès de Moody's. Les TAP flux groupés ont une valeur comptable de 15 M\$ US et une durée moyenne pondérée de trois mois;
- des billets ayant été reçus au départ en échange de notre papier commercial adossé à des créances (PCAC) non soutenu par des banques en janvier 2009, au moment de la ratification de la restructuration de la Proposition de Montréal, comprenant des prêts évalués au coût amorti d'un montant notionnel de 48 M\$ US ainsi qu'une juste valeur et une valeur comptable de néant;

- des TAC flux groupés d'un montant notionnel de 84 M\$ US comprenant des titres privilégiés de fiducies donnés en garantie, qui sont des instruments de fonds propres de première catégorie novateurs émis par des banques régionales américaines et des assureurs américains. Ces valeurs classées comme valeurs désignées à leur juste valeur avaient une juste valeur de 71 M\$ US.

Au 31 juillet 2017, nos positions importantes dans les dérivés de crédit vendus et souscrits comprenaient :

- des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – TAC flux groupés comprenant des dérivés de crédit vendus et souscrits d'un même montant notionnel de 128 M\$ US;
- une protection de crédit d'un montant notionnel de 15 M\$ US souscrite auprès de garants financiers offrant une couverture pour les TAP flux groupés.

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 3 M\$, contre respectivement 21 M\$ et 2 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et le trimestre précédent. Au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2017, nos expositions ont diminué de façon considérable compte tenu des échéances et des liquidations, notamment l'échéance d'une exposition aux titres de créance de sociétés au cours du premier trimestre de 2017, dans le cadre de laquelle la CIBC avait souscrit et vendu une protection de crédit d'un montant notionnel de 3,3 G\$ US.

#### *Prêts immobiliers aux États-Unis*

Dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, nous exploitons une plateforme de services complets qui offre du crédit immobilier à des clients du marché intermédiaire. Après la phase de construction et une fois que les biens seront productifs, nous pourrons à l'occasion offrir du financement à taux fixe dans le contexte d'un programme permanent (généralement assorti d'une échéance moyenne de 10 ans). Ce portefeuille d'expositions sur financement permanent, qui représente une petite tranche du total de notre portefeuille de prêts immobiliers aux États-Unis servira de dispositif de conservation de titres et sera intégré à des programmes futurs de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC). Nous ne conservons aucune exposition à l'égard de ces programmes de TACHC. Au 31 juillet 2017, le portefeuille d'expositions sur financement permanent s'élevait à 201 M\$ (105 M\$ au 31 octobre 2016).

## Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et produits de base détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif (GAP) et aux activités de placement.

## Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars, au	31 juill. 2017 <sup>1</sup>				31 oct. 2016				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Bilan consolidé	Exposés au risque de marché		Non exposés au risque de marché	Bilan consolidé	Exposés au risque de marché		Non exposés au risque de marché	
		Activités de négociation	Activités autres que de négociation			Activités de négociation	Activités autres que de négociation		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	4 207 \$	-	1 866 \$	2 341 \$	3 500 \$	-	1 645 \$	1 855 \$	Change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	15 710	73	15 637	-	10 665	347	10 318	-	de taux d'intérêt lié aux actions, de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	88 380	46 341 <sup>2</sup>	42 039	-	87 423	48 066 <sup>2</sup>	39 357	-	
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	5 866	-	5 866	-	5 433	-	5 433	-	de taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	39 206	-	39 206	-	28 377	-	28 377	-	de taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	203 387	-	203 387	-	187 298	-	187 298	-	de taux d'intérêt
Prêts personnels	40 470	-	40 470	-	38 041	-	38 041	-	de taux d'intérêt
Cartes de crédit	12 438	-	12 438	-	12 332	-	12 332	-	de taux d'intérêt
Entreprises et gouvernements	94 913	12 404 <sup>3</sup>	82 509	-	71 437	6 536 <sup>3</sup>	64 901	-	de taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(1 598)	-	(1 598)	-	(1 691)	-	(1 691)	-	de taux d'intérêt
Dérivés	26 370	22 958 <sup>4</sup>	3 412	-	27 762	24 130 <sup>4</sup>	3 632	-	de taux d'intérêt, de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 383	-	9 383	-	12 364	-	12 364	-	de taux d'intérêt de taux d'intérêt, lié aux actions, de change
Autres actifs	22 180	884	12 945	8 351	18 416	1 466	9 190	7 760	
	<b>560 912 \$</b>	<b>82 660 \$</b>	<b>467 560 \$</b>	<b>10 692 \$</b>	<b>501 357 \$</b>	<b>80 545 \$</b>	<b>411 197 \$</b>	<b>9 615 \$</b>	
Dépôts	439 357 \$	411 <sup>5</sup>	393 818	45 128 \$	395 647 \$	331 <sup>5</sup>	352 522 \$	42 794 \$	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	12 582	12 570	12	-	10 338	10 256	82	-	de taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 061	-	2 061	-	2 518	-	2 518	-	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	22 553	-	22 553	-	11 694	-	11 694	-	de taux d'intérêt
Dérivés	28 151	24 401 <sup>4</sup>	3 750	-	28 807	24 433 <sup>4</sup>	4 374	-	de taux d'intérêt, de change
Acceptations	9 384	-	9 384	-	12 395	-	12 395	-	de taux d'intérêt
Autres passifs	13 607	1 239	5 661	6 707	12 919	927	5 445	6 547	de taux d'intérêt
Titres secondaires	3 195	-	3 195	-	3 366	-	3 366	-	de taux d'intérêt
	<b>530 890 \$</b>	<b>38 621 \$</b>	<b>440 434 \$</b>	<b>51 835 \$</b>	<b>477 684 \$</b>	<b>35 947 \$</b>	<b>392 396 \$</b>	<b>49 341 \$</b>	

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

2) Exclut des valeurs de 3 M\$ (496 M\$ au 31 octobre 2016) dans notre portefeuille d'activités de crédit structuré en voie de liquidation et certaines autres valeurs qui sont considérées comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

3) Exclut des prêts de 199 M\$ (103 M\$ au 31 octobre 2016) qui sont entreposés à des fins de titrisation future. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

4) Exclut les dérivés liés aux activités de crédit structuré et aux autres activités en voie de liquidation qui sont considérés comme des éléments autres que de négociation aux fins du risque de marché.

5) Comprend des dépôts désignés à leur juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

## Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de change, d'actions, de marchandises et de crédit.

### *Valeur à risque*

Notre méthode de la valeur à risque (VAR) est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et d'autres mesures de risque.

Les trois tableaux suivants présentent la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 31 juillet 2017 a augmenté de 1,8 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du risque lié aux actions, du risque de taux d'intérêt et du risque spécifique de la dette, en partie contrebalancée par la baisse du risque d'écart de taux, du risque lié aux marchandises et du risque de change.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 31 juillet 2017 a augmenté de 2,1 M\$ par rapport au trimestre précédent. Au cours de la période de VAR en simulation de crise, s'échelonnant du 10 septembre 2008 au 8 septembre 2009, le marché a affiché non seulement une volatilité accrue des taux d'intérêt, mais également une volatilité accrue du cours des actions combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 31 juillet 2017 ont diminué de 4,2 M\$ en regard du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse des titres détenus à des fins de négociation à revenu fixe.



## VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2017				30 avr. 2017		31 juill. 2016		31 juill. 2017	31 juill. 2016
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	6,9 \$	3,5 \$	4,2 \$	4,5 \$	4,0 \$	3,9 \$	2,2 \$	2,4 \$	3,8 \$	2,1 \$
Risque d'écart de taux	2,3	1,2	1,2	1,7	1,8	2,6	2,6	2,8	2,4	3,6
Risque lié aux actions	18,5	1,9	2,6	4,8	2,4	2,3	2,3	2,8	3,5	2,7
Risque de change	8,1	1,6	2,4	3,8	7,3	3,9	1,3	2,5	3,5	1,7
Risque lié aux marchandises	3,7	1,4	2,0	2,1	2,9	2,5	1,8	1,7	2,5	1,7
Risque spécifique de la dette	2,0	0,9	1,2	1,4	1,7	1,3	1,1	1,0	1,3	1,4
Effet de diversification <sup>1</sup>	négl.	négl.	(7,9)	(10,2)	(12,8)	(10,2)	(7,1)	(7,5)	(10,2)	(7,2)
<b>Total de la VAR (mesure de un jour)</b>	<b>22,2 \$</b>	<b>4,6 \$</b>	<b>5,7 \$</b>	<b>8,1 \$</b>	<b>7,3 \$</b>	<b>6,3 \$</b>	<b>4,2 \$</b>	<b>5,7 \$</b>	<b>6,8 \$</b>	<b>6,0 \$</b>

1) Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

## VAR en situation de crise par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2017				30 avr. 2017		31 juill. 2016		31 juill. 2017	31 juill. 2016
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	27,4 \$	10,1 \$	15,3 \$	16,0 \$	12,2 \$	11,4 \$	8,2 \$	10,3 \$	12,9 \$	9,2 \$
Risque d'écart de taux	8,9	4,7	4,7	6,5	5,5	8,2	11,2	10,4	8,5	11,0
Risque lié aux actions	11,3	0,8	2,4	3,1	1,1	1,3	2,2	2,1	2,3	2,1
Risque de change	28,2	3,6	10,1	11,8	9,6	5,5	0,6	1,6	6,7	3,2
Risque lié aux marchandises	8,8	1,4	1,6	3,9	3,1	4,9	3,9	2,9	4,2	3,1
Risque spécifique de la dette	5,0	2,7	3,2	3,7	4,2	3,2	2,5	3,0	3,3	2,9
Effet de diversification <sup>1</sup>	négl.	négl.	(29,4)	(30,9)	(24,9)	(22,5)	(22,3)	(19,8)	(25,0)	(21,4)
<b>Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)</b>	<b>35,0 \$</b>	<b>6,7 \$</b>	<b>7,9 \$</b>	<b>14,1 \$</b>	<b>10,8 \$</b>	<b>12,0 \$</b>	<b>6,3 \$</b>	<b>10,5 \$</b>	<b>12,9 \$</b>	<b>10,1 \$</b>

1) Le total de la VAR en situation de crise est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

## Exigences supplémentaires liées aux risques – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2017				30 avr. 2017		31 juill. 2016		31 juill. 2017	31 juill. 2016
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de défaut	159,6 \$	76,0 \$	92,7 \$	112,2 \$	136,8 \$	115,9 \$	69,8 \$	67,7 \$	120,3 \$	66,9 \$
Risque de migration	145,1	43,5	43,5	71,4	116,6	71,9	26,8	28,8	66,0	30,2
<b>Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice)<sup>1</sup></b>	<b>282,9 \$</b>	<b>122,4 \$</b>	<b>136,2 \$</b>	<b>183,6 \$</b>	<b>253,4 \$</b>	<b>187,8 \$</b>	<b>96,6 \$</b>	<b>96,5 \$</b>	<b>186,3 \$</b>	<b>97,1 \$</b>

1) La valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) n'est pas la somme de tous les montants, car ces valeurs peuvent se présenter pendant des jours différents.

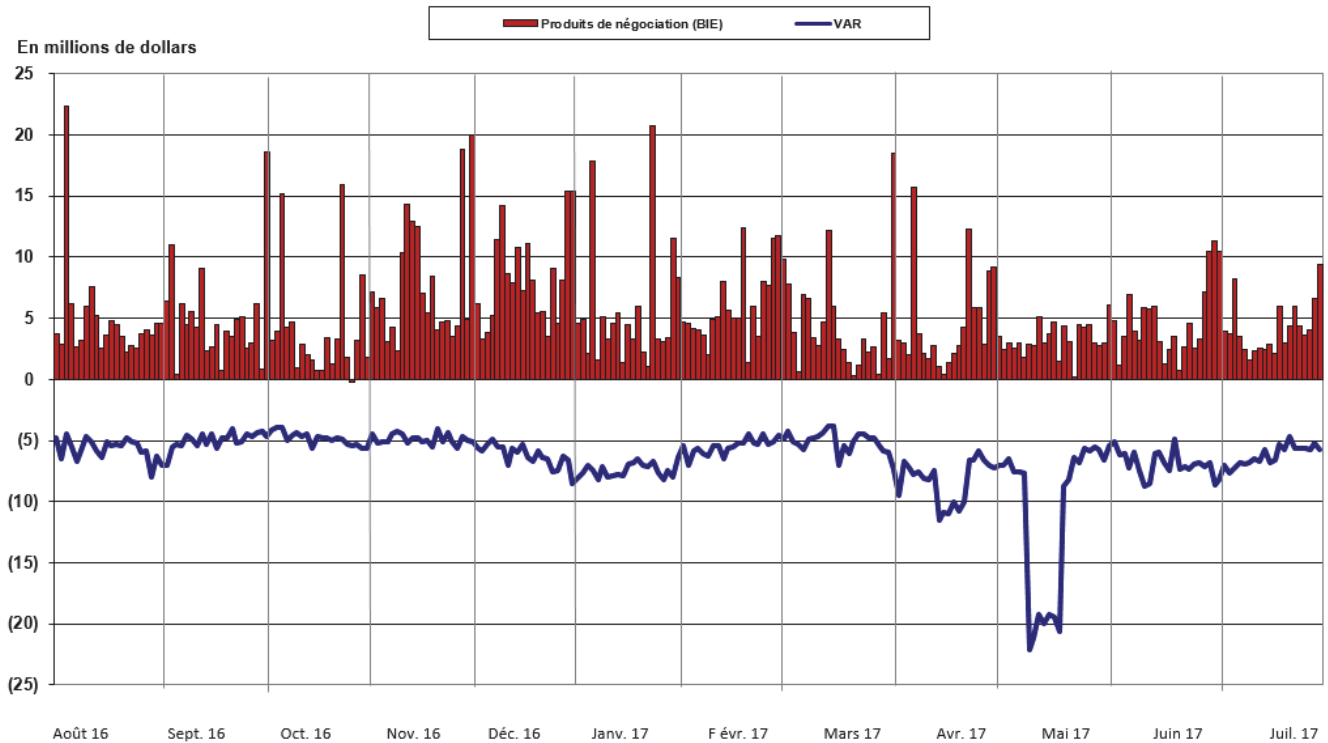
## Produits de négociation

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Les produits de négociation (BIE) présentés dans le graphique ci-dessous excluent certains portefeuilles abandonnés.

Le graphique des produits de négociation (BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation (BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux. La distribution des produits de négociation sur laquelle est calculée la VAR n'est pas effectuée sur une base d'imposition équivalente (BIE).

Au cours du trimestre, les produits de négociation (BIE) ont été positifs pendant 100 % des jours. Le profit le plus important, qui a totalisé 11,3 M\$, a été enregistré le 29 juin 2017 et est attribuable au cours normal des activités au sein de notre secteur d'activité Marchés CIBC, réseau mondial, notamment dans les dérivés sur actions. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont établis à 4,1 M\$ au cours du trimestre, et la BIE quotidienne moyenne a été de 0,3 M\$. L'augmentation importante au titre de la VAR en mai 2017 résultait d'une importante transaction dans nos activités de souscription de titres de créance.

Produits de négociation (BIE) c. la VAR



## Activités autres que de négociation

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation, qui comprend le risque de taux d'intérêt structurel, s'entend essentiellement du risque inhérent à la GAP et aux activités des filiales au Canada et à l'étranger. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains certificats de placement garanti assortis de caractéristiques de rachat anticipé. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence éventuelle qu'aurait une hausse ou une baisse immédiate et soutenue de 100 et de 200 points de base de tous les taux d'intérêt sur les 12 prochains mois, ajustée pour tenir compte des hypothèses sur les éléments structurels (à l'exception des capitaux propres pris en compte dans le calcul de la valeur actuelle des capitaux propres), des remboursements anticipés estimatifs et des retraits anticipés.

Le troisième trimestre de 2017 comprenait les expositions découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

### Sensibilité aux taux d'intérêt – activités autres que de négociation

En millions de dollars, au	31 juill. 2017			30 avr. 2017			31 juill. 2016		
	\$ CA	\$ US	Divers	\$ CA	\$ US	Divers	\$ CA	\$ US	Divers
<b>Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt</b>									
Augmentation (diminution) du résultat net après impôt applicable aux actionnaires	108 \$	63 \$	(14) \$	123 \$	5 \$	(10) \$	95 \$	7 \$	10 \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(319)	(56)	(35)	(292)	(85)	(36)	(117)	(113)	(7)
<b>Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt</b>									
Augmentation (diminution) du résultat net après impôt applicable aux actionnaires	(219)	(64)	14	(189)	5	9	(149)	(8)	(12)
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	198	(22)	35	192	78	35	34	96	4
<b>Hausse de 200 points de base des taux d'intérêt</b>									
Augmentation (diminution) du résultat net après impôt applicable aux actionnaires	195 \$	104 \$	(27) \$	210 \$	10 \$	(17) \$	171 \$	14 \$	25 \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(616)	(132)	(68)	(580)	(153)	(69)	(266)	(210)	(6)
<b>Baisse de 200 points de base des taux d'intérêt</b>									
Augmentation (diminution) du résultat net après impôt applicable aux actionnaires	(437)	(80)	28	(373)	27	16	(273)	(5)	(22)
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	210	(182)	68	(30)	100	64	(31)	108	8

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources de risque de liquidité courantes propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités et les mises en gage additionnelles ou autres exigences en matière de garantie.

La CIBC dispose d'un cadre complet de gestion de la liquidité qui appuie sa stratégie d'entreprise, s'harmonise avec son intérêt à l'égard du risque et ses limites de risque établis dans la politique de gestion du risque de liquidité et respecte les attentes en matière de réglementation. La politique de gestion du risque de liquidité exige que nous maintenions un niveau suffisant d'actifs liquides et des sources de financement diversifiées pour financer continuellement notre bilan, nos engagements et nos engagements éventuels, et pour maintenir une entreprise solide, que les conditions soient normales ou difficiles.

Nos stratégies, objectifs et pratiques en matière de gestion sont évalués régulièrement afin de refléter les changements au contexte de liquidité, dont les faits nouveaux sur le plan de la réglementation, des affaires et/ou des marchés. Le risque de liquidité demeure dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC.

## Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à un cas de situation de crise pouvant tarir les liquidités sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évalués et suivis régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. La CIBC inclut des simulations de crise à sa gestion et à son évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles en matière de planification du financement, et favorisent l'élaboration du plan de financement d'urgence de la CIBC.

Le comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP) dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que la gestion du risque de liquidité ainsi que les méthodes, hypothèses et paramètres clés liés au risque de liquidité, tels que l'horizon de liquidité, sont évalués régulièrement et qu'ils sont conformes à nos exigences réglementaires. Le Comité de gestion du risque de liquidité a la responsabilité d'appuyer le CMGAP dans le but de s'assurer que le profil de liquidité de la CIBC est évalué et géré de façon exhaustive conformément au cadre d'orientation stratégique et à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC ainsi qu'aux exigences réglementaires.

Le Comité de gestion du risque (CGR) approuve la politique de gestion du risque de liquidité et le plan de financement d'urgence de la CIBC et recommande au conseil la tolérance envers le risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque.

## Actifs grevés et actifs liquides

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités, de titres négociables de grande qualité et d'autres actifs pouvant être utilisés pour accéder rapidement à du financement. Les actifs grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou à toute autre restriction, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité.

Le sommaire de nos actifs non grevés figurant au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

En millions de dollars, au	Actifs liquides bruts		Actifs liquides grevés <sup>2</sup>		31 juill.	31 oct.
					2017 <sup>1</sup>	2016
	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Actifs liquides non grevés	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	19 917 <sup>3</sup>	\$ -	\$ 479	\$ -	19 438 \$	13 665 \$
Valeurs mobilières	87 838 <sup>4</sup>	93 264 <sup>5</sup>	29 750	57 825	93 527	91 378
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	49 618 <sup>6</sup>	-	20 530	-	29 088	26 223
Prêts hypothécaires	16 331 <sup>7</sup>	-	16 331	-	-	-
Cartes de crédit	2 961 <sup>8</sup>	-	2 961	-	-	-
Autres actifs	4 759 <sup>9</sup>	-	4 616	-	143	586
	<b>181 424</b>	<b>\$ 93 264</b>	<b>\$ 74 667</b>	<b>\$ 57 825</b>	<b>142 196 \$</b>	<b>131 852 \$</b>

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

2) Excluent les garanties intrajournalières fournies à la Banque du Canada ayant trait au système de transfert de paiements de grande valeur puisqu'elles nous sont généralement rendues chaque jour à la fin du cycle de règlement.

3) Comprend la trésorerie, les dépôts non productifs d'intérêts et les dépôts productifs d'intérêts avec des échéances contractuelles à moins de 30 jours.

4) Comprend les valeurs du compte de négociation, les valeurs disponibles à la vente et les valeurs désignées à leur juste valeur, mais exclut les valeurs de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, les titres de participation de sociétés fermées et les titres de créance de sociétés fermées de 542 M\$ (944 M\$ au 31 octobre 2016).

5) Comprend des valeurs empruntées contre de la trésorerie de 5 866 M\$ (5 433 M\$ au 31 octobre 2016), des valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres de 39 206 M\$ (28 377 M\$ au 31 octobre 2016), des valeurs empruntées en échange de valeurs prêtées de 43 494 M\$ (38 657 M\$ au 31 octobre 2016) et des valeurs obtenues en échange de garantie sur dérivés de 4 698 M\$ (1 257 M\$ au 31 octobre 2016).

6) Comprend les prêts hypothécaires à l'habitation titrisés et transférés en vertu du programme d'Obligations hypothécaires du Canada ainsi que les prêts hypothécaires titrisés qui n'ont pas été transférés à des parties externes. Ces éléments sont présentés à titre de prêts dans le bilan consolidé intermédiaire.

7) Comprend les prêts hypothécaires compris dans le programme d'obligations sécurisées.

8) Comprend les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des passifs au titre du financement.

9) Comprend des liquidités données en garantie sur dérivés d'un montant de 4 616 M\$ (6 022 M\$ au 31 octobre 2016) et des certificats d'or et d'argent d'un montant de 143 M\$ (586 M\$ au 31 octobre 2016).

Voici le sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses principales filiales :

En millions de dollars, au	31 juill.	31 oct.
	2017	2016
CIBC (société mère) <sup>1</sup>	103 945 \$	96 027 \$
Marchés mondiaux CIBC inc. <sup>1</sup>	15 417	18 387
Autres filiales <sup>2</sup>	22 834	17 438
	<b>142 196 \$</b>	<b>131 852 \$</b>

1) Comprend Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp.

2) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

Dans un scénario de crise de liquidité, des décotes hypothétiques et des hypothèses liées à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées pour déterminer la valeur de la liquidité des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables aux banques centrales, comme la Banque du Canada et la Banque de la Réserve fédérale des États-Unis, d'observations historiques, et de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés ont augmenté de 10,3 G\$, ou 8 %, depuis le 31 octobre 2016, en raison surtout d'une hausse de la trésorerie et des dépôts auprès des banques, ainsi que de l'acquisition de The PrivateBank.

En outre, la CIBC conserve son admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis.

## Actifs assortis d'une charge

Dans le cours des activités quotidiennes de la CIBC, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir des obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties. Pour plus de précisions, voir la note 22 des états financiers consolidés annuels 2016.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés :

En millions de dollars, au	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Total de l'actif	Grevés		Non grevés		
				Donnés en garantie	Divers	Disponibles à titre de garantie	Divers	
<b>31 juill. 2017</b>	<b>Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques</b>	<b>19 917 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>19 917 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>473 \$</b>	<b>19 438 \$</b>	<b>- \$</b>
	<b>Valeurs mobilières</b>	<b>88 380</b>	<b>-</b>	<b>88 380</b>	<b>29 750</b>	<b>-</b>	<b>58 088</b>	<b>542</b>
	<b>Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres</b>	<b>-</b>	<b>45 072</b>	<b>45 072</b>	<b>23 910</b>	<b>-</b>	<b>21 162</b>	<b>-</b>
	<b>Prêts, nets de la provision</b>	<b>349 610</b>	<b>-</b>	<b>349 610</b>	<b>40 785</b>	<b>5</b>	<b>29 088</b>	<b>279 732</b>
	<b>Divers</b>							
	<b>Dérivés</b>	<b>26 370</b>	<b>-</b>	<b>26 370</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>26 370</b>
	<b>Engagements de clients en vertu d'acceptations</b>	<b>9 383</b>	<b>-</b>	<b>9 383</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9 383</b>
	<b>Terrains, bâtiments et matériel</b>	<b>1 762</b>	<b>-</b>	<b>1 762</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 762</b>
	<b>Goodwill</b>	<b>5 101</b>	<b>-</b>	<b>5 101</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 101</b>
	<b>Logiciels et autres immobilisations incorporelles</b>	<b>1 822</b>	<b>-</b>	<b>1 822</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 822</b>
	<b>Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence</b>	<b>740</b>	<b>-</b>	<b>740</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>740</b>
	<b>Autres actifs</b>	<b>12 755</b>	<b>-</b>	<b>12 755</b>	<b>4 616</b>	<b>-</b>	<b>143</b>	<b>7 996</b>
		<b>515 840 \$</b>	<b>45 072 \$</b>	<b>560 912 \$</b>	<b>99 067 \$</b>	<b>478 \$</b>	<b>127 919 \$</b>	<b>333 448 \$</b>
<b>31 oct. 2016</b>	<b>Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques</b>	<b>14 165 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>14 165 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>489 \$</b>	<b>13 665 \$</b>	<b>- \$</b>
	<b>Valeurs mobilières</b>	<b>87 423</b>	<b>-</b>	<b>87 423</b>	<b>23 690</b>	<b>-</b>	<b>62 789</b>	<b>944</b>
	<b>Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres</b>	<b>-</b>	<b>33 810</b>	<b>33 810</b>	<b>22 514</b>	<b>-</b>	<b>11 296</b>	<b>-</b>
	<b>Prêts, nets de la provision</b>	<b>307 417</b>	<b>-</b>	<b>307 417</b>	<b>39 468</b>	<b>26</b>	<b>26 223</b>	<b>241 700</b>
	<b>Divers</b>							
	<b>Dérivés</b>	<b>27 762</b>	<b>-</b>	<b>27 762</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>27 762</b>
	<b>Engagements de clients en vertu d'acceptations</b>	<b>12 364</b>	<b>-</b>	<b>12 364</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12 364</b>
	<b>Terrains, bâtiments et matériel</b>	<b>1 898</b>	<b>-</b>	<b>1 898</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 898</b>
	<b>Goodwill</b>	<b>1 539</b>	<b>-</b>	<b>1 539</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 539</b>
	<b>Logiciels et autres immobilisations incorporelles</b>	<b>1 410</b>	<b>-</b>	<b>1 410</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 410</b>
	<b>Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence</b>	<b>766</b>	<b>-</b>	<b>766</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>766</b>
	<b>Autres actifs</b>	<b>12 803</b>	<b>-</b>	<b>12 803</b>	<b>6 022</b>	<b>-</b>	<b>586</b>	<b>6 195</b>
		<b>467 547 \$</b>	<b>33 810 \$</b>	<b>501 357 \$</b>	<b>91 705 \$</b>	<b>515 \$</b>	<b>114 559 \$</b>	<b>294 578 \$</b>

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

## Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des exigences importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, de dividendes ou de distributions de fonds propres. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires et de liquidité, qui sont fixées par les organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières pertinents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par les entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

## Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du ratio de liquidité à court terme (LCR) est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues d'atteindre un LCR minimal de 100 %. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans les lignes directrices sur les normes de liquidité du BSIF, la CIBC présente chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio se calcule de la façon suivante :

$$\frac{\text{Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)}}{\text{Total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants}} \geq 100 \%$$

Le numérateur du LCR est l'encours des HQLA non grevés, lequel respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et des caractéristiques liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs rapidement dans une période de crise. Le portefeuille d'actifs liquides de la CIBC, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites de l'admissibilité des actifs inhérentes au LCR ne reflètent pas nécessairement l'évaluation interne de la CIBC quant à sa capacité à monétiser ses actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties nettes de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement défini pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les créances non garanties à l'échéance sont parmi les principales sorties de trésorerie du LCR de la CIBC. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées prescrits et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA.

Le LCR est présenté à l'aide d'un modèle de divulgation standard prescrit par le BSIF. À compter du premier trimestre de 2017, le LCR est calculé en fonction de la moyenne des positions quotidiennes.

En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 31 juillet 2017		Valeur non pondérée totale <sup>1</sup>	Valeur pondérée totale <sup>2</sup>
<b>HQLA</b>			
1	HQLA	s. o.	102 461 \$
<b>Sorties de trésorerie</b>			
2	Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	139 454 \$	9 134
3	Dépôts stables	68 733	2 062
4	Dépôts moins stables	70 721	7 072
5	Financement de gros non garantis, dont :	119 163	63 017
	Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques		
6	coopératives	41 056	10 049
7	Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	57 490	32 351
8	Dettes non garanties	20 617	20 617
9	Financement de gros garanti	s. o.	4 117
10	Exigences supplémentaires, dont :	77 391	21 632
11	Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	11 902	8 425
12	Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	2 565	2 565
13	Facilités de crédit et de liquidité	62 924	10 642
14	Autres obligations de financement contractuelles	2 815	2 815
15	Autres obligations de financement conditionnelles	247 509	4 347
16	Total des sorties de trésorerie	s. o.	105 062
<b>Entrées de trésorerie</b>			
17	Prêts garantis (p. ex. prises en pension de titres)	62 132	8 682
18	Entrées liées aux expositions parfaitement productives	14 012	6 454
19	Autres entrées de trésorerie	8 018	8 018
20	Total des entrées de trésorerie	84 162 \$	23 154 \$
		<b>Valeur ajustée totale</b>	
21	Total des HQLA	s. o.	102 461 \$
22	Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	81 908 \$
23	LCR	s. o.	125 %
En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 30 avril 2017		Valeur ajustée totale	
21	Total des HQLA	s. o.	105 062 \$
22	Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	84 145 \$
23	LCR	s. o.	125 %

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.

s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 31 juillet 2017, notre LCR moyen est demeuré inchangé par rapport à celui du trimestre précédent de 125 %, une diminution modeste des HQLA ayant été contrebalancée par des variations favorables des sorties nettes de trésorerie. De nombreux autres facteurs faisant partie des activités normales ont également une incidence sur le LCR.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur le ratio de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les considérations environnementales ayant une incidence sur les garanties. De plus, la CIBC présente au BSIF des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC exerce principalement ses activités dans les grandes monnaies dont les marchés des changes sont larges et fongibles.

La présentation du LCR est calibrée de façon centralisée par la fonction Trésorerie de la CIBC, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégique de la CIBC et d'autres groupes fonctionnels et de soutien.

## Financement

La CIBC finance ses activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'une grande variété de financement de gros.

L'approche principale de la CIBC vise à financer le bilan au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada. Les dépôts des particuliers représentaient un montant de 158,3 G\$ au 31 juillet 2017 (148,1 G\$ au 31 octobre 2016). La CIBC conserve des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité est évaluée régulièrement à l'aide d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes existants, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties. La CIBC évalue constamment les occasions de diversification de son financement dans de nouveaux produits de financement et d'éventuels secteurs de placement afin de pouvoir optimiser la souplesse du financement et réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR revoient et approuvent le plan de financement de la CIBC, lequel comprend la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions de la situation de liquidité.

Le tableau ci-après présente, à leur valeur comptable, les échéances contractuelles des financements de gros tirés par la CIBC sur le marché :

En millions de dollars, au 31 juillet 2017	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques	4 645	\$ 400	\$ 15	\$ 13	\$ 5 073	\$ -	\$ -	5 073
Certificats de dépôt et papier commercial	8 988	7 383	13 149	16 718	46 238	6 112	-	52 350
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	1 594	1 505	2 087	121	5 307	-	-	5 307
Papier commercial adossé à des créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	37	5 026	2 175	8 346	15 584	5 233	14 451	35 268
Billets structurés non garantis de premier rang	355	-	-	7	362	-	-	362
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation de créances hypothécaires	-	797	571	1 870	3 238	5 332	12 116	20 686
Obligations sécurisées	-	-	822	-	822	4 563	10 946	16 331
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	-	-	935	935	1 247	779	2 961
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	36	3 159	3 195
Divers	3	499	-	-	502	6	56	564
	15 622	\$ 15 610	\$ 18 819	\$ 28 010	\$ 78 061	\$ 22 529	\$ 41 507	\$ 142 097
<b>Dont :</b>								
Garanti	-	\$ 797	\$ 1 393	\$ 2 805	\$ 4 995	\$ 11 142	\$ 23 841	\$ 39 978
Non garanti	15 622	14 813	17 426	25 205	73 066	11 387	17 666	102 119
	15 622	\$ 15 610	\$ 18 819	\$ 28 010	\$ 78 061	\$ 22 529	\$ 41 507	\$ 142 097
31 octobre 2016	12 701	\$ 17 980	\$ 26 950	\$ 21 035	\$ 78 666	\$ 17 596	\$ 39 727	\$ 135 989

Les financements de gros de la CIBC sont diversifiés en termes de devises tel qu'il est présenté dans le tableau ci-après :

En milliards de dollars, au	31 juill. 2017		31 oct. 2016	
\$ CA	54,1	38 %	60,4	44 %
\$ US	69,8	49	56,6	42
Divers	18,2	13	19,0	14
	142,1	100 %	136,0	100 %

## Notes de crédit

L'accès de la CIBC à du financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle et la situation de liquidité. Le 10 mai 2017, Moody's a abaissé d'un cran la note de crédit des six grandes banques canadiennes, y compris celle de la CIBC. Nous ne prévoyons pas que cette variation de la note de crédit aura une incidence notable sur nos coûts de financement ou notre capacité d'accéder à du financement.

Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

Au	Créances à court terme		Créances de premier rang		Titres secondaires		Titres secondaires admissibles comme instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité <sup>1</sup>		Titres secondaires – Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité <sup>1</sup>		Perspective
	31 juill. 2017	31 oct. 2016	31 juill. 2017	31 oct. 2016	31 juill. 2017	31 oct. 2016	31 juill. 2017	31 oct. 2016	31 juill. 2017	31 oct. 2016	
DBRS	<b>R-1</b>	R-1	<b>AA</b>	AA	<b>AA (bas)</b>	AA (bas)	<b>A (bas)</b>	A (bas)	<b>Pfd-2</b>	Pfd-2	<b>Valeur négative<sup>2</sup></b>
Fitch Ratings, Inc.	<b>F1+</b>	F1+	<b>AA-</b>	AA-	<b>A+</b>	A+	<b>A+</b>	A+	<b>s. o.</b>	s. o.	<b>Stable</b>
Moody's	<b>P-1</b>	P-1	<b>A1</b>	Aa3	<b>Baa1</b>	A3	<b>Baa2</b>	Baa1	<b>Baa3</b>	Baa2	<b>Valeur négative<sup>3</sup></b>
S&P	<b>A-1</b>	A-1	<b>A+</b>	A+	<b>BBB+</b>	BBB+	<b>BBB</b>	BBB	<b>(élevé) P-3</b>	P-3 (élevé)	<b>Stable</b>

1) Comprennent les instruments considérés comme des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité conformément aux lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres publiées par le BSIF.

2) La perspective négative s'applique aux créances à court terme, aux créances de premier rang et aux titres secondaires.

3) La perspective négative ne s'applique qu'aux créances de premier rang.

s. o. Sans objet.

## Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, au	31 juill. 2017	31 oct. 2016
Baisse de un cran	- \$	- \$
Baisse de deux crans	0,1	0,2
Baisse de trois crans	0,3	0,4



## Autres normes réglementaires de liquidité

En mai 2014, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice sur les normes de liquidité, qui s'inspire des exigences de liquidité à l'échelle mondiale du CBCB, comprenant le LCR, le ratio de liquidité à long terme (NSFR) et d'autres outils de suivi des liquidités. Elle est appuyée par un outil de surveillance conçu par le BSIF, soit l'indicateur des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Le BSIF utilisera la ligne directrice sur les normes de liquidité et les mesures connexes afin d'évaluer la suffisance des liquidités de chaque banque.

Le 31 octobre 2014, le CBCB a publié ses lignes directrices définitives sur le NSFR. En août 2016, le BSIF a publié son projet de lignes directrices sur le NSFR et devrait demander aux intervenants de l'industrie de passer en revue les plans de mise en œuvre des lignes directrices et de préciser les autres dispositions des règles sur le NSFR puisqu'elles visent les participants au marché canadien. La mise en œuvre du NSFR au Canada est prévue pour janvier 2019.

Conformément aux exigences susmentionnées, nous présentons au BSIF chaque mois des rapports sur le LCR et les NCCF, et les rapports sur le NSFR, chaque trimestre. Nous transmettons nos rapports sur le LCR et le NSFR au CBCB deux fois par an.

## Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

### Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs, de nos passifs et de nos capitaux propres au bilan à leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de l'exposition au risque de liquidité de la CIBC, mais cette information sert à informer la direction de la CIBC du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan touché par des facteurs comportementaux.

En millions de dollars, au 31 juillet 2017 <sup>1</sup>	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
<b>Actif</b>										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	4 207 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	4 207 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	15 710	-	-	-	-	-	-	-	-	15 710
Valeurs mobilières	3 273	2 740	1 987	3 043	3 716	6 924	20 125	17 179	29 393	88 380
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	5 866	-	-	-	-	-	-	-	-	5 866
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	20 757	8 488	4 263	1 180	2 494	2 024	-	-	-	39 206
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 624	3 685	6 816	7 120	13 093	43 695	120 369	6 513	472	203 387
Prêts personnels	645	590	812	978	1 007	197	722	1 859	33 660	40 470
Cartes de crédit	261	522	784	784	784	3 134	6 169	-	-	12 438
Entreprises et gouvernements	8 877	2 404	3 935	3 553	4 198	12 973	30 019	14 650	14 304	94 913
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 598)	(1 598)
Dérivés	2 173	2 263	2 021	1 060	1 074	3 089	6 384	8 306	-	26 370
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 410	914	43	8	8	-	-	-	-	9 383
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	22 180	22 180
	<b>71 803 \$</b>	<b>21 606 \$</b>	<b>20 661 \$</b>	<b>17 726 \$</b>	<b>26 374 \$</b>	<b>72 036 \$</b>	<b>183 788 \$</b>	<b>48 507 \$</b>	<b>98 411 \$</b>	<b>560 912 \$</b>
31 octobre 2016	55 954 \$	21 567 \$	17 950 \$	16 783 \$	16 550 \$	66 771 \$	164 778 \$	48 505 \$	92 499 \$	501 357 \$
<b>Passif</b>										
Dépôts <sup>2</sup>	32 183 \$	25 946 \$	32 098 \$	29 770 \$	20 516 \$	32 091 \$	45 043 \$	6 571 \$	215 139 \$	439 357 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	12 582	-	-	-	-	-	-	-	-	12 582
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 061	-	-	-	-	-	-	-	-	2 061
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	21 001	1 319	181	52	-	-	-	-	-	22 553
Dérivés	2 635	3 186	2 637	1 286	1 257	3 211	6 002	7 937	-	28 151
Acceptations	8 411	914	43	8	8	-	-	-	-	9 384
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-	13 607	13 607
Titres secondaires	-	-	-	-	-	36	-	3 159	-	3 195
<b>Capitaux propres</b>										
	<b>78 873 \$</b>	<b>31 365 \$</b>	<b>34 959 \$</b>	<b>31 116 \$</b>	<b>21 781 \$</b>	<b>35 338 \$</b>	<b>51 045 \$</b>	<b>17 667 \$</b>	<b>258 768 \$</b>	<b>560 912 \$</b>
31 octobre 2016	59 908 \$	33 289 \$	40 961 \$	21 100 \$	23 035 \$	31 847 \$	47 923 \$	21 033 \$	222 261 \$	501 357 \$

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

2) Comprendent des dépôts des particuliers totalisant 158,3 G\$ (148,1 G\$ au 31 octobre 2016), dont 148,6 G\$ (143,3 G\$ au 31 octobre 2016) au Canada et 9,7 G\$ (4,8 G\$ au 31 octobre 2016) dans d'autres pays, des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 265,3 G\$ (229,7 G\$ au 31 octobre 2016), dont 189,5 G\$ (171,9 G\$ au 31 octobre 2016) au Canada et 75,8 G\$ (57,8 G\$ au 31 octobre 2016) dans d'autres pays, et des dépôts bancaires totalisant 15,8 G\$ (17,8 G\$ au 31 octobre 2016), dont 7,1 G\$ (6,8 G\$ au 31 octobre 2016) au Canada et 8,7 G\$ (11,0 G\$ au 31 octobre 2016) dans d'autres pays.

Les variations du profil des échéances contractuelles ont découlé principalement de la migration naturelle des échéances et ont reflété également l'incidence de nos activités régulières.

## Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des montants notionnels dans le cas d'engagements au titre du crédit. Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements ne soient effectués.

En millions de dollars, au 31 juillet 2017 <sup>1</sup>	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise <sup>2</sup>	Total
Prêts de valeurs <sup>3</sup>	34 171 \$	4 118 \$	5 205 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	43 494 \$
Engagements de crédit inutilisés	730	7 181	2 062	1 722	3 582	12 138	36 721	1 502	141 224	206 862
Facilités de garantie de liquidité	-	49	8 420	203	975	171	-	13	-	9 831
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	1 884	1 192	3 207	2 141	1 923	833	1 114	18	-	12 312
Lettres de crédit documentaires et commerciales	27	99	64	3	10	5	18	-	-	226
Divers	287	-	-	-	-	-	-	-	-	287
	<b>37 099 \$</b>	<b>12 639 \$</b>	<b>18 958 \$</b>	<b>4 069 \$</b>	<b>6 490 \$</b>	<b>13 147 \$</b>	<b>37 853 \$</b>	<b>1 533 \$</b>	<b>141 224 \$</b>	<b>273 012 \$</b>
31 octobre 2016	28 902 \$	23 039 \$	9 515 \$	4 484 \$	3 483 \$	7 049 \$	35 402 \$	1 393 \$	133 514 \$	246 781 \$

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

2) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré, d'un montant de 110,2 G\$ (105,0 G\$ au 31 octobre 2016).

3) Excluent les prêts de valeurs de 2,1 G\$ (2,5 G\$ au 31 octobre 2016) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

## Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 31 juillet 2017 <sup>1</sup>	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location simple	40 \$	79 \$	118 \$	118 \$	117 \$	435 \$	1 054 \$	3 243 \$	5 204 \$
Obligations d'achat <sup>2</sup>	131	257	280	186	147	510	781	264	2 556
Cotisations de retraite <sup>3</sup>	15	31	-	-	-	-	-	-	46
Engagements de prise ferme	296	1 400	-	-	-	-	-	-	1 696
Engagements d'investissement	-	-	5	3	1	2	7	132	150
	<b>482 \$</b>	<b>1 767 \$</b>	<b>403 \$</b>	<b>307 \$</b>	<b>265 \$</b>	<b>947 \$</b>	<b>1 842 \$</b>	<b>3 639 \$</b>	<b>9 652 \$</b>
31 octobre 2016	331 \$	325 \$	365 \$	396 \$	356 \$	1 080 \$	1 747 \$	1 532 \$	6 132 \$

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

2) Ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de titres de participation réglés dans les délais standards du marché.

3) Comprennent les cotisations minimales estimées de nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours du prochain exercice, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires, et, de ce fait, elles sont assujetties à une grande variabilité.

## Autres risques

Nous avons également des politiques et des processus pour évaluer et contrôler les autres risques, y compris le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de conformité réglementaire et le risque environnemental, et en faire le suivi. Ces risques, ainsi que les politiques et les processus connexes, sont similaires à ceux décrits aux pages 73 à 75 du Rapport annuel 2016.

# Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

## Méthodes comptables critiques et estimations

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2016. Par suite de l'acquisition de The PrivateBank, nous avons adopté de nouvelles méthodes comptables se rapportant aux prêts acquis et aux valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance. Pour plus de précisions, voir la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires. À l'exception de ce qui précède, ces états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2016 et pour l'exercice clos à cette date.

Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines. Tout changement dans les jugements et estimations exigé en vertu des méthodes comptables critiques dont il est question aux pages 76 à 81 de notre Rapport annuel 2016 pourrait avoir une incidence notable sur nos résultats financiers. Aucun changement important n'a eu lieu concernant nos principales estimations comptables depuis la publication de notre Rapport annuel 2016.

## Faits nouveaux en matière de comptabilité

### Transition à l'IFRS 9

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ce qui aurait représenté pour nous le 1<sup>er</sup> novembre 2018. Une entité peut l'adopter de façon anticipée si elle en applique toutes les dispositions. Au cours de 2015, le BSIF a publié un préavis définitif exigeant que toutes les BISN adoptent l'IFRS 9 pour leur exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017, soit un an plus tôt que la date prescrite par l'IASB. En tant que BISN, nous publierons nos premiers états financiers consolidés intermédiaires selon l'IFRS 9 pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2018, sauf les informations qui ont trait aux dispositions relatives au « risque de crédit propre », que nous avons volontairement adoptées de façon anticipée le 1<sup>er</sup> novembre 2014. L'IFRS 9 doit être appliquée de manière rétrospective, compte tenu de certaines exceptions. Comme l'autorise la norme, nous ne retraiterons pas nos états financiers consolidés comparatifs de la période précédente lorsque nous adopterons les exigences de la nouvelle norme. Nous ajusterons plutôt les soldes d'ouverture des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global au 1<sup>er</sup> novembre 2017 pour tenir compte des nouvelles exigences à la date d'adoption.

Puisque la transition à l'IFRS 9 est une importante initiative pour la CIBC, nous avons mis en place un programme de transition qui est appuyé par une structure de gouvernance formelle tenant compte de toute l'organisation et comprenant une équipe affectée au projet. Le comité directeur du projet est coprésidé par des intervenants clés de nos groupes Gestion du risque et Finance, et comprend des membres des unités d'exploitation stratégique visées par la norme et d'autres groupes fonctionnels, comme Technologie et opérations et Vérification interne. Voici les responsabilités du comité directeur :

- Veiller à l'harmonisation stratégique des dispositions de l'IFRS 9 et de l'ensemble des stratégies de la CIBC
- S'assurer que les principaux jalons sont atteints
- Offrir une orientation et des lignes directrices selon une approche globale
- Passer en revue et traiter les questions et les risques clés

Pour aider le comité directeur à s'acquitter de ses responsabilités, notre programme de transition est divisé en trois champs de travail correspondant aux trois sections de la nouvelle norme sur les instruments financiers, soit 1) classement et évaluation des instruments financiers; 2) dépréciation; et 3) comptabilité de couverture. Des intervenants spécialisés dans les directives, les processus ou les technologies au sein des unités d'exploitation stratégique et des groupes fonctionnels susceptibles d'être touchés par la transition à la norme sont affectés à chaque champ de travail.

### Classement et évaluation

Selon le modèle de classement et d'évaluation de l'IFRS 9, tous les actifs financiers sous forme de titres de créance dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal, y compris les actifs comportant des dérivés incorporés, doivent être classés comme des actifs financiers étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) au moment de leur comptabilisation initiale. Cette pratique a pour objectif de s'assurer que les titres de créance n'ayant pas des caractéristiques de prêt de base, notamment les options de conversion et les dividendes liés à des actions, sont évalués à la JVRN. La méthode d'évaluation ultérieure des instruments classés comme étant évalués à la JVRN en vertu de l'IFRS 9 est comparable à celle utilisée pour évaluer les instruments classés comme étant détenus à des fins de transaction en vertu de l'IAS 39.

Le classement, au moment de la comptabilisation initiale, des actifs financiers sous forme de titres de créance dont les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal sera déterminé en fonction du modèle économique en vertu duquel ces titres sont gérés. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus à des fins de transaction » ou « évalués à la juste valeur » seront classés comme étant évalués à la JVRN. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et en vue de les vendre » seront comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JV-AERG) pour les titres de créance. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie » seront classés comme étant évalués au coût amorti.

L'évaluation ultérieure des titres classés comme étant évalués à la JV-AERG et au coût amorti en vertu de l'IFRS 9 s'effectue selon un modèle similaire respectivement aux titres de créance classés comme étant disponibles à la vente et classés dans les prêts et créances en vertu de l'IAS 39, à l'exception des provisions pour dépréciation qui sont décrites ci-après.

Les actifs financiers sous forme de titres de créance qui seraient autrement classés comme étant évalués à la JV-AERG ou au coût amorti peuvent être désignés irrévocablement, lors de leur comptabilisation initiale, comme étant évalués à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable et si certaines exigences du BSIF sont respectées.

Tous les actifs financiers sous forme de titres de participation doivent être classés lors de leur comptabilisation initiale comme étant évalués à la JVRN, à moins qu'une désignation irrévocable soit faite pour classer l'instrument comme étant évalué à la JV-AERG pour les titres de participation. Contrairement aux titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente en vertu de l'IAS 39, les titres de participation classés comme étant évalués à la JV-AERG entraînent la comptabilisation de tous les profits et pertes réalisés et latents dans les autres éléments du résultat global sans reclassement en résultat net. Seuls les dividendes continueront d'être comptabilisés en résultat net.

Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent essentiellement inchangés par rapport aux exigences actuelles de l'IAS 39, à l'exception des variations de la juste valeur des passifs désignés à la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre, qui doivent être présentées dans les AERG plutôt que dans le résultat net, traitement que nous avons adopté de façon anticipée le 1<sup>er</sup> novembre 2014.

Les dérivés continuent d'être évalués à la JVRN selon l'IFRS 9.

## Dépréciation

Les nouvelles lignes directrices en matière de dépréciation présentent un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues applicable à tous les actifs financiers sous forme de titres de créance classés comme étant évalués au coût amorti ou à la JV-AERG. De plus, ce modèle s'applique aux engagements de prêt et aux garanties financières qui ne sont pas évalués à la JVRN.

Modèle fondé sur les pertes subies v. modèle fondé sur les pertes attendues

L'application du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues modifiera considérablement notre méthode et nos modèles liés aux pertes de crédit. Les provisions pour pertes de crédit attendues reflètent le montant objectif et fondé sur des pondérations probabilistes qui est déterminé par l'évaluation d'un intervalle de résultats possibles, la valeur temps de l'argent et les informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture encore à venir. Ce modèle est comparable au modèle actuel fondé sur les pertes subies en vertu de l'IAS 39, lequel prend en compte la meilleure estimation, la valeur temps de l'argent et les informations sur des événements passés et les circonstances actuelles. La nouvelle norme concernant la dépréciation a pour objectif d'assurer que les pertes pour la durée de vie de tous les instruments financiers ayant subi une augmentation importante du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale sont enregistrées. Ainsi, les provisions pour pertes de crédit attendues seront évaluées au montant des i) pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, ou ii) pertes de crédit attendues pour la durée de vie dans le cas des instruments financiers ayant subi une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Ce modèle se compare au modèle actuel fondé sur les pertes subies qui comptabilise des pertes sur créances pour la durée de vie lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation. Étant donné qu'il inclut un critère de détérioration relative de la qualité du crédit et la prise en compte d'informations prospectives, le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues élimine la notion de seuil ou d'événement déclencheur qui était nécessaire en vertu du modèle fondé sur les pertes subies, ce qui entraîne la comptabilisation plus hâtive des pertes de crédit attendues pour la durée de vie en fonction de l'IFRS 9.

Passage à la notion de stade et augmentation importante du risque de crédit

Pour les instruments financiers non dépréciés :

- Sont considérés comme étant de premier stade tous les instruments financiers non dépréciés n'ayant pas subi une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Les entités doivent comptabiliser des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à l'égard des instruments financiers de premier stade. Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, les entités doivent comparer le risque que l'instrument financier fasse l'objet d'un défaut à la date de clôture avec le risque que l'instrument financier fasse l'objet d'un défaut à la date de la comptabilisation initiale.
- Sont considérés comme étant de deuxième stade tous les instruments financiers non dépréciés ayant subi une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Les entités doivent comptabiliser des pertes de crédit attendues pour la durée de vie à l'égard des instruments financiers de deuxième stade. Pour les périodes ultérieures, si le risque de crédit que comporte l'instrument financier diminue et qu'il n'y a plus d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, alors les entités doivent de nouveau comptabiliser les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. À l'opposé des critères du premier et du deuxième stade, des provisions, inhérentes au modèle des pertes subies de l'IAS 39, sont constituées pour les instruments financiers non dépréciés en cas de pertes sur créances subies mais non encore décelées.

Pour les instruments financiers dépréciés :

- Les instruments financiers sont classés comme étant de troisième stade lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements générateurs de pertes intervenus après la comptabilisation initiale et ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt ou d'un portefeuille de prêts. Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige que des pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées pour les instruments financiers dépréciés, exigence similaire à celles actuellement en vigueur et de l'IAS 39 concernant les instruments financiers dépréciés.

Dans le cas de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, les provisions pour instruments dépréciés évaluées individuellement comptabilisées en vertu de l'IAS 39 seront généralement remplacées par des provisions pour prêts de troisième stade en vertu de l'IFRS 9, tandis que les provisions collectives pour les instruments financiers non dépréciés seront généralement remplacées par des provisions pour prêts de premier stade ou de deuxième stade en vertu de l'IFRS 9. Dans le cas de nos portefeuilles de détail, la tranche de nos provisions collectives ayant trait à des instruments financiers dépréciés selon l'IAS 39 sera généralement remplacée par des provisions pour prêts de troisième stade, alors que la tranche de nos provisions collectives visant des instruments non dépréciés sera généralement remplacée par des provisions pour prêts de premier stade ou de deuxième stade selon l'IFRS 9.

Nos définitions de la notion de défaut, notre politique en matière de radiations et notre politique visant la comptabilisation des produits d'intérêts en vertu de l'IAS 39 ne devraient pas différer significativement en vertu du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues.

Principaux facteurs touchant les pertes de crédit attendues

Les concepts suivants nécessitent un niveau élevé de jugement et auront une incidence importante sur le montant des provisions pour pertes de crédit attendues et augmenteront la volatilité des provisions :

- Déterminer à quel moment une augmentation importante du risque de crédit d'un actif financier est survenue
- Calculer les pertes de crédit pour les 12 mois à venir et pour la durée de vie
- Inclure des informations prospectives en utilisant de nombreux scénarios probabilistes

Dans la plupart de nos portefeuilles de détail, nous déterminerons s'il y a une augmentation importante du risque de crédit en fonction des variations relatives de la probabilité de défaut (PD) sur la durée de vie des instruments financiers depuis la comptabilisation initiale. Dans la plupart de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, ainsi que pour les titres de créance évalués à la JV-AERG, nous déterminerons s'il y a une augmentation importante du risque de crédit en fonction des variations relatives de la notation interne du risque depuis la comptabilisation initiale. En ce qui concerne la durée de vie d'un instrument financier, la période maximale à prendre en compte pour évaluer les pertes de crédit attendues sera la période contractuelle maximale pendant laquelle une entité est exposée au risque de crédit. Pour les facilités de crédit renouvelables, comme les cartes de crédit, une entité doit évaluer les pertes de crédit attendues sur la période pendant laquelle elle est exposée au risque de crédit, et ces pertes ne seront pas atténuées par des mesures de gestion du risque de crédit, même si la période s'étend au-delà de la période contractuelle maximale.

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir ainsi que des pertes de crédit attendues pour la durée de vie consiste à établir des prévisions sur les facteurs prospectifs macroéconomiques applicables à plusieurs scénarios et à déterminer la pondération des probabilités pour les scénarios pour que nous puissions obtenir une pondération appropriée des probabilités de pertes attendues à comptabiliser dans notre bilan consolidé. Bien que ce processus tirera parti des processus prospectifs que nous avons déjà en place et que sa supervision sera assurée par un comité de gouvernance composé

d'intervenants internes clés des fonctions économie, gestion du risque et finances, il exige beaucoup de jugement. Le fait d'inclure des informations prospectives à la PD, la PCD et l'ECD applicables à plusieurs scénarios aux fins du calcul des pertes de crédit attendues selon les différents scénarios exige également beaucoup de jugement. Dans plusieurs cas, ce processus tire parti de notre cadre réglementaire en place.

#### Utilisation du cadre réglementaire

Notre modèle fondé sur les pertes de crédit attendues tire également parti des données, systèmes et processus utilisés dans le calcul des ajustements réglementaires pour les pertes attendues selon Bâle pour la tranche de nos portefeuilles assujettis à l'approche NI avancée. Les ajustements appropriés seront apportés aux paramètres de Bâle afin qu'ils soient conformes aux dispositions de l'IFRS 9, notamment les faire passer de paramètres fondés sur le cycle économique et de paramètres liés au ralentissement économique appliqués dans les calculs réglementaires selon Bâle à des paramètres fondés à un moment dans le temps appliqués en vertu de l'IFRS 9, lesquels prennent en considération des informations prospectives. De plus, les pertes de crédit selon l'IFRS 9 sont évaluées sur un horizon de douze mois pour les instruments financiers de premier stade et sur la durée de vie pour les instruments financiers de deuxième et troisième stade, comparativement à un horizon de douze mois pour les portefeuilles assujettis à l'approche NI avancée en vertu de Bâle. Les principaux ajustements à apporter aux paramètres de risque selon Bâle sont présentés dans le tableau ci-après :

	Fonds propres réglementaires	IFRS 9
PD	La PD prévue pour tout le cycle fondée sur la moyenne à long terme de la PD dans le cadre d'un cycle économique complet.	La PD ponctuelle pour les 12 mois à venir ou pour la durée de vie est fondée sur les circonstances actuelles et les hypothèses prospectives pertinentes.
PCD	La perte en cas de défaut (PCD) dans un scénario de ralentissement fondée sur les pertes qui seraient attendues au cours d'un ralentissement économique et soumises à certains planchers réglementaires.  Montant actualisé en utilisant le coût du capital.	La PCD pondérée en fonction des probabilités non biaisée fondée sur la PCD estimative, y compris l'incidence des hypothèses prospectives pertinentes, dont les variations de la valeur de la garantie.  Montant actualisé en utilisant le taux d'intérêt effectif initial.
ECD	Montant fondé sur le solde utilisé majoré de l'utilisation prévue de toute tranche non utilisée avant le défaut. Ce montant ne peut être inférieur au solde utilisé.	Montant de l'amortissement et du remboursement du capital et du paiement des intérêts entre la date du bilan et la date où le défaut est enregistré.
Divers		Les pertes de crédit attendues sont actualisées à compter de la date du défaut jusqu'à la date de clôture.

#### Principales activités

À l'heure actuelle, nous apportons des améliorations au modèle fondé sur les pertes de crédit attendues et en testons l'application à nos portefeuilles touchés en procédant à une application interne pour un exercice d'utilisation en parallèle. Nous testons notamment les processus mis en œuvre pour établir les prévisions et la pondération des probabilités des facteurs prospectifs utilisés pour calculer les pertes de crédit attendues et évaluons le caractère approprié de nos déclencheurs des augmentations importantes du risque de crédit. Les données, les processus, les systèmes, les modèles et les paramètres qui serviront à déterminer les provisions pour pertes de crédit attendues continueront de faire l'objet d'améliorations, de validations et de tests jusqu'à la fin de l'exercice d'utilisation en parallèle.

Nous continuerons également de veiller à ce que tous les contrôles internes pertinents et toutes les politiques pertinentes soient mis à jour, et continuerons de former les principales parties intéressées. Le Comité de vérification recevra périodiquement des comptes rendus.

À l'adoption de l'IFRS 9, nous prévoyons appliquer une nouvelle politique fondée sur l'IFRS 9, soit d'imputer les variations de pertes de crédit attendues, y compris les variations des pertes de crédit attendues visant les instruments de premier stade et de deuxième stade, à l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégique plutôt que d'imputer les variations de notre provision collective visant les instruments financiers non dépréciés à Siège social et autres, comme nous le faisons auparavant.

Nous évaluons en ce moment l'incidence éventuelle de l'IFRS 9 sur les fonds propres réglementaires. L'incidence découlant des variations éventuelles de nos provisions aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires comptabilisées au bilan en vertu de l'IFRS 9 pourrait être en partie atténuée par des variations aux ajustements négatifs apportés aux fonds propres réglementaires se rapportant à toute insuffisance de l'encours des provisions pour pertes réglementaires attendues dans le calcul des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

#### Faits nouveaux en matière de réglementation

La mise en œuvre des dispositions de l'IFRS 9 tient compte de l'ensemble des exigences réglementaires, dont les lignes directrices publiées par le BSIF et le CBCB en ce qui concerne les saines pratiques en matière de risque de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et de l'application de modèles de comptabilisation des pertes de crédit attendues. Nous continuons également de surveiller les faits nouveaux en matière de réglementation portant sur les nouvelles exigences en matière de dépréciation fondée sur les pertes de crédit attendues.

En mars 2017, le CBCB a publié le document intitulé *Standards, Regulatory treatment of accounting provisions – interim approach and transitional arrangements*, qui établit les dispositions transitoires à respecter et l'approche intermédiaire applicables au traitement réglementaire des provisions comptables. Le CBCB a énuméré un certain nombre d'exigences générales que les organismes de réglementation locaux doivent respecter s'ils décident d'adopter une disposition transitoire. Le CBCB a décidé de continuer d'appliquer, pour une période intermédiaire, le traitement réglementaire actuel des provisions comptables en vertu de l'approche standard et de l'approche NI pour le calcul du risque de crédit. Les organismes de réglementation d'un territoire donné pourront étendre l'application de leurs approches pour classer les provisions en tant que provision générale ou provision spécifique calculée selon le modèle comptable applicable pour les pertes de crédit attendues. Après la période intermédiaire, le CBCB propose que les organismes de réglementation d'un territoire donné se dotent de lignes directrices, selon le cas, pour indiquer comment ils prévoient classer les provisions pour pertes de crédit attendues dans la provision générale ou la provision spécifique pour assurer une application uniforme dans leur territoire.

En août 2017, le BSIF a publié un document consultatif se penchant sur le traitement des provisions en vertu de l'IFRS 9 dans le cadre normatif sur les fonds propres réglementaires.

### *Comptabilité de couverture*

Les lignes directrices en matière de comptabilité de couverture de l'IFRS 9 visent à harmoniser plus efficacement le traitement comptable et la gestion des risques. Cependant, l'IFRS 9 permet aux entités de continuer d'appliquer les dispositions actuelles en matière de comptabilité de couverture de l'IAS 39 plutôt que d'adopter les dispositions de l'IFRS 9 en attendant l'achèvement du projet de l'IASB concernant la comptabilité de macro-couverture. Comme l'autorise la norme, nous avons choisi de ne pas adopter les dispositions de la comptabilité de couverture de l'IFRS 9, mais plutôt de continuer d'appliquer celles de l'IAS 39. Cependant, nous adopterons les nouvelles exigences à l'égard des informations à fournir concernant la comptabilité de couverture applicables en vertu des modifications apportées à l'IFRS 7 pour notre exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017.

### **Autres modifications des méthodes comptables**

Pour plus de précisions sur les autres modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires et à la note 32 figurant dans notre Rapport annuel 2016.

## **Faits nouveaux en matière de réglementation**

### **La Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act**

La *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (Loi Dodd-Frank) a été adoptée aux États-Unis en juillet 2010. Elle contient de nombreuses mesures de réforme ayant une incidence sur le secteur des services financiers. Ces réformes touchent toutes les institutions financières aux États-Unis et de nombreuses institutions financières qui exercent des activités à l'étranger. La plupart des passages de la Loi Dodd-Frank sont entrés en vigueur, alors que d'autres passages demeurent soumis à l'adoption des règles définitives par les autorités gouvernementales américaines ou à l'expiration de périodes de transition. La CIBC est assujettie à certaines exigences particulières, notamment : i) des obligations de compensation, de déclaration des opérations et d'inscription des activités de négociation pour les dérivés de gré à gré; ii) des normes plus exigeantes en matière de fonds propres, de liquidité et de prudence, dont les normes prudentielles et les exigences de mesures correctives précoces plus rigoureuses en vertu des articles 165 et 166 de la Loi Dodd-Frank; iii) des règles de prise en charge obligatoire des risques applicables aux promoteurs de titres adossés à des créances mobilières et aux activités de titrisation; et iv) des restrictions à la négociation pour compte propre et aux activités relatives aux fonds de capital-investissement et aux fonds de couverture, souvent appelées la Règle Volcker.

La CIBC continue d'affecter les ressources nécessaires pour s'assurer qu'elle met en œuvre toutes les mesures requises en vertu des dispositions réglementaires applicables prises aux termes de la Loi Dodd-Frank. Nous surveillons constamment l'évolution dans ce secteur, y compris les changements à venir dans les textes légaux ou réglementaires qui pourraient être adoptés par le nouveau gouvernement aux États-Unis.

### **Échange automatique de renseignements – Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)**

Dans le cadre de l'initiative de l'OCDE, de nombreux pays, dont le Canada, se sont engagés à échanger automatiquement des renseignements relativement aux comptes détenus par des résidents fiscaux des pays signataires au moyen de la Norme commune de déclaration (NCD). La CIBC s'acquittera de toutes ses obligations en vertu de la NCD en conformité avec le droit local, dans tous les pays visés où elle exerce ses activités.

### **Revue des pratiques de ventes**

Au cours de l'année, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada et le BSIF ont annoncé qu'ils effectuaient une revue à l'échelle sectorielle, qui est en cours, des pratiques appliquées par les institutions financières au Canada pour la vente des services bancaires de détail. La CIBC continuera de suivre les développements dans ce domaine.

## **Contrôles et procédures**

### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 31 juillet 2017 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces. Le 23 juin 2017, la CIBC a conclu l'acquisition de The PrivateBank, qui n'a pas été prise en compte dans notre évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne exercé sur l'information financière au 31 juillet 2017. Au 31 juillet 2017 et pour la période de trois mois close à cette date, la part de The PrivateBank représentait 6 % des actifs consolidés de la CIBC, 3 % de son revenu consolidé et 2 % de son résultat net consolidé.

### **Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2017, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière (hormis The PrivateBank) n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

### **Transactions entre parties liées**

Il n'y a eu aucun changement important aux procédures et aux politiques de la CIBC concernant les transactions entre parties liées depuis le 31 octobre 2016. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 82 et 158 du Rapport annuel 2016.

# États financiers consolidés intermédiaires (non audité)

## Table des matières

<b>62</b>	<b>Bilan consolidé</b>
<b>63</b>	<b>Compte de résultat consolidé</b>
<b>64</b>	<b>État du résultat global consolidé</b>
<b>66</b>	<b>État des variations des capitaux propres consolidé</b>
<b>67</b>	<b>Tableau des flux de trésorerie consolidé</b>
<b>68</b>	<b>Notes des états financiers consolidés intermédiaires</b>

68	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	77	Note 8	–	Titres secondaires
69	Note 2	–	Évaluation de la juste valeur	77	Note 9	–	Capital-actions
73	Note 3	–	Transactions importantes	78	Note 10	–	Avantages postérieurs à l'emploi
74	Note 4	–	Valeurs mobilières	79	Note 11	–	Impôt sur le résultat
75	Note 5	–	Prêts	80	Note 12	–	Résultat par action
76	Note 6	–	Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers	80	Note 13	–	Passifs éventuels et provisions
77	Note 7	–	Dépôts	82	Note 14	–	Informations sectorielles
				84	Note 15	–	Instruments financiers – informations à fournir



# Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars, au	31 juill. 2017 <sup>1</sup>	31 oct. 2016
<b>ACTIF</b>		
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>	<b>4 207 \$</b>	3 500 \$
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>	<b>15 710</b>	10 665
<b>Valeurs mobilières</b>		
Activités de négociation	48 073	49 915
Valeurs disponibles à la vente et valeurs détenues jusqu'à leur échéance (note 4)	40 164	37 253
Désignées à leur juste valeur	143	255
	<b>88 380</b>	87 423
<b>Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées</b>	<b>5 866</b>	5 433
<b>Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres</b>	<b>39 206</b>	28 377
<b>Prêts</b>		
Prêts hypothécaires à l'habitation	203 387	187 298
Prêts personnels	40 470	38 041
Cartes de crédit	12 438	12 332
Entreprises et gouvernements	94 913	71 437
Provision pour pertes sur créances (note 5)	(1 598)	(1 691)
	<b>349 610</b>	307 417
<b>Divers</b>		
Dérivés	26 370	27 762
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 383	12 364
Terrains, bâtiments et matériel	1 762	1 898
Goodwill	5 101	1 539
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 822	1 410
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	740	766
Actifs d'impôt différé	712	771
Autres actifs	12 043	12 032
	<b>57 933</b>	58 542
	<b>560 912 \$</b>	501 357 \$
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Dépôts (note 7)</b>		
Particuliers	158 296 \$	148 081 \$
Entreprises et gouvernements	225 342	190 240
Banques	15 741	17 842
Emprunts garantis	39 978	39 484
	<b>439 357</b>	395 647
<b>Engagements liés à des valeurs vendues à découvert</b>	<b>12 582</b>	10 338
<b>Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées</b>	<b>2 061</b>	2 518
<b>Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres</b>	<b>22 553</b>	11 694
<b>Divers</b>		
Dérivés	28 151	28 807
Acceptations	9 384	12 395
Passifs d'impôt différé	30	21
Autres passifs	13 577	12 898
	<b>51 142</b>	54 121
<b>Titres secondaires</b>	<b>3 195</b>	3 366
<b>Capitaux propres</b>		
Actions privilégiées	1 796	1 000
Actions ordinaires (note 9)	12 197	8 026
Surplus d'apport	137	72
Résultats non distribués	15 535	13 584
Cumul des autres éléments du résultat global	167	790
<b>Total des capitaux propres applicables aux actionnaires</b>	<b>29 832</b>	23 472
Participations ne donnant pas le contrôle	190	201
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>30 022</b>	23 673
	<b>560 912 \$</b>	501 357 \$

1) Au cours du troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la note 3.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Compte de résultat consolidé

Non audité, en millions de dollars, sauf indication contraire	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2017 <sup>1</sup>	30 avr. 2017	31 juill. 2016	31 juill. 2017 <sup>1</sup>	31 juill. 2016
<b>Produits d'intérêts</b>					
Prêts	2 802 \$	2 520 \$	2 492 \$	7 885 \$	7 302 \$
Valeurs mobilières	441	485	446	1 411	1 317
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	129	111	86	347	239
Dépôts auprès d'autres banques	46	42	44	125	119
	<b>3 418</b>	<b>3 158</b>	<b>3 068</b>	<b>9 768</b>	<b>8 977</b>
<b>Charges d'intérêts</b>					
Dépôts	974	909	814	2 779	2 337
Valeurs vendues à découvert	49	52	57	162	154
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	77	57	36	181	91
Titres secondaires	34	35	37	104	102
Divers	8	10	11	29	37
	<b>1 142</b>	<b>1 063</b>	<b>955</b>	<b>3 255</b>	<b>2 721</b>
<b>Produits nets d'intérêts</b>	<b>2 276</b>	<b>2 095</b>	<b>2 113</b>	<b>6 513</b>	<b>6 256</b>
<b>Produits autres que d'intérêts</b>					
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	124	103	142	336	343
Frais sur les dépôts et les paiements	211	205	206	629	625
Commissions sur crédit	199	171	169	545	472
Honoraires d'administration de cartes	110	106	115	344	345
Honoraires de gestion de placements et de garde	261	249	223	750	649
Produits tirés des fonds communs de placement	399	389	369	1 177	1 084
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	107	106	99	320	299
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	82	91	87	263	259
Produits (pertes) de négociation	93	(29)	(28)	179	(56)
Profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net	30	43	46	106	67
Profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net	7	1	(6)	8	7
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	74	59	201	193	314
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	29	25	23	75	72
Divers (note 3)	102	84	377	573	618
	<b>1 828</b>	<b>1 603</b>	<b>2 023</b>	<b>5 498</b>	<b>5 098</b>
<b>Total des produits</b>	<b>4 104</b>	<b>3 698</b>	<b>4 136</b>	<b>12 011</b>	<b>11 354</b>
<b>Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5)</b>	<b>209</b>	<b>179</b>	<b>243</b>	<b>600</b>	<b>829</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>					
Salaires et avantages du personnel	1 324	1 249	1 274	3 882	3 690
Frais d'occupation	205	204	196	607	595
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	418	397	344	1 180	1 005
Communications	81	83	75	239	244
Publicité et expansion des affaires	76	63	66	193	192
Honoraires	72	45	51	158	140
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	24	22	14	70	50
Divers	252	212	198	672	708
	<b>2 452</b>	<b>2 275</b>	<b>2 218</b>	<b>7 001</b>	<b>6 624</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>1 443</b>	<b>1 244</b>	<b>1 675</b>	<b>4 410</b>	<b>3 901</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>346</b>	<b>194</b>	<b>234</b>	<b>856</b>	<b>537</b>
<b>Résultat net</b>	<b>1 097 \$</b>	<b>1 050 \$</b>	<b>1 441 \$</b>	<b>3 554 \$</b>	<b>3 364 \$</b>
<b>Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>4 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>14 \$</b>	<b>16 \$</b>
Porteurs d'actions privilégiées	9 \$	10 \$	9 \$	28 \$	28 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 084	1 035	1 426	3 512	3 320
<b>Résultat net applicable aux actionnaires</b>	<b>1 093 \$</b>	<b>1 045 \$</b>	<b>1 435 \$</b>	<b>3 540 \$</b>	<b>3 348 \$</b>
<b>Résultat par action (en dollars) (note 12)</b>					
– de base	2,61 \$	2,59 \$	3,61 \$	8,68 \$	8,40 \$
– dilué	2,60	2,59	3,61	8,67	8,38
<b>Dividendes par action ordinaire (en dollars)</b>	<b>1,27</b>	<b>1,27</b>	<b>1,21</b>	<b>3,78</b>	<b>3,54</b>

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la note 3.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2017 <sup>1</sup>	30 avr. 2017	31 juill. 2016	31 juill. 2017 <sup>1</sup>	31 juill. 2016
Résultat net	<b>1 097 \$</b>	1 050 \$	1 441 \$	<b>3 554 \$</b>	3 364 \$
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Écart de change, montant net</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	<b>(2 643)</b>	1 095	327	<b>(2 232)</b>	(119)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur investissements dans des établissements à l'étranger	-	-	(254)	-	(272)
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	<b>1 586</b>	(592)	(100)	<b>1 425</b>	126
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	-	-	113	-	121
	<b>(1 057)</b>	503	86	<b>(807)</b>	(144)
<b>Variation nette des valeurs disponibles à la vente</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	<b>(23)</b>	70	73	-	111
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	<b>(19)</b>	(35)	(33)	<b>(77)</b>	(53)
	<b>(42)</b>	35	40	<b>(77)</b>	58
<b>Variation nette des couvertures de flux de trésorerie</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	<b>(20)</b>	14	1	<b>50</b>	5
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	<b>1</b>	(6)	7	<b>(46)</b>	(1)
	<b>(19)</b>	8	8	<b>4</b>	4
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</b>	<b>203</b>	(158)	(148)	<b>264</b>	(445)
<b>Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit</b>	<b>(1)</b>	(3)	1	<b>(7)</b>	(2)
<b>Total des autres éléments du résultat global<sup>2</sup></b>	<b>(916)</b>	385	(13)	<b>(623)</b>	(529)
<b>Résultat global</b>	<b>181 \$</b>	1 435 \$	1 428 \$	<b>2 931 \$</b>	2 835 \$
<b>Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>4 \$</b>	5 \$	6 \$	<b>14 \$</b>	16 \$
Porteurs d'actions privilégiées	<b>9 \$</b>	10 \$	9 \$	<b>28 \$</b>	28 \$
Porteurs d'actions ordinaires	<b>168</b>	1 420	1 413	<b>2 889</b>	2 791
<b>Résultat global applicable aux actionnaires</b>	<b>177 \$</b>	1 430 \$	1 422 \$	<b>2 917 \$</b>	2 819 \$

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la note 3.

2) Comprend des pertes de 11 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2017 (profits de 11 M\$ au 30 avril 2017 et profits de 9 M\$ au 31 juillet 2016) et des pertes de 17 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 (profits de 4 M\$ au 31 juillet 2016) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2017 <sup>1</sup>	30 avr. 2017	31 juill. 2016	31 juill. 2017 <sup>1</sup>	31 juill. 2016
(Charge) économie d'impôt					
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Écart de change, montant net</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	89 \$	(35) \$	(34) \$	76 \$	2 \$
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur investissements dans des établissements à l'étranger	-	-	37	-	37
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(343)	117	60	(306)	59
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	-	-	(23)	-	(26)
	<b>(254)</b>	82	40	<b>(230)</b>	72
<b>Variation nette des valeurs disponibles à la vente</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	5	(16)	(16)	(15)	(18)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	11	8	13	29	14
	<b>16</b>	(8)	(3)	<b>14</b>	(4)
<b>Variation nette des couvertures de flux de trésorerie</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	7	(5)	(1)	(18)	(2)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	-	2	(2)	17	1
	<b>7</b>	(3)	(3)	<b>(1)</b>	(1)
Éléments qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</b>	<b>(73)</b>	57	54	<b>(96)</b>	162
<b>Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit</b>	<b>1</b>	1	-	<b>3</b>	1
	<b>(303) \$</b>	129 \$	88 \$	<b>(310) \$</b>	230 \$

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la note 3.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# État des variations des capitaux propres consolidé

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2017 <sup>1</sup>	30 avr. 2017	31 juill. 2016	31 juill. 2017 <sup>1</sup>	31 juill. 2016
<b>Actions privilégiées</b>					
Solde au début de la période	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Émission d'actions privilégiées	800	-	-	800	-
Actions autodétenues	(4)	-	-	(4)	-
Solde à la fin de la période	1 796 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 796 \$	1 000 \$
<b>Actions ordinaires (note 9)</b>					
Solde au début de la période	8 509 \$	8 286 \$	7 792 \$	8 026 \$	7 813 \$
Émission dans le cadre de l'acquisition de The PrivateBank	3 443	-	-	3 443	-
Autre émission d'actions ordinaires	224	231	23	716	61
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	-	(61)
Actions autodétenues	21	(8)	(9)	12	(7)
Solde à la fin de la période	12 197 \$	8 509 \$	7 806 \$	12 197 \$	7 806 \$
<b>Surplus d'apport</b>					
Solde au début de la période	65 \$	65 \$	74 \$	72 \$	76 \$
Attributions de remplacement réglées en instruments de capitaux propres dans le cadre de l'acquisition de The PrivateBank	72	-	-	72	-
Charge au titre des options sur actions et des actions subalternes	3	1	1	4	3
Options sur actions exercées	(4)	(1)	(2)	(12)	(7)
Divers	1	-	-	1	1
Solde à la fin de la période	137 \$	65 \$	73 \$	137 \$	73 \$
<b>Résultats non distribués</b>					
Solde au début de la période	15 011 \$	14 483 \$	12 197 \$	13 584 \$	11 433 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	1 093	1 045	1 435	3 540	3 348
Dividendes					
Actions privilégiées	(9)	(10)	(9)	(28)	(28)
Actions ordinaires	(551)	(508)	(478)	(1 552)	(1 401)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	-	(209)
Divers	(9)	1	-	(9)	2
Solde à la fin de la période	15 535 \$	15 011 \$	13 145 \$	15 535 \$	13 145 \$
<b>Cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat</b>					
Cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Écart de change, montant net</b>					
Solde au début de la période	1 364 \$	861 \$	805 \$	1 114 \$	1 035 \$
Variation nette de l'écart de change	(1 057)	503	86	(807)	(144)
Solde à la fin de la période	307 \$	1 364 \$	891 \$	307 \$	891 \$
<b>Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente</b>					
Solde au début de la période	126 \$	91 \$	112 \$	161 \$	94 \$
Variation nette des valeurs disponibles à la vente	(42)	35	40	(77)	58
Solde à la fin de la période	84 \$	126 \$	152 \$	84 \$	152 \$
<b>Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie</b>					
Solde au début de la période	46 \$	38 \$	18 \$	23 \$	22 \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	(19)	8	8	4	4
Solde à la fin de la période	27 \$	46 \$	26 \$	27 \$	26 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</b>					
Solde au début de la période	(447) \$	(289) \$	(415) \$	(508) \$	(118) \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	203	(158)	(148)	264	(445)
Solde à la fin de la période	(244) \$	(447) \$	(563) \$	(244) \$	(563) \$
<b>Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit</b>					
Solde au début de la période	(6) \$	(3) \$	2 \$	- \$	5 \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	(1)	(3)	1	(7)	(2)
Solde à la fin de la période	(7) \$	(6) \$	3 \$	(7) \$	3 \$
<b>Total du cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat</b>	167 \$	1 083 \$	509 \$	167 \$	509 \$
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>					
Solde au début de la période	208 \$	194 \$	187 \$	201 \$	193 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	4	5	6	14	16
Dividendes	(4)	-	(4)	(8)	(19)
Divers	(18)	9	(1)	(17)	(2)
Solde à la fin de la période	190 \$	208 \$	188 \$	190 \$	188 \$
<b>Capitaux propres à la fin de la période</b>	30 022 \$	25 876 \$	22 721 \$	30 022 \$	22 721 \$

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la note 3.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2017 <sup>1</sup>	30 avr. 2017	31 juill. 2016	31 juill. 2017 <sup>1</sup>	31 juill. 2016
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>					
Résultat net	1 097 \$	1 050 \$	1 441 \$	3 554 \$	3 364 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation					
Dotation à la provision pour pertes sur créances	209	179	243	600	829
Amortissement et perte de valeur <sup>2</sup>	143	127	115	390	333
Charge au titre des options sur actions et des actions subalternes	3	1	1	4	3
Impôt différé	125	(181)	51	(9)	(34)
Pertes (profits) sur valeurs disponibles à la vente, montant net	(30)	(43)	(46)	(106)	(67)
Pertes nettes (profits nets) à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	(3)	(2)	(2)	(306)	(61)
Autres éléments hors caisse, montant net	37	(41)	(459)	17	(599)
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation					
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(4 481)	1 416	(1 552)	(4 604)	5 398
Prêts, nets des remboursements	(7 926)	(8 101)	(8 344)	(23 155)	(18 461)
Dépôts, nets des retraits	2 721	2 552	20 148	19 345	22 163
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(511)	1 321	(192)	2 244	(373)
Intérêts courus à recevoir	155	(121)	34	110	(49)
Intérêts courus à payer	(120)	167	(130)	(62)	(266)
Actifs dérivés	(625)	(1 735)	208	1 491	(2 193)
Passifs dérivés	3 787	(1 578)	(2 548)	(668)	1 154
Valeurs du compte de négociation	12 204	(4 343)	(2 971)	1 842	(2 988)
Valeurs désignées à leur juste valeur	11	(8)	(7)	112	5
Autres actifs et passifs désignés à leur juste valeur	52	750	527	1 305	792
Impôt exigible	(1 227)	150	19	(1 046)	28
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	359	(475)	416	(457)	1 301
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	(1 607)	9 114	(3 781)	10 859	1 724
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	828	(1 127)	(871)	(433)	(2 072)
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	(2 058)	1 841	133	(10 829)	(1 054)
Divers, montant net	(1 356)	1 924	(886)	261	(1 240)
	1 787	2 837	1 547	459	7 637
<b>Flux de trésorerie de financement</b>					
Émission de titres secondaires	-	-	-	-	1 000
Remboursement/rachat/échéance de titres secondaires	(35)	(20)	-	(55)	(1 500)
Émission d'actions privilégiées, nette des frais liés à l'émission	792	-	-	792	-
Émission d'actions ordinaires au comptant	220	230	21	704	54
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	-	(270)
Vente (achat) d'actions autodétenu(e)s, montant net	17	(8)	(9)	8	(7)
Dividendes versés	(560)	(518)	(487)	(1 580)	(1 429)
	434	(316)	(475)	(131)	(2 152)
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>					
Achat de valeurs disponibles à la vente	(12 074)	(11 950)	(7 883)	(28 889)	(25 245)
Produit de la vente de valeurs disponibles à la vente	4 224	6 678	2 370	16 864	8 995
Produit à l'échéance de valeurs disponibles à la vente	8 884	3 153	3 204	14 723	9 374
Sorties affectées aux acquisitions, nettes de la trésorerie acquise	(2 490)	-	-	(2 490)	-
Rentrées nettes provenant des cessions	-	20	1 363	20	1 363
Vente (achat) de terrains, de bâtiments et de matériel, montant net	(26)	(72)	(66)	267	(95)
	(1 482)	(2 171)	(1 012)	495	(5 608)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(147)	80	61	(116)	12
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période</b>	592	430	121	707	(111)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	3 615	3 185	2 821	3 500	3 053
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période<sup>3</sup></b>	4 207 \$	3 615 \$	2 942 \$	4 207 \$	2 942 \$
Intérêts versés au comptant	1 262 \$	896 \$	1 085 \$	3 317 \$	2 987 \$
Intérêts reçus au comptant	3 309	2 815	2 844	9 120	8 191
Dividendes reçus au comptant	264	222	258	758	737
Impôt sur le résultat payé au comptant	1 448	225	164	1 911	543

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la note 3.

2) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

3) Comprennent des soldes soumis à restrictions de 420 M\$ (465 M\$ au 30 avril 2017 et 410 M\$ au 31 juillet 2016).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Notes des états financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) (Canada), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. À l'exception de ce qui est indiqué ci-après, les présents états financiers intermédiaires sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2016 et pour l'exercice clos à cette date.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 23 août 2017.

## 1. Changements de méthodes comptables

### a) Changements de méthodes comptables

Au cours du troisième trimestre, nous avons adopté les méthodes comptables suivantes en raison de l'acquisition de PrivateBancorp, Inc. et sa filiale, The PrivateBank and Trust Company le 23 juin 2017.

#### Prêts acquis

Tant les prêts productifs acquis que les prêts dépréciés acquis sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Étant donné que les prêts sont comptabilisés à leur juste valeur, aucune provision pour pertes sur créances n'est comptabilisée à la date d'acquisition. La juste valeur est établie en estimant les flux de trésorerie prévus sous forme de remboursements de capital et de versements d'intérêts, puis en actualisant ces flux de trésorerie à un taux d'intérêt du marché. À la date d'acquisition, nous classons un prêt à titre de prêt productif lorsque nous prévoyons encaisser à la date prévue la totalité des montants conformément aux dispositions initiales du contrat de prêt et nous le classons à titre de prêt déprécié lorsqu'il est probable que nous ne serons pas en mesure d'encaisser l'ensemble des paiements exigés aux termes du contrat.

Dans le cas des prêts productifs acquis, l'ajustement de la juste valeur à la date d'acquisition de chaque prêt est amorti par imputation aux produits d'intérêts sur la durée de vie résiduelle du prêt en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Des provisions individuelles pour pertes sur créances sont comptabilisées à mesure qu'elles se produisent après la date d'acquisition d'une manière qui est conforme à notre politique en matière de dépréciation pour les prêts que nous accordons. Lorsque les prêts sont remboursés, les montants résiduels non amortis sur ces prêts sont comptabilisés dans le résultat de la période au cours de laquelle le prêt est remboursé. Des provisions collectives sont constituées après la date d'acquisition lorsque nous accordons de nouveaux prêts et si la qualité de crédit du portefeuille acquis se détériore.

Dans le cas des prêts dépréciés acquis, l'ajustement de la juste valeur à la date d'acquisition de chaque prêt représente l'estimation de la direction de l'insuffisance des flux de trésorerie prévus sous forme de remboursements de capital et de versements d'intérêts et la valeur temps de l'argent. La composante valeur temps de l'argent de l'ajustement de la juste valeur est amortie par imputation aux produits d'intérêts sur la durée de vie résiduelle du prêt en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Après la date d'acquisition, nous réévaluons périodiquement les flux de trésorerie prévus et comptabilisons les écarts, soit à titre de dotation à la provision pour pertes sur créances ou à titre de produits d'intérêts. Des diminutions des flux de trésorerie prévus entraîneront une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et une hausse de la provision pour pertes sur créances. Des augmentations des flux de trésorerie prévus entraîneront la comptabilisation d'une reprise de la dotation à la provision pour pertes sur créance et une diminution de la provision pour pertes sur créances ou, en l'absence d'une telle provision, une hausse des produits d'intérêts.

#### Valeurs détenues jusqu'à leur échéance

Les valeurs détenues jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, qui ne répondent pas à la définition de prêts et de créances et que nous avons l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Elles sont comptabilisées initialement à la juste valeur, majorée des coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition de ces valeurs mobilières. Les prêts et créances sont ensuite mesurés au coût amorti, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, nets des pertes de valeur. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

### b) Modifications de méthodes comptables futures

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, publiée en juillet 2014, remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 s'appliquera pour nous le 1<sup>er</sup> novembre 2017. Pour plus de précisions sur la transition à l'IFRS 9, se reporter à la section Faits nouveaux en matière de comptabilité aux pages 56 à 59 du rapport de gestion.

En mai 2017, l'IASB a publié l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui s'appliquera pour nous le 1<sup>er</sup> novembre 2021. L'IFRS 17 remplace les lignes directrices précédentes, l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et fournit des lignes directrices complètes en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de contrats d'assurance.

Pour plus de précisions sur les autres modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 32 des états financiers consolidés figurant dans notre Rapport annuel 2016. Nous continuons d'évaluer l'incidence des normes que nous adopterons après l'exercice 2017.

## 2. Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-dessous présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire sont classées :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total 31 juill. 2017	Total 31 oct. 2016
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données inobservables sur le marché			
	31 juill. 2017	31 oct. 2016	31 juill. 2017	31 oct. 2016	31 juill. 2017	31 oct. 2016		
En millions de dollars, au								
<b>Actifs financiers</b>								
Dépôts auprès d'autres banques	- \$	- \$	71 \$	347 \$	- \$	- \$	71 \$	347 \$
Valeurs du compte de négociation								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	2 700	1 474	12 166	9 307	-	-	14 866	10 781
Titres de participation de sociétés	28 600	35 023	279	554	32	40	28 911	35 617
Titres de créance de sociétés	-	-	2 491	1 853	-	-	2 491	1 853
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	1 802	1 168	3	496	1 805	1 664
	31 300	36 497	16 738	12 882	35	536	48 073	49 915
Prêts liés au compte de négociation								
Entreprises et gouvernements	-	-	12 603	6 640	17	-	12 620	6 640
Prêts hypothécaires à l'habitation	-	-	13	-	-	-	13	-
	-	-	12 616	6 640	17	-	12 633	6 640
Valeurs disponibles à la vente								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	3 158	1 429	20 336	22 445	-	-	23 494	23 874
Titres de participation de sociétés	44	30	130	-	308	344	482	374
Titres de créance de sociétés	-	-	5 019	5 838	5	5	5 024	5 843
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	7 386	5 215	1 386	1 947	8 772	7 162
	3 202	1 459	32 871	33 498	1 699	2 296	37 772	37 253
Valeurs désignées à leur juste valeur								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	-	-	54	59	-	-	54	59
Titres de créance de sociétés	-	-	-	102	-	-	-	102
Titres adossés à des créances mobilières	-	-	-	-	89	94	89	94
	-	-	54	161	89	94	143	255
Valeurs désignées à leur juste valeur acquises en vertu de prises en pension de titres	-	-	562	-	-	-	562	-
Dérivés								
De taux d'intérêt	-	-	8 425	12 409	23	31	8 448	12 440
De change	-	-	14 310	12 492	-	-	14 310	12 492
De crédit	-	-	2	2	127	140	129	142
Sur actions	1 105	742	1 124	364	7	24	2 236	1 130
Sur métaux précieux	-	-	170	70	-	-	170	70
Autres dérivés sur marchandises	184	161	893	1 327	-	-	1 077	1 488
	1 289	903	24 924	26 664	157	195	26 370	27 762
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>35 791 \$</b>	<b>38 859 \$</b>	<b>87 836 \$</b>	<b>80 192 \$</b>	<b>1 997 \$</b>	<b>3 121 \$</b>	<b>125 624 \$</b>	<b>122 172 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>								
Dépôts et autres passifs <sup>1</sup>	- \$	- \$	(4 871) \$	(3 124) \$	(298) \$	(506) \$	(5 169) \$	(3 630) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(5 187)	(4 684)	(7 395)	(5 654)	-	-	(12 582)	(10 338)
	(5 187)	(4 684)	(12 266)	(8 778)	(298)	(506)	(17 751)	(13 968)
Dérivés								
De taux d'intérêt	-	(2)	(8 001)	(11 926)	(21)	(35)	(8 022)	(11 963)
De change	-	-	(16 196)	(13 599)	-	-	(16 196)	(13 599)
De crédit	-	-	(22)	(18)	(144)	(197)	(166)	(215)
Sur actions	(740)	(491)	(1 730)	(1 446)	(58)	(42)	(2 528)	(1 979)
Sur métaux précieux	-	-	(63)	(34)	-	-	(63)	(34)
Autres dérivés sur marchandises	(155)	(216)	(1 021)	(801)	-	-	(1 176)	(1 017)
	(895)	(709)	(27 033)	(27 824)	(223)	(274)	(28 151)	(28 807)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(6 082) \$</b>	<b>(5 393) \$</b>	<b>(39 299) \$</b>	<b>(36 602) \$</b>	<b>(521) \$</b>	<b>(780) \$</b>	<b>(45 902) \$</b>	<b>(42 775) \$</b>

1) Comprennent les dépôts désignés à leur juste valeur de 4 607 M\$ (3 281 M\$ au 31 octobre 2016), les passifs dérivés incorporés séparés nets de 379 M\$ (203 M\$ au 31 octobre 2016), les autres passifs désignés à leur juste valeur de 61 M\$ (11 M\$ au 31 octobre 2016) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 122 M\$ (135 M\$ au 31 octobre 2016).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ce transfert a eu lieu et ils peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et les changements concernant leur observabilité. Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2017, nous avons transféré une valeur de 3 232 M\$ du compte de négociation et un montant de néant de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 en raison d'une moins grande observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs (pour le trimestre clos le 30 avril 2017, une valeur de 419 M\$ du compte de négociation et un montant de 2 018 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2; pour le trimestre clos le 31 juillet 2016, une valeur de 2 G\$ du compte de négociation et un montant de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2). De plus, au cours du trimestre, des transferts négligeables entre le niveau 2 et le niveau 3 ont été effectués, soit parce qu'il y a eu un changement dans le degré d'importance des données inobservables sur la juste valeur de ces instruments ou parce



qu'il y a eu un changement concernant l'observabilité d'au moins une donnée ayant une incidence importante sur leur juste valeur (pour les trimestres clos le 30 avril 2017 et le 31 juillet 2016, les transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 ont été négligeables).

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2017, un profit net de 3 M\$ a été comptabilisé dans le compte de résultat consolidé intermédiaire lié aux instruments financiers dont la juste valeur a été évaluée à l'aide de techniques d'évaluation exigeant des paramètres inobservables sur le marché (profit net de 37 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2017 et profit net de 35 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2016) et un profit net de 16 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2017 (profit net de 40 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016).

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données inobservables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net	Transferts au niveau 3	Transferts du niveau 3	Achats <sup>3</sup>	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s <sup>1</sup>	Latent(e)s <sup>1,2</sup>								
<b>31 juill. 2017</b>											
<b>Valeurs du compte de négociation</b>											
Titres de participation de sociétés	42 \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(11) \$	32 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
<b>Prêts liés au compte de négociation</b>											
Entreprises et gouvernements	-	-	-	-	-	-	13	7	(3)	-	17
<b>Valeurs disponibles à la vente</b>											
Titres de participation de sociétés	327	21	(1)	(31)	-	-	18	-	(26)	-	308
Titres de créance de sociétés	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	1 537	1	-	(5)	-	-	88	-	-	(235)	1 386
<b>Valeurs désignées à leur juste valeur</b>											
Titres adossés à des créances mobilières	96	1	(4)	-	-	-	-	-	-	(4)	89
<b>Dérivés</b>											
De taux d'intérêt	31	-	(7)	-	-	-	1	-	-	(2)	23
De crédit	142	(3)	(12)	-	-	-	-	-	-	-	127
Sur actions	34	-	-	-	1	(19)	-	-	-	(9)	7
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 217 \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>(23) \$</b>	<b>(36) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>(19) \$</b>	<b>120 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>(29) \$</b>	<b>(261) \$</b>	<b>1 997 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>4</sup></b>											
<b>Dérivés</b>											
De taux d'intérêt	(26)	-	5	-	-	-	-	-	-	-	(21)
De crédit	(162)	3	14	-	-	-	-	-	-	1	(144)
Sur actions	(80)	-	(5)	-	(3)	26	-	(4)	-	8	(58)
<b>Total du passif</b>	<b>(522) \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(12) \$</b>	<b>29 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(40) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>(521) \$</b>
<b>30 avr. 2017</b>											
<b>Valeurs du compte de négociation</b>											
Titres de participation de sociétés	41 \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	42 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	6	-	(3)	-	-	-	-	-	-	-	3
<b>Valeurs disponibles à la vente</b>											
Titres de participation de sociétés	338	18	(6)	5	-	-	7	-	(35)	-	327
Titres de créance de sociétés	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	1 647	1	-	2	-	-	82	-	-	(195)	1 537
<b>Valeurs désignées à leur juste valeur</b>											
Titres adossés à des créances mobilières	91	1	6	-	-	-	-	-	-	(2)	96
<b>Dérivés</b>											
De taux d'intérêt	11	-	23	-	-	-	-	-	-	(3)	31
De crédit	140	(4)	6	-	-	-	-	-	-	-	142
Sur actions	12	-	4	-	19	-	-	-	-	(1)	34
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 291 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>31 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>89 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(35) \$</b>	<b>(201) \$</b>	<b>2 217 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>4</sup></b>											
<b>Dérivés</b>											
De taux d'intérêt	(27)	-	-	-	-	1	-	-	-	-	(26)
De crédit	(159)	4	(7)	-	-	-	-	-	-	-	(162)
Sur actions	(42)	-	(12)	-	(25)	-	-	(1)	-	-	(80)
<b>Total du passif</b>	<b>(491) \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>(14) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(25) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(49) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>52 \$</b>	<b>(522) \$</b>
<b>31 juill. 2016</b>											
<b>Valeurs du compte de négociation</b>											
Titres de participation de sociétés	51 \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(11) \$	41 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	537	2	16	-	-	-	-	-	-	(17)	538
<b>Valeurs disponibles à la vente</b>											
Titres de participation de sociétés	404	44	(3)	(36)	-	-	4	-	(55)	-	358
Titres de créance de sociétés	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	1 399	1	-	2	-	-	471	-	-	(318)	1 555
<b>Valeurs désignées à leur juste valeur</b>											
Titres adossés à des créances mobilières	100	1	5	-	-	-	-	-	-	(5)	101
<b>Dérivés</b>											
De taux d'intérêt	26	-	1	-	-	-	-	-	-	-	27
De crédit	145	(4)	5	-	-	-	-	-	-	-	146
Sur actions	1	-	1	-	-	-	15	-	-	-	17
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 668 \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>26 \$</b>	<b>(34) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>490 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(55) \$</b>	<b>(351) \$</b>	<b>2 788 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>4</sup></b>											
<b>Dérivés</b>											
De taux d'intérêt	(33)	-	2	-	-	-	-	-	-	-	(31)
De crédit	(216)	4	(6)	-	-	-	-	-	-	6	(212)
Sur actions	(33)	-	5	-	(1)	-	(4)	-	-	-	(33)
<b>Total du passif</b>	<b>(734) \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>(34) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(4) \$</b>	<b>(9) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>33 \$</b>	<b>(757) \$</b>

1) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance disponibles à la vente.

2) Comprennent les profits latents et pertes latentes lié(e)s aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

3) Comprennent les titres acquis dans le cadre de l'acquisition de The PrivateBank.

4) Comprennent les dépôts désignés à leur juste valeur de 39 M\$ (42 M\$ au 30 avril 2017 et 306 M\$ au 31 juillet 2016) et des passifs dérivés incorporés séparés nets de 259 M\$ (212 M\$ au 30 avril 2017 et 175 M\$ au 31 juillet 2016).

En millions de dollars, pour les neuf mois clos le	Solde d'ouverture	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net		Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net	Transferts au niveau 3	Transferts du niveau 3	Achats <sup>3</sup>	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture	
		Réalisé(e)s <sup>1</sup>	Latent(e)s <sup>1,2</sup>									
<b>31 juill. 2017</b>												
<b>Valeurs du compte de négociation</b>												
<b>Titres de participation de sociétés</b>												
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	40 \$	- \$	3 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(11) \$	32 \$
Prêts liés au compte de négociation	496	2	(3)	-	-	-	-	-	-	-	(492)	3
<b>Entreprises et gouvernements</b>												
Valeurs disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	13	7	(3)	-	-	17
<b>Titres de participation de sociétés</b>												
Titres de créance de sociétés	344	53	(9)	(33)	-	-	33	-	(80)	-	-	308
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
Valeurs désignées à leur juste valeur	1 947	4	-	(6)	-	-	204	-	-	(763)	-	1 386
<b>Titres adossés à des créances mobilières</b>												
Dérivés	94	3	1	-	-	-	-	-	-	(9)	-	89
<b>Dérivés</b>												
De taux d'intérêt	31	-	(4)	-	-	-	1	-	-	(5)	-	23
De crédit	140	(7)	(6)	-	-	-	-	-	-	-	-	127
Sur actions	24	-	8	-	3	(19)	4	-	-	(13)	-	7
<b>Total de l'actif</b>	<b>3 121 \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>(10) \$</b>	<b>(39) \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>(19) \$</b>	<b>255 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>(83) \$</b>	<b>(1 293) \$</b>	<b>(1 997) \$</b>	<b>1 997 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>4</sup></b>												
Dérivés	(506) \$	- \$	(43) \$	- \$	(11) \$	45 \$	- \$	(145) \$	- \$	362 \$	- \$	(298) \$
<b>Dérivés</b>												
De taux d'intérêt	(35)	-	13	-	-	1	-	-	-	-	-	(21)
De crédit	(197)	17	7	-	-	-	-	-	-	29	-	(144)
Sur actions	(42)	-	(23)	-	(28)	35	-	(11)	-	11	-	(58)
<b>Total du passif</b>	<b>(780) \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>(46) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(39) \$</b>	<b>81 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(156) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>402 \$</b>	<b>(521) \$</b>	<b>(521) \$</b>
<b>31 juill. 2016</b>												
<b>Valeurs du compte de négociation</b>												
<b>Titres de participation de sociétés</b>												
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	46 \$	- \$	3 \$	- \$	- \$	- \$	4 \$	- \$	- \$	(12) \$	- \$	41 \$
Valeurs disponibles à la vente	565	6	5	-	-	-	-	-	-	(38)	-	538
<b>Titres de participation de sociétés</b>												
Titres de créance de sociétés	431	55	(19)	(44)	-	-	26	-	(91)	-	-	358
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	6	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	5
Valeurs désignées à leur juste valeur	1 604	3	-	(4)	-	-	605	-	(4)	(649)	-	1 555
<b>Titres adossés à des créances mobilières</b>												
Dérivés	111	2	(3)	-	-	-	-	-	-	(9)	-	101
<b>Dérivés</b>												
De taux d'intérêt	26	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	27
De crédit	165	(29)	10	-	-	-	-	-	-	-	-	146
Sur actions	1	-	1	-	-	-	15	-	-	-	-	17
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 955 \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>(3) \$</b>	<b>(48) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>650 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(95) \$</b>	<b>(708) \$</b>	<b>(708) \$</b>	<b>2 788 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>4</sup></b>												
Dérivés	(474) \$	(17) \$	(5) \$	- \$	(7) \$	3 \$	- \$	(43) \$	1 \$	61 \$	- \$	(481) \$
<b>Dérivés</b>												
De taux d'intérêt	(26)	-	2	-	-	-	-	(7)	-	-	-	(31)
De crédit	(244)	27	(3)	-	-	-	-	-	-	8	-	(212)
Sur actions	(27)	-	2	-	(1)	-	(7)	-	-	-	-	(33)
<b>Total du passif</b>	<b>(771) \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>(4) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>(7) \$</b>	<b>(50) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>(757) \$</b>	<b>(757) \$</b>

1) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance disponibles à la vente.

2) Comprennent les profits latents et pertes latentes lié(e)s aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

3) Comprennent les titres acquis dans le cadre de l'acquisition de The PrivateBank.

4) Comprennent les dépôts désignés à leur juste valeur de 39 M\$ (306 M\$ au 31 juillet 2016) et des passifs dérivés incorporés séparés nets de 259 M\$ (175 M\$ au 31 juillet 2016).

## Informations quantitatives sur les données importantes inobservables et sensibilité des actifs financiers et des passifs financiers du niveau 3

Aucun changement important n'a été apporté au cours du trimestre aux techniques d'évaluation et à la fourchette de données importantes inobservables utilisées pour évaluer nos actifs et passifs financiers de niveau 3. Au 31 juillet 2017, l'incidence de l'ajustement d'au moins une donnée inobservable à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable de la juste valeur des actifs et passifs financiers de niveau 3 n'a pas changé de façon significative par rapport à celle présentée dans le Rapport annuel 2016.

### Passifs désignés à la juste valeur

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les variations avant impôt du risque de crédit propre à la CIBC ont eu une incidence sur les passifs désignés à la juste valeur, entraînant des pertes de 2 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2017 (pertes de 4 M\$ et profits de 2 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 avril 2017 et le 31 juillet 2016), des pertes de 10 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2017 ainsi que des pertes cumulatives de 10 M\$ (pertes cumulatives de 3 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016 et profits cumulatifs de 3 M\$).

### 3. Transactions importantes

#### Acquisition de PrivateBancorp, Inc.

Le 23 juin 2017, nous avons conclu l'acquisition de PrivateBancorp, Inc. (PrivateBancorp) et de sa filiale, The PrivateBank and Trust Company (The PrivateBank) pour une contrepartie totalisant 5,0 G\$ US (6,6 G\$ CA). Cette acquisition nous permet d'accroître notre présence aux États-Unis, et ainsi diversifier nos résultats et renforcer notre plateforme de croissance à long terme. L'acquisition établit aussi une plateforme permettant à la CIBC d'offrir au marché intermédiaire des services bancaires commerciaux et privés, faisant ainsi progresser notre stratégie axée sur les clients.

Nous avons acquis 100 % du capital-actions en circulation de PrivateBancorp pour une valeur définitive de la transaction de 61,00 \$ US l'action de PrivateBancorp. Le tableau qui suit présente le sommaire du total de la contrepartie de l'achat de 6,6 G\$ à la date d'acquisition :

En millions de dollars, au 23 juin 2017

Émission d'actions ordinaires de la CIBC <sup>1</sup>	3 443 \$
Trésorerie <sup>2</sup>	2 770
Estimation de l'obligation payable aux actionnaires opposants <sup>3</sup>	327
Attributions de remplacement réglées en instruments de capitaux propres <sup>4</sup>	72
<b>Total de la contrepartie de l'achat</b>	<b>6 612 \$</b>

- 1) Afin de satisfaire aux modalités relatives à la composante capitaux propres de la contrepartie de la fusion correspondant à 0,4176 action ordinaire de la CIBC par action ordinaire de PrivateBancorp, 32 137 402 actions ordinaires de la CIBC ont été émises au prix de 80,95 \$ US l'action.
- 2) Afin de satisfaire aux modalités relatives à la composante en espèces de la contrepartie de la fusion correspondant à 27,20 \$ US l'action de PrivateBancorp, un montant de 2,1 G\$ US en espèces a fait l'objet d'un transfert.
- 3) Les anciens actionnaires de PrivateBancorp qui se sont valablement opposés et ont valablement exercé leur droit d'obtenir la juste valeur en vertu de la loi du Delaware renoncent à la contrepartie de l'achat et sont plutôt admissibles à recevoir un paiement en espèces équivalent à la « juste valeur » de leurs actions de PrivateBancorp tel qu'établi par un tribunal du Delaware suivant une procédure d'évaluation. La CIBC a estimé la juste valeur de l'obligation payable aux actionnaires opposants au moyen de la valeur de la transaction définitive de 61,00 \$ US l'action de PrivateBancorp. Suivant la procédure d'évaluation, un tribunal du Delaware pourrait exiger que la CIBC verse aux actionnaires opposants un montant plus ou moins élevé ou égal à la contrepartie de la fusion. Les actionnaires opposants ont droit de recevoir des intérêts de 5 % plus le taux d'escompte de la Réserve fédérale des États-Unis composés trimestriellement à compter de la date d'entrée en vigueur de la transaction jusqu'à ce que la procédure de règlement fasse l'objet d'une décision ou d'un règlement.
- 4) Les attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres octroyées aux employés de PrivateBancorp et de The PrivateBank étaient constituées de 190 789 actions subalternes de remplacement et de 988 544 options d'achat d'actions de remplacement d'une juste valeur de 54 M\$ US en lien avec la partie de ces attributions découlant des services rendus avant l'acquisition. La juste valeur des actions subalternes et des options d'achat d'actions a été estimée en fonction de la valeur définitive de la transaction de 61,00 \$ US l'action de PrivateBancorp.

Le tableau ci-après présente le sommaire de la juste valeur préliminaire des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition :

En millions de dollars, au 23 juin 2017

#### Justes valeurs des actifs acquis

Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	280 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	441
Valeurs disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance	5 577
Prêts <sup>1</sup>	20 642
Autres actifs	33
Immobilisations incorporelles <sup>2</sup>	370
<b>Total de la juste valeur des actifs identifiables acquis</b>	<b>27 343</b>

#### Justes valeurs des passifs pris en charge

Dépôts	24 059
Autres passifs	496
<b>Total de la juste valeur des passifs identifiables pris en charge</b>	<b>24 555</b>
<b>Juste valeur des actifs identifiables nets acquis</b>	<b>2 788</b>
Goodwill	3 824
<b>Total de la contrepartie d'achat</b>	<b>6 612 \$</b>

- 1) La juste valeur des prêts reflète les estimations de pertes sur créances futures encourues et attendues à la date d'acquisition et les primes de taux d'intérêt ou les escomptes relatifs aux taux du marché en vigueur. Le montant brut en capital s'élève à 20,9 G\$.
- 2) Les immobilisations incorporelles comprennent les dépôts de base, les relations clients et les logiciels. Les dépôts de base et les relations clients découlant de l'acquisition sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative allant de 3 à 10 ans.

Le goodwill comptabilisé de 3,8 G\$ tient compte principalement de la croissance prévue des activités combinées de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, de la capacité de réaliser des ventes croisées de produits entre les unités d'exploitation stratégique et des synergies qui découleront de l'intégration de certaines technologies et plateformes opérationnelles. On ne s'attend pas à ce que le goodwill soit déductible fiscalement. Les estimations de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pourraient être ajustées rétroactivement afin de refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition au cours de la période d'évaluation.

Tous les résultats d'exploitation sont comptabilisés dans notre unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Depuis la date d'acquisition, les résultats de PrivateBancorp ont haussé les produits et le résultat net consolidés respectivement de 131 M\$ et 23 M\$. Si l'acquisition de PrivateBancorp avait eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2016, cette hausse aurait été respectivement de l'ordre de 867 M\$ et 254 M\$. En outre, nous avons engagé des coûts de transaction, nets de l'impôt de 14 M\$ et des coûts connexes à l'intégration, nets de l'impôt de 7 M\$ au cours du trimestre. Ces coûts étaient comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts et sont comprises dans Siège social et autres.

#### Acquisition de Geneva Advisors

Le 10 juillet 2017, nous avons annoncé que nous avons conclu un accord définitif visant l'acquisition de Geneva Advisors, société privée de gestion de patrimoine dont le siège social est situé à Chicago. Geneva Advisors est une société indépendante de gestion privée de patrimoine axée sur les clients à valeur nette élevée qui permettra à la CIBC d'accroître sa clientèle des services de gestion privée de patrimoine et ses capacités dans le domaine de la gestion de placements aux États-Unis.

En vertu des modalités de l'accord, la CIBC fera l'acquisition de Geneva Advisors pour un montant jusqu'à concurrence de 200 M\$ US, dont un montant jusqu'à concurrence de 135 M\$ US sera payé à la clôture de la transaction et un montant jusqu'à concurrence de 65 M\$ US sera payé une fois les conditions de rendement satisfaites. La contrepartie sera dans une proportion de 25 % au comptant et de 75 % en actions ordinaires de la CIBC, y compris la partie qui dépend du respect de conditions portant sur le rendement futur. La transaction devrait se conclure au quatrième trimestre de 2017, sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles, notamment l'obtention des approbations des organismes de réglementation. Les résultats de la société acquise seront consolidés en date de la clôture et seront inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

## Lancement de Financière Simplii et abandon de l'offre bancaire aux consommateurs Services financiers le Choix du Président

Le 16 août 2017, nous avons annoncé le lancement de Financière Simplii et l'abandon de notre offre bancaire aux consommateurs Services financiers le Choix du Président avec Les Compagnies Loblaw limitée (Loblaw). Selon les conditions de l'entente négociée avec Loblaw visant l'abandon de cette offre, la CIBC devra verser certains frais à Loblaw. En outre, en raison de cette entente, nos actifs connexes subiront une perte de valeur et nous engagerons des coûts liés aux indemnités de départ ainsi que des coûts connexes au projet en cours. Dans l'ensemble, la CIBC s'attend à engager des frais et des charges d'environ 100 M\$ (74 M\$ après impôt) au cours du quatrième trimestre de 2017.

## Location de nouveaux locaux

Le 12 avril 2017, nous avons annoncé que nous avons signé un contrat de location pour devenir un locataire principal d'un nouveau complexe de bureaux situé au centre-ville de Toronto. Nous nous sommes engagés à louer jusqu'à 1,75 million de pieds carrés d'espaces de bureaux dans deux immeubles qui seront construits au cours des six prochaines années. Les engagements minimums futurs totaux aux termes de contrats de location qui commencent en 2020 sont de 2,3 G\$.

## Cession-bail de certains immeubles commerciaux

Au cours du premier trimestre, nous avons procédé à une opération de cession-bail visant 89 immeubles commerciaux situés principalement en Ontario et en Colombie-Britannique, et comptabilisé un profit de 299 M\$ (245 M\$ après impôt) dans notre unité d'exploitation stratégique Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada. Le profit est comptabilisé au poste Divers de la section Produits autres que d'intérêts.

## 4. Valeurs mobilières

### Juste valeur des valeurs disponibles à la vente

En millions de dollars, au	31 juill. 2017 <sup>1</sup>				31 oct. 2016			
	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	5 750 \$	20 \$	(2) \$	5 768 \$	7 028 \$	28 \$	(1) \$	7 055 \$
Autres gouvernements canadiens	4 976	14	(2)	4 988	5 646	25	(3)	5 668
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	9 104	8	(18)	9 094	7 820	9	(2)	7 827
Gouvernements d'autres pays	3 643	14	(13)	3 644	3 326	15	(17)	3 324
Titres adossés à des créances hypothécaires	6 815	6	(11)	6 810	4 626	6	(5)	4 627
Titres adossés à des créances mobilières	1 966	-	(4)	1 962	2 533	3	(1)	2 535
Titres de créance de sociétés ouvertes	5 031	8	(20)	5 019	5 842	12	(16)	5 838
Titres de créance de sociétés fermées	5	-	-	5	5	-	-	5
Titres de participation de sociétés ouvertes <sup>2</sup>	18	30	-	48	10	24	-	34
Titres de participation de sociétés fermées	331	103	-	434	211	132	(3)	340
	<b>37 639 \$</b>	<b>203 \$</b>	<b>(70) \$</b>	<b>37 772 \$</b>	<b>37 047 \$</b>	<b>254 \$</b>	<b>(48) \$</b>	<b>37 253 \$</b>

1) Au cours du troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la note 3.

2) Comprennent des actions temporairement inaccessibles.

Au 31 juillet 2017, le coût amorti de 983 valeurs disponibles à la vente qui affichaient une position de perte latente brute (240 valeurs au 31 octobre 2016) dépassait leur juste valeur de 70 M\$ (48 M\$ au 31 octobre 2016). Quarante-vingts valeurs disponibles à la vente (quatre-vingt-une valeurs au 31 octobre 2016) ont affiché une position de perte latente brute pour plus d'un an, soit une perte latente brute de 27 M\$ (37 M\$ au 31 octobre 2016). Nous avons déterminé que ces valeurs disponibles à la vente n'avaient pas subi de dépréciation.

### Valeurs détenues jusqu'à leur échéance<sup>1</sup>

Au 31 juillet 2017, nous avons des valeurs détenues jusqu'à leur échéance comptabilisées au coût amorti d'une valeur comptable de 2 392 M\$ et d'une juste valeur de 2 386 M\$ (valeur comptable et juste valeur de néant au 31 octobre 2016). Les valeurs détenues jusqu'à leur échéance évaluées au coût amorti doivent être soumises à un test de dépréciation de manière périodique. Une dépréciation existe lorsque, de l'avis de la direction, il n'y a plus d'assurance raisonnable que le montant complet du capital et des intérêts peut être perçu. Au 31 juillet 2017, nous avons déterminé que ces valeurs détenues jusqu'à leur échéance n'avaient pas subi de dépréciation. Au cours du trimestre, aucune des valeurs détenues jusqu'à leur échéance n'a été vendue.

## 5. Prêts

### Provision pour pertes sur créances

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le					Aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le	
			31 juill. 2017	30 avr. 2017	31 juill. 2016	31 juill. 2017 <sup>1</sup>	31 juill. 2016
	Provisions individuelles	Provisions collectives	Provision totale	Provision totale	Provision totale	Provision totale	Provision totale
Solde au début de la période	200 \$	1 553 \$	1 753 \$	1 761 \$	1 918 \$	1 813 \$	1 762 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	19	190	209	179	243	600	829
Radiations	(14)	(237)	(251)	(258)	(321)	(789)	(796)
Recouvrements	4	44	48	50	46	145	139
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	(5)	(2)	(7)	(6)	(9)	(21)	(20)
Change et autres <sup>1</sup>	(16)	(16)	(32)	27	19	(28)	(18)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>188 \$</b>	<b>1 532 \$</b>	<b>1 720 \$</b>	<b>1 753 \$</b>	<b>1 896 \$</b>	<b>1 720 \$</b>	<b>1 896 \$</b>
Se compose de ce qui suit :							
Prêts	188 \$	1 410 \$	1 598 \$	1 639 \$	1 780 \$	1 598 \$	1 780 \$
Facilités de crédit inutilisées <sup>1,2</sup>	-	122	122	114	116	122	116

1) Comprises dans les provisions pour facilités de crédit inutilisées liées à l'acquisition de The PrivateBank.

2) Comprises dans les autres passifs du bilan consolidé intermédiaire.

### Prêts dépréciés

En millions de dollars, au	31 juill. 2017 <sup>1</sup>			31 oct. 2016	
	Prêts dépréciés bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives <sup>2</sup>	Prêts dépréciés, montant net	Prêts dépréciés, montant net
Prêts hypothécaires à l'habitation	514 \$	1 \$	152 \$	361 \$	346 \$
Prêts personnels	176	7	136	33	48
Entreprises et gouvernements	654	180	10	464	692
<b>Total des prêts dépréciés<sup>3,4</sup></b>	<b>1 344 \$</b>	<b>188 \$</b>	<b>298 \$</b>	<b>858 \$</b>	<b>1 086 \$</b>

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la note 3.

2) Comprennent la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours. En outre, nous avons une provision collective de 1 234 M\$ (1 241 M\$ au 31 octobre 2016) à l'égard des soldes et des engagements non douteux.

3) Le solde moyen des prêts dépréciés bruts pour le trimestre clos le 31 juillet 2017 totalisait 1 317 M\$ (1 709 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2016).

4) Des biens saisis de 20 M\$ (18 M\$ au 31 octobre 2016) étaient compris dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

### Prêts dépréciés acquis

Les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank sont principalement constitués de prêts aux entreprises et aux gouvernements avec un solde principal impayé de 134 M\$ et une juste valeur de 105 M\$ au 23 juin 2017 (la date d'acquisition).

Le tableau ci-après présente le détail des prêts dépréciés que nous avons acquis :

En millions de dollars, au	31 juill. 2017	31 oct. 2016
Solde principal impayé <sup>1</sup>	123 \$	s. o. \$
Ajustements de la juste valeur au titre du crédit	(20)	s. o.
Valeur temps de l'argent	(7)	s. o.
Valeur comptable	96	s. o.
Provision évaluée individuellement	-	s. o.
<b>Valeur comptable, nette de la provision connexe</b>	<b>96 \$</b>	<b>s. o. \$</b>

1) Représente le capital dû, net des radiations depuis l'acquisition du prêt.

s. o. Sans objet

### Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Ces éléments comprennent les prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance aux termes du contrat. Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts en souffrance aux termes du contrat.

En millions de dollars, au	31 juill. 2017 <sup>1</sup>			31 oct. 2016	
	Moins de 31 jours	De 31 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 641 \$	852 \$	190 \$	3 683 \$	3 262 \$
Prêts personnels	716	177	35	928	810
Cartes de crédit	589	176	95	860	890
Entreprises et gouvernements	438	129	31	598	363
<b>Total</b>	<b>4 384 \$</b>	<b>1 334 \$</b>	<b>351 \$</b>	<b>6 069 \$</b>	<b>5 325 \$</b>

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la note 3.

## 6. Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers

### Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les entités structurées sont des entités créées pour réaliser un objectif limité et bien défini. La CIBC fait appel à divers types d'entités structurées, dont les activités commerciales comprennent la titrisation des actifs financiers, le financement adossé à des créances mobilières et la gestion d'actifs.

Nous consolidons une entité structurée lorsque la substance de la relation indique que nous exerçons un contrôle sur l'entité structurée.

Des précisions sur nos entités structurées consolidées et non consolidées figurent aux pages 124 à 127 du Rapport annuel 2016.

Suivant l'acquisition de The PrivateBank, nous consolidons également certaines entités structurées que nous soutenons et qui investissent dans des projets de développement des collectivités aux États-Unis en consentant des prêts assortis de taux d'intérêt inférieur à celui du marché qui produisent un rendement principalement par la réalisation de crédits d'impôt. Au 31 juillet 2017, ces entités structurées consolidées disposaient d'un encours de prêts de 49 M\$. Nos entités structurées non consolidées comprennent en outre désormais des placements par emprunt et en actions dans des entités à responsabilité limitée dans le cadre de nos initiatives en lien avec la *Community Reinvestment Act* des États-Unis. Ces entités à responsabilité limitée investissent dans des projets de développement des collectivités admissibles, comme des projets de logement abordable.

Nous avons deux programmes d'obligations sécurisées, soit le Programme structuré d'obligations sécurisées (programme structuré) et le Programme législatif d'obligations sécurisées (programme législatif). Les obligations sécurisées sont des obligations au bilan avec droit de recours intégral qui sont aussi entièrement garanties par les actifs à l'égard desquels les détenteurs d'obligations profitent d'un droit prioritaire en cas d'insolvabilité de la CIBC. En vertu du programme structuré, nous transférons un bloc de prêts hypothécaires assurés à CIBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership, qui conserve ces prêts et agit à titre de garant auprès des détenteurs d'obligations en ce qui concerne le paiement des intérêts et du capital. En vertu du programme législatif, nous transférons un bloc de prêts hypothécaires non assurés ordinaires à CIBC Covered Bond (Legislative) Guarantor Limited Partnership, qui conserve ces prêts et agit à titre de garant auprès des détenteurs d'obligations en ce qui concerne le paiement des intérêts et du capital. CIBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership et CIBC Covered Bond (Legislative) Guarantor Limited Partnership sont des entités structurées qui sont consolidées par la CIBC. Dans le cas des deux programmes d'obligations sécurisées, les actifs n'appartiennent pas à la CIBC, mais plutôt au garant. Au 31 juillet 2017, notre programme structuré avait un solde de passif au titre d'obligations sécurisées de 0,3 G\$, d'une juste valeur de 0,3 G\$ (1,0 G\$ au 31 octobre 2016, d'une juste valeur de 1,0 G\$), et notre programme législatif avait un solde de passif au titre d'obligations sécurisées de 16,0 G\$, d'une juste valeur de 16,2 G\$ (13,2 G\$ au 31 octobre 2016, d'une juste valeur de 13,3 G\$). Le passif au titre des obligations sécurisées est soutenu par une tranche de l'actif établie aux termes d'un contrat transféré au garant et par certains accords contractuels conçus pour protéger les détenteurs d'obligations contre des événements indésirables, notamment les variations des devises.

En ce qui concerne Cards II Trust, au 31 juillet 2017, un montant de 3,0 G\$ de créances sur cartes de crédit, d'une juste valeur de 3,0 G\$ (4,2 G\$ au 31 octobre 2016, d'une juste valeur de 4,2 G\$), soutenait un passif au titre du financement connexe de 3,0 G\$, d'une juste valeur de 3,0 G\$ (4,2 G\$ au 31 octobre 2016, d'une juste valeur de 4,2 G\$).

Se reporter à la section Arrangements hors bilan du rapport de gestion pour une analyse des montants au bilan et notre risque maximal de perte lié à des entités structurées qui ne sont pas consolidées.

### Décomptabilisation des actifs financiers

Des précisions sur les actifs financiers qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation figurent aux pages 126 et 127 du Rapport annuel 2016.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation et des passifs financiers associés :

En millions de dollars, au	31 juill. 2017		31 oct. 2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Titrisations de prêts hypothécaires à l'habitation <sup>1</sup>	19 789 \$	19 704 \$	19 967 \$	20 021 \$
Valeurs détenues par des contreparties à titre de garanties en vertu de mise en pension <sup>2, 3</sup>	9 357	9 357	2 326	2 326
Valeurs prêtées en échange de valeurs au comptant <sup>2, 3</sup>	63	63	-	-
Valeurs prêtées en échange de garanties sous forme de valeurs mobilières <sup>2, 3</sup>	17 627	17 627	19 564	19 564
	<b>46 836 \$</b>	<b>46 751 \$</b>	<b>41 857 \$</b>	<b>41 911 \$</b>
Passifs associés <sup>4</sup>	<b>47 733 \$</b>	<b>47 922 \$</b>	<b>42 902 \$</b>	<b>43 186 \$</b>

1) Comprennent un montant de 1,8 G\$ (2,4 G\$ au 31 octobre 2016) de prêts hypothécaires sous-jacents aux TACH détenus par des contreparties de la Société canadienne d'hypothèques et de logement à titre de garanties en vertu de mises en pension. Certains soldes de liquidités en transit liés au processus de titrisation s'élevant à 1,0 G\$ (825 M\$ au 31 octobre 2016) ont servi à réduire ces soldes.

2) Excluent le surdimensionnement d'actifs donnés en garantie.

3) Ne comprennent pas les actifs de tiers donnés en garantie.

4) Comprennent l'obligation de restituer les garanties sous forme de valeurs mobilières hors bilan au titre des valeurs prêtées.

De plus, nous avons titrisé 29,2 G\$, d'une juste valeur de 29,0 G\$ (26,3 G\$ au 31 octobre 2016, d'une juste valeur de 26,4 G\$), de prêts hypothécaires non transférés à des parties externes.

## 7. Dépôts<sup>1,2</sup>

En millions de dollars, au				31 juill. 2017 <sup>3</sup>	31 oct. 2016
	Payables à vue <sup>4</sup>	Payables sur préavis <sup>5</sup>	Payables à terme fixe <sup>6</sup>	Total	Total
Particuliers	11 998 \$	101 305 \$	44 993 \$	158 296 \$	148 081 \$
Entreprises et gouvernements <sup>7</sup>	55 160	41 049	129 133	225 342	190 240
Banques	5 358	269	10 114	15 741	17 842
Emprunts garantis <sup>8</sup>	-	-	39 978	39 978	39 484
	<b>72 516 \$</b>	<b>142 623 \$</b>	<b>224 218 \$</b>	<b>439 357 \$</b>	<b>395 647 \$</b>
Se compose de ce qui suit :					
Détenus au coût amorti				434 750 \$	392 366 \$
Désignés à leur juste valeur				4 607	3 281
				<b>439 357 \$</b>	<b>395 647 \$</b>
Composition du total des dépôts :					
Dépôts non productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				49 011 \$	45 709 \$
Établissements à l'étranger				11 079	4 005
Dépôts productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				296 117	276 330
Établissements à l'étranger				83 150	69 603
				<b>439 357 \$</b>	<b>395 647 \$</b>

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 143,9 G\$ (103,5 G\$ au 31 octobre 2016) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 21,2 G\$ (22,8 G\$ au 31 octobre 2016).

2) Nets de billets acquis de 2 482 M\$ (2 406 M\$ au 31 octobre 2016).

3) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la note 3.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

5) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

6) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

7) Comprennent un montant de 1 629 M\$ (1 664 M\$ au 31 octobre 2016) au titre de billets émis à CIBC Capital Trust.

8) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

## 8. Titres secondaires

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2017, nous avons acheté et annulé une tranche de 42 M\$ (34 M\$ US) de nos débetures à taux variable échéant en 2084.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2017, nous avons acheté et annulé une tranche de 25 M\$ (19 M\$ US) de nos débetures à taux variable échéant en 2085.

## 9. Capital-actions

### Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions	Pour les trois mois clos le						Pour les neuf mois clos le			
	31 juill. 2017		30 avr. 2017		31 juill. 2016		31 juill. 2017		31 juill. 2016	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de la période	401 607 560	8 509 \$	399 559 217	8 286 \$	394 678 508	7 792 \$	397 070 280	8 026 \$	397 291 068	7 813 \$
Emission en vertu de ce qui suit :										
Acquisition de The PrivateBank	32 137 402	3 443	-	-	-	-	32 137 402	3 443	-	-
Régimes d'options sur actions	85 673	8	93 490	8	167 676	15	886 800	81	618 955	53
Régime d'investissement à l'intention des actionnaires <sup>1</sup>	1 772 067	187	1 746 802	191	-	-	5 073 283	549	-	-
Régime d'achat d'actions par les employés (RAAE) <sup>2</sup>	265 545	29	276 785	32	86 248	8	780 950	86	86 248	8
	<b>435 868 247</b>	<b>12 176 \$</b>	<b>401 676 294</b>	<b>8 517 \$</b>	<b>394 932 432</b>	<b>7 815 \$</b>	<b>435 948 715</b>	<b>12 185 \$</b>	<b>397 996 271</b>	<b>7 874 \$</b>
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 081 300)	(61)
Actions autodétenues	190 306	21	(68 734)	(8)	(94 181)	(9)	109 838	12	(76 720)	(7)
Solde à la fin de la période <sup>3,4</sup>	<b>436 058 553</b>	<b>12 197 \$</b>	<b>401 607 560</b>	<b>8 509 \$</b>	<b>394 838 251</b>	<b>7 806 \$</b>	<b>436 058 553</b>	<b>12 197 \$</b>	<b>394 838 251</b>	<b>7 806 \$</b>

1) Depuis le versement des dividendes du 28 octobre 2016, les participants à l'option de réinvestissement des dividendes et à l'option de dividendes en actions du régime d'investissement à l'intention des actionnaires ont reçu un escompte de 2 % par rapport au cours moyen sur les dividendes réinvestis en actions ordinaires supplémentaires émises à même le capital autorisé. À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016, les participants au régime d'achat d'actions du régime recevront des actions émises à même le capital autorisé sans escompte. Auparavant, les actions distribuées en vertu du régime étaient acquises sur le marché libre.

2) À partir du 29 juin 2016, les cotisations salariales au RAAE au Canada ont servi à acheter des actions ordinaires à même le capital autorisé. Auparavant, ces actions étaient acquises sur le marché libre.

3) Ne comprend pas les 2 010 890 actions ordinaires émises et en circulation qui n'ont pas été acquises par un tiers. Ces actions ont été émises à titre de composante de notre acquisition de The PrivateBank. Ces actions sont actuellement détenues pour le compte de la CIBC, et peuvent être annulées à l'entière appréciation de la CIBC.

4) Ne comprend pas les 190 789 actions subalternes dont les droits n'ont pas été acquis au 31 juillet 2017 (néant au 30 avril 2017 et au 31 juillet 2016) pour lesquelles 13 M\$ a été comptabilisé au surplus d'apport.

### Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 10 mars 2017, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 8 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 13 mars 2018. Aucune action ordinaire n'a été rachetée en vertu de cette offre.



## Actions privilégiées

### Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 45 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)

Le 2 juin 2017, nous avons émis 32 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 45 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (actions de série 45) d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 800 M\$. Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 31 juillet 2022, les actions de série 45 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 4,40 %. Le 31 juillet 2022 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 3,38 %.

Les porteurs d'actions de série 45 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 46 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (actions de série 46), sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2022 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 46 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,38 %. Les porteurs d'actions de série 46 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 45, sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2027 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 45 en circulation à la valeur nominale le 31 juillet 2022 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 46 en circulation à la valeur nominale le 31 juillet 2027 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

## Fonds propres réglementaires et ratios de levier selon Bâle III

Nos ratios de fonds propres et notre ratio de levier s'établissent comme suit :

En millions de dollars, au		31 juill. 2017	31 oct. 2016
<b>Méthode transitoire</b>			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		22 221 \$	20 751 \$
Fonds propres de première catégorie	A	24 220	22 596
Total des fonds propres		27 598	25 949
Actif pondéré en fonction du risque (APR) <sup>1</sup>		200 100	173 902
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		11,1 %	11,9 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		12,1 %	13,0 %
Ratio du total des fonds propres		13,8 %	14,9 %
Expositions du ratio de levier	B	602 730 \$	546 136 \$
Ratio de levier	A/B	4,0 %	4,1 %
<b>Méthode tout compris</b>			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		20 664 \$	19 148 \$
Fonds propres de première catégorie	C	23 726	21 666
Total des fonds propres		27 153	25 083
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires <sup>1</sup>		198 459	168 996
APR aux fins des fonds propres de première catégorie <sup>1</sup>		198 686	169 322
APR aux fins du total des fonds propres <sup>1</sup>		198 867	169 601
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		10,4 %	11,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		11,9 %	12,8 %
Ratio du total des fonds propres		13,7 %	14,8 %
Expositions du ratio de levier	D	602 314 \$	545 480 \$
Ratio de levier	C/D	3,9 %	4,0 %

1) Avant d'appliquer les exigences relatives au plancher de fonds propres applicables, il existe trois différents niveaux d'APR aux fins du calcul des ratios de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres selon l'option choisie par la CIBC relativement à l'intégration progressive de l'exigence de fonds propres pour les REC. Depuis l'adoption du dispositif de Bâle II en 2008, le BSIF a imposé une exigence relative au plancher de fonds propres pour les institutions qui appliquent l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour le risque de crédit. On détermine le plancher de fonds propres en comparant l'exigence de fonds propres selon Bâle I et Bâle III, tel qu'il est indiqué par le BSIF. Toute insuffisance entre les exigences de fonds propres selon Bâle III et les exigences selon Bâle I est ajoutée aux APR.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2017, nous nous sommes conformés aux exigences en matière de fonds propres réglementaires du BSIF.

## 10. Avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-après présentent le détail de la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisés dans le compte de résultat consolidé intermédiaire et des réévaluations comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire :

### Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le						
	31 juill. 2017	30 avr. 2017	31 juill. 2016	31 juill. 2017	30 avr. 2017	31 juill. 2016	31 juill. 2017	31 juill. 2016		
				Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	54 \$	53 \$	47 \$	3 \$	4 \$	3 \$	161 \$	139 \$	10 \$	9 \$
Coût des services passés	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-
(Produits nets) charges nettes d'intérêts	(1)	(2)	(7)	6	7	7	(6)	(19)	19	21
Frais d'administration liés aux régimes	2	1	1	-	-	-	5	4	-	-
Charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisée en résultat net	55 \$	52 \$	42 \$	9 \$	11 \$	10 \$	160 \$	125 \$	29 \$	30 \$

## Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2017 <sup>1</sup>	30 avr. 2017	31 juill. 2016	31 juill. 2017 <sup>1</sup>	31 juill. 2016
Régimes à cotisations définies	5 \$	5 \$	5 \$	17 \$	16 \$
Régimes de retraite d'État <sup>2</sup>	27	26	25	80	73
<b>Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies</b>	<b>32 \$</b>	<b>31 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>97 \$</b>	<b>89 \$</b>

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la note 3.

2) Comprennent le Régime de pensions du Canada / Régime des rentes du Québec et la Federal Insurance Contributions Act des É.-U.

## Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le							
	31 juill. 2017	30 avr. 2017	31 juill. 2016	31 juill. 2017	30 avr. 2017	31 juill. 2016	31 juill. 2017	31 juill. 2016	31 juill. 2017	31 juill. 2016	
			Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi			Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Écarts actuariels nets liés à l'obligation au titre des prestations définies	384 \$	(450) \$	(463) \$	35 \$	(38) \$	(35) \$	362 \$	(837) \$	32 \$	(65) \$	
Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes	(141)	266	295	-	-	-	(39)	287	-	-	
Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts	(2)	7	1	-	-	-	5	1	-	-	
Réévaluation nette des profits (pertes) comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global	241 \$	(177) \$	(167) \$	35 \$	(38) \$	(35) \$	328 \$	(549) \$	32 \$	(65) \$	

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les hypothèses actuarielles des autres régimes offerts au Canada et des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour au moins chaque année. Les montants excluent la réévaluation nette des profits ou des pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global à l'égard des filiales non significatives totalisant néant pour le trimestre clos le 31 juillet 2017 (néant pour le trimestre clos le 30 avril 2017 et néant pour le trimestre clos le 31 juillet 2016) et néant pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 (des profits de 7 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016).

## 11. Impôt sur le résultat

### Enron

Au cours des exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. L'audience devant la Cour canadienne de l'impôt concernant la déductibilité des paiements liés à Enron devrait commencer en 2018.

Si nous réussissons à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôt additionnelle de 231 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 196 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 820 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 157 M\$ nous incomberaient.

### Déduction pour dividendes reçus

En juin 2016, l'ARC a établi à l'égard de la CIBC une nouvelle cotisation haussant d'environ 118 M\$ le montant d'impôt à payer au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes en 2011 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». En mai 2017, l'ARC a établi à l'égard de la CIBC une nouvelle cotisation haussant d'environ 180 M\$ le montant d'impôt à payer au motif que certains dividendes reçus au cours de l'année d'imposition 2012 étaient non déductibles. Les circonstances dans lesquelles les dividendes visés par la nouvelle cotisation ont été reçus s'apparentent à celles qui étaient prévues dans les règles proposées dans le budget fédéral canadien de 2015. Il est possible que la CIBC fasse l'objet d'une nouvelle cotisation au cours des prochains exercices pour des activités similaires. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales étaient appropriées et entend contester vigoureusement cette nouvelle cotisation. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

## 12. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2017 <sup>1</sup>	30 avr. 2017	31 juill. 2016	31 juill. 2017 <sup>1</sup>	31 juill. 2016
<b>Résultat de base par action</b>					
Résultat net applicable aux actionnaires	1 093 \$	1 045 \$	1 435 \$	3 540 \$	3 348 \$
Moins : dividendes et primes sur actions privilégiées	9	10	9	28	28
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 084 \$	1 035 \$	1 426 \$	3 512 \$	3 320 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	415 561	399 807	394 753	404 388	395 459
Résultat de base par action	2,61 \$	2,59 \$	3,61 \$	8,68 \$	8,40 \$
<b>Résultat dilué par action</b>					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 084 \$	1 035 \$	1 426 \$	3 512 \$	3 320 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	415 561	399 807	394 753	404 388	395 459
Ajouter : options sur actions et actions subalternes pouvant être exercées <sup>2</sup> (en milliers)	824	770	575	751	516
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	416 385	400 577	395 328	405 139	395 975
Résultat dilué par action	2,60 \$	2,59 \$	3,61 \$	8,67 \$	8,38 \$

1) Au troisième trimestre de 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank. Pour plus de précisions, voir la note 3.

2) Ne tient pas compte du nombre moyen de 795 873 options en cours (néant au 30 avril 2017 et 572 628 au 31 juillet 2016) à un prix d'exercice moyen pondéré de 111,69 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2017 (néant au 30 avril 2017 et 102,33 \$ au 31 juillet 2016) et du nombre moyen de 712 815 options à un prix d'exercice moyen pondéré de 111,69 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 (nombre moyen de 1 284 222 options à un prix d'exercice moyen pondéré de 99,83 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016), le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

## 13. Passifs éventuels et provisions

### Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2016 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à cette période, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC puisse subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 1,1 G\$ au 31 juillet 2017. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes dans lesquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et susceptibles de faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels ni des intérêts. La fourchette estimative au 31 juillet 2017 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2016 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2016 :

- *Barbero v. Royal Bank of Canada, et al.* : La motion en certification du recours collectif a été entendue en février 2017. En mars 2017, la Cour l'a rejetée. Les demandeurs n'ont pas fait appel de la décision, et l'affaire est close.
- *Cerberus Capital Management L.P. v. CIBC* : L'audience relative à la requête en jugement sommaire a eu lieu en juin 2017. La Cour a mis l'affaire en délibéré.
- *Litige concernant les actionnaires de PrivateBancorp* : La poursuite a fait l'objet d'un règlement.
- *Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé des prêts hypothécaires (Sherry)* : L'audition de la motion en certification à l'égard de l'acte de procédure modifié se poursuivra en novembre 2017.
- *Recours collectifs contre Valeant* : La motion en certification du recours collectif dans *Catucci* et la requête en rejet dans *Potter* ont été entendues en avril 2017. La Cour a pris l'affaire en délibéré dans *Catucci*. Dans *Potter*, la Cour a rejeté le recours collectif contre les preneurs fermes, sans préjudice au droit de la demanderesse de faire valoir à nouveau ses allégations.
- *Banque Canadienne Impériale de Commerce c. Green* : La requête en jugement sommaire déposée par les demandeurs sera entendue en octobre 2018.
- *Recours collectifs liés aux cartes de crédit – Litige quant aux frais d'interchange* : La requête en autorisation du recours collectif dans *9085-4886 Québec Inc.* (autrefois Bakopanos) sera entendue en novembre 2017.
- *Recours collectifs liés aux cartes de crédit – Loi sur la protection du consommateur du Québec* : Les recours dans *Lamoureux, St-Pierre* et *Corriveau* ont été réglés en 2016 sous réserve de l'approbation du tribunal. Aux termes du règlement proposé, la CIBC versera 4,25 M\$ pour régler ces trois recours. L'audience sur la requête pour approbation du tribunal a eu lieu en décembre 2016. En janvier 2017, le tribunal a refusé d'approuver le règlement proposé par la CIBC, étant d'avis que les honoraires exigés par les avocats des demandeurs étaient excessifs et que la fin de la période visée par l'un des recours était fixée à une date trop lointaine. L'audition de l'appel des demandeurs est prévue pour septembre 2017.
- *Fresco v. Canadian Imperial Bank of Commerce* : La requête en jugement sommaire des demandeurs a été suspendue jusqu'à nouvel ordre.

Outre les faits nouveaux mentionnés ci-dessus, nous avons comptabilisé une hausse de 45 M\$ au titre de nos provisions pour les procédures judiciaires au cours du trimestre.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 23 de nos états financiers consolidés annuels de 2016, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'est survenue depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

## **Restructuration**

Au cours des exercices précédents nous avons comptabilisé des charges de restructuration cumulées de 430 M\$. Au 31 juillet 2017, la provision restante liée à ces charges de restructuration s'élevait à 169 M\$ (256 M\$ au 31 octobre 2016). La baisse de la provision au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2017 est principalement associée à des paiements effectués pour régler une tranche de l'obligation. Bien que ce montant représente notre meilleure estimation au 31 juillet 2017 du montant nécessaire au règlement de l'obligation, l'incertitude persiste quant au moment où l'obligation sera réglée et aux montants réellement payés, puisque cela dépendra en grande partie de chacun des faits et des circonstances.

## 14. Informations sectorielles

CIBC a quatre unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et services bancaires aux entreprises, région du Canada, Gestion des avoirs, région du Canada, Groupes Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires de détail et services bancaires aux entreprises, région du Canada offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers grâce à une solide équipe composée de conseillers et de directeurs relationnels présents dans nos centres bancaires ou grâce à nos solutions d'accès à distance, comme nos conseillers mobiles et nos services bancaires par téléphone, en direct ou mobiles.

Gestion des avoirs, région du Canada offre des services consultatifs ainsi que des solutions de placements intégrés afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par environ 1 500 conseillers au Canada et aux États-Unis. Le poste Divers comprend les résultats d'American Century Investments (qui a été vendue en 2016).

Groupe Entreprise et Gestion des avoirs, région des États-Unis offre des services bancaires commerciaux, personnels et aux petites entreprises, ainsi que des services de gestion des avoirs à nos clients des États-Unis.

Marchés des capitaux offrent des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à des clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants, soit Technologie et opérations, Finance, Administration, Gestion du risque et Vérification interne, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Les charges fonctionnelles et de soutien de The PrivateBank sont comptabilisées directement dans les charges de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de FirstCaribbean International Bank Limited et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

### Modifications apportées à nos secteurs d'activité

Les modifications suivantes ont été apportées à la présentation de l'information financière au cours du troisième trimestre de 2017. Les montants des périodes précédentes ont été reclassés en conséquence. Les résultats de nos unités d'exploitation stratégique ont été touchés par ces modifications, mais les reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net consolidé de la période précédente.

#### *Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis*

Le 23 juin 2017, nous avons conclu l'acquisition de PrivateBancorp, Inc. (PrivateBancorp) et de sa filiale, The PrivateBank and Trust Company (The PrivateBank) (pour plus de précisions, voir la note 3). Par suite de l'acquisition, une nouvelle unité d'exploitation stratégique intitulée Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis a été créée et comprend les secteurs d'activité suivants :

- Services bancaires commerciaux
- Gestion des avoirs
- Divers

En plus des résultats de The PrivateBank, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis comprend :

- les résultats de CIBC Atlantic Trust Private Wealth Management (CIBC Atlantic Trust) qui sont présentés dans le secteur d'activité Gestion des avoirs; ils étaient auparavant présentés dans le secteur d'activité Gestion privée de patrimoine dans l'unité d'exploitation stratégique Gestion des avoirs;
- les résultats de Financement immobilier aux États-Unis qui sont présentés dans le secteur d'activité Services bancaires commerciaux; ils étaient auparavant présentés dans le secteur d'activité Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement dans Marchés des capitaux.

#### *Modifications au nom des unités d'exploitation stratégique*

Compte tenu de l'ajout de l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, nous avons renommé les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ainsi que Gestion des avoirs pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada et Gestion des avoirs, région du Canada. Les secteurs d'activité de chaque unité d'exploitation stratégique demeurent inchangés, hormis les reclassements susmentionnés.

#### *Changements à notre structure organisationnelle*

Le 20 juin 2017, nous avons annoncé des changements à l'équipe de la haute direction et à la structure organisationnelle de la CIBC dont l'objectif est d'accélérer notre transformation. En raison de ces changements, nous prévoyons apporter davantage de modifications à la présentation de l'information financière au quatrième trimestre de 2017.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires – détail et entreprises, région du Canada	Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total
31 juill. 2017	<b>Produits nets d'intérêts<sup>1</sup></b>	<b>1 664 \$</b>	<b>54 \$</b>	<b>154 \$</b>	<b>331 \$</b>	<b>73 \$</b>	<b>2 276 \$</b>
	<b>Produits autres que d'intérêts</b>	<b>549</b>	<b>681</b>	<b>85</b>	<b>345</b>	<b>168</b>	<b>1 828</b>
	<b>Produits intersectoriels<sup>2</sup></b>	<b>129</b>	<b>(132)</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>2 342</b>	<b>603</b>	<b>239</b>	<b>679</b>	<b>241</b>	<b>4 104</b>
	<b>Dotation à la provision pour pertes sur créances</b>	<b>187</b>	<b>-</b>	<b>34</b>	<b>1</b>	<b>(13)</b>	<b>209</b>
	<b>Amortissement et perte de valeur<sup>3</sup></b>	<b>22</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>106</b>	<b>143</b>
	<b>Charges autres que d'intérêts</b>	<b>1 154</b>	<b>415</b>	<b>143</b>	<b>338</b>	<b>259</b>	<b>2 309</b>
	<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>979</b>	<b>186</b>	<b>51</b>	<b>338</b>	<b>(111)</b>	<b>1 443</b>
	<b>Impôt sur le résultat<sup>1</sup></b>	<b>260</b>	<b>50</b>	<b>11</b>	<b>86</b>	<b>(61)</b>	<b>346</b>
	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>719 \$</b>	<b>136 \$</b>	<b>40 \$</b>	<b>252 \$</b>	<b>(50) \$</b>	<b>1 097 \$</b>
	<b>Résultat net (perte nette) applicable aux :</b>						
	<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>4 \$</b>
	<b>Actionnaires</b>	<b>719</b>	<b>136</b>	<b>40</b>	<b>252</b>	<b>(54)</b>	<b>1 093</b>
	<b>Actif moyen<sup>4</sup></b>	<b>297 289 \$</b>	<b>3 499 \$</b>	<b>22 346 \$</b>	<b>151 164 \$</b>	<b>68 840 \$</b>	<b>543 138 \$</b>
30 avr. 2017 <sup>5</sup>	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	1 558 \$	53 \$	44 \$	487 \$	(47) \$	2 095 \$
	Produits autres que d'intérêts	543	675	57	200	128	1 603
	Produits intersectoriels <sup>2</sup>	124	(127)	-	3	-	-
	Total des produits <sup>1</sup>	2 225	601	101	690	81	3 698
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	196	-	-	(5)	(12)	179
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	22	3	3	1	98	127
	Charges autres que d'intérêts	1 127	402	68	347	204	2 148
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	880	196	30	347	(209)	1 244
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	233	43	4	80	(166)	194
	Résultat net (perte nette)	647 \$	153 \$	26 \$	267 \$	(43) \$	1 050 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	5 \$	5 \$
	Actionnaires	647	153	26	267	(48)	1 045
	Actif moyen <sup>4</sup>	289 175 \$	3 496 \$	9 219 \$	157 929 \$	68 280 \$	528 099 \$
31 juill. 2016 <sup>5</sup>	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	1 572 \$	49 \$	41 \$	509 \$	(58) \$	2 113 \$
	Produits autres que d'intérêts	536	1 053	52	257	125	2 023
	Produits intersectoriels <sup>2</sup>	117	(120)	-	3	-	-
	Total des produits <sup>1</sup>	2 225	982	93	769	67	4 136
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	197	-	-	47	(1)	243
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	21	3	3	1	87	115
	Charges autres que d'intérêts	1 100	382	65	354	202	2 103
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	907	597	25	367	(221)	1 675
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	241	91	2	86	(186)	234
	Résultat net (perte nette)	666 \$	506 \$	23 \$	281 \$	(35) \$	1 441 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	6 \$	6 \$
	Actionnaires	666	506	23	281	(41)	1 435
	Actif moyen <sup>4</sup>	268 017 \$	3 716 \$	8 474 \$	157 129 \$	74 589 \$	511 925 \$

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 20 M\$ et 1 M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 31 juillet 2017 (123 M\$ et néant, respectivement au 30 avril 2017; 142 M\$ et néant, respectivement au 31 juillet 2016) les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Certaines informations des périodes précédentes ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

En millions de dollars, pour les périodes de neuf mois closes les		Services bancaires – détail et entreprises, région du Canada	Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total
31 juill. 2017	<b>Produits nets d'intérêts<sup>1</sup></b>	<b>4 824 \$</b>	<b>161 \$</b>	<b>240 \$</b>	<b>1 322 \$</b>	<b>(34) \$</b>	<b>6 513 \$</b>
	<b>Produits autres que d'intérêts</b>	<b>1 964</b>	<b>2 016</b>	<b>212</b>	<b>867</b>	<b>439</b>	<b>5 498</b>
	<b>Produits intersectoriels<sup>2</sup></b>	<b>375</b>	<b>(384)</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>7 163</b>	<b>1 793</b>	<b>452</b>	<b>2 198</b>	<b>405</b>	<b>12 011</b>
	<b>Dotation à la provision pour pertes sur créances</b>	<b>588</b>	<b>-</b>	<b>36</b>	<b>(4)</b>	<b>(20)</b>	<b>600</b>
	<b>Amortissement et perte de valeur<sup>3</sup></b>	<b>66</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>295</b>	<b>390</b>
	<b>Charges autres que d'intérêts</b>	<b>3 388</b>	<b>1 226</b>	<b>281</b>	<b>1 050</b>	<b>666</b>	<b>6 611</b>
	<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>3 121</b>	<b>560</b>	<b>117</b>	<b>1 148</b>	<b>(536)</b>	<b>4 410</b>
	<b>Impôt sur le résultat<sup>1</sup></b>	<b>802</b>	<b>141</b>	<b>23</b>	<b>283</b>	<b>(393)</b>	<b>856</b>
	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>2 319 \$</b>	<b>419 \$</b>	<b>94 \$</b>	<b>865 \$</b>	<b>(143) \$</b>	<b>3 554 \$</b>
	<b>Résultat net (perte nette) applicable aux :</b>						
	<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>14 \$</b>	<b>14 \$</b>
	<b>Actionnaires</b>	<b>2 319</b>	<b>419</b>	<b>94</b>	<b>865</b>	<b>(157)</b>	<b>3 540</b>
	<b>Actif moyen<sup>4</sup></b>	<b>289 964 \$</b>	<b>3 492 \$</b>	<b>13 569 \$</b>	<b>157 839 \$</b>	<b>68 557 \$</b>	<b>533 421 \$</b>
31 juill. 2016 <sup>5</sup>	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	4 619 \$	150 \$	123 \$	1 488 \$	(124) \$	6 256 \$
	Produits autres que d'intérêts	1 604	2 259	154	629	452	5 098
	Produits intersectoriels <sup>2</sup>	342	(350)	-	8	-	-
	Total des produits <sup>1</sup>	6 565	2 059	277	2 125	328	11 354
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	559	-	(2)	155	117	829
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	70	9	10	4	240	333
	Charges autres que d'intérêts	3 253	1 135	201	1 015	687	6 291
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 683	915	68	951	(716)	3 901
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	681	173	6	217	(540)	537
	Résultat net (perte nette)	2 002 \$	742 \$	62 \$	734 \$	(176) \$	3 364 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	16 \$	16 \$
	Actionnaires	2 002	742	62	734	(192)	3 348
	Actif moyen <sup>4</sup>	262 220 \$	4 236 \$	8 235 \$	153 221 \$	74 996 \$	502 908 \$

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 261 M\$ et 1 M\$, respectivement, pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2017 (377 M\$ et néant pour la période close le 31 juillet 2016) les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Certaines informations des périodes précédentes ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

## 15. Instruments financiers – informations à fournir

Nous avons présenté des informations quantitatives relatives au risque de crédit conformément aux directives de Bâle à la section Risque de crédit du rapport de gestion de notre Rapport annuel 2016 et de notre rapport intermédiaire aux actionnaires, lesquelles exigent des entités qu'elles présentent les risques auxquels elles sont exposées en fonction de la façon dont elles gèrent leurs activités et leurs risques. Le tableau ci-après présente les expositions au bilan se rapportant au risque de crédit, en vertu de différentes approches tirées de Bâle, affichées par catégories comptables et par portefeuilles selon le dispositif de Bâle.

Catégories comptables	Portefeuilles selon Bâle									
	Approche fondée sur les notations internes avancées et approche standard									
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	Expositions au commerce de détail renouvelables admissibles	Autres risques liés au portefeuille de détail	Titrisation d'actifs	Montant total assujéti au risque de crédit	Non assujéti au risque de crédit	Total au bilan consolidé
En millions de dollars, au										
31 juill. 2017	<b>Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques</b>	<b>196 \$</b>	<b>13 976 \$</b>	<b>4 088 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>18 260 \$</b>	<b>1 657 \$</b>	<b>19 917 \$</b>
	<b>Valeurs mobilières</b>	<b>1 419</b>	<b>34 320</b>	<b>3 567</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 005</b>	<b>41 311</b>	<b>47 069</b>	<b>88 380</b>
	<b>Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées</b>	<b>3 070</b>	<b>1</b>	<b>2 795</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 866</b>	<b>-</b>	<b>5 866</b>
	<b>Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres</b>	<b>18 453</b>	<b>14 305</b>	<b>6 448</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>39 206</b>	<b>-</b>	<b>39 206</b>
	<b>Prêts</b>	<b>89 025</b>	<b>4 286</b>	<b>447</b>	<b>222 421</b>	<b>21 890</b>	<b>11 520</b>	<b>351 067</b>	<b>141</b>	<b>351 208</b>
	<b>Provision pour pertes sur créances</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 598)</b>	<b>(1 598)</b>
	<b>Dérivés</b>	<b>6 229</b>	<b>4 849</b>	<b>15 292</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>26 370</b>	<b>-</b>	<b>26 370</b>
	<b>Engagements de clients en vertu d'acceptations</b>	<b>7 728</b>	<b>1 586</b>	<b>69</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9 383</b>	<b>-</b>	<b>9 383</b>
	<b>Autres actifs</b>	<b>372</b>	<b>2 983</b>	<b>3 959</b>	<b>167</b>	<b>32</b>	<b>26</b>	<b>7 542</b>	<b>14 638</b>	<b>22 180</b>
	<b>Total du risque de crédit</b>	<b>126 492 \$</b>	<b>76 306 \$</b>	<b>36 665 \$</b>	<b>222 588 \$</b>	<b>21 922 \$</b>	<b>11 546 \$</b>	<b>499 005 \$</b>	<b>61 907 \$</b>	<b>560 912 \$</b>
31 oct. 2016	Total du risque de crédit	96 352 \$	64 554 \$	38 326 \$	204 225 \$	21 597 \$	10 465 \$	5 435 \$	440 954 \$	60 403 \$

## POUR NOUS JOINDRE :

**Secrétaire général :** Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-3096 ou par courriel, à l'adresse [corporate.secretary@cibc.com](mailto:corporate.secretary@cibc.com).

**Relations avec les investisseurs :** Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 956-6996 ou par courriel, à l'adresse [investorrelations@cibc.com](mailto:investorrelations@cibc.com).

**Communications et affaires publiques :** Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 861-5482 ou par courriel, à l'adresse [corpcommmailbox@cibc.com](mailto:corpcommmailbox@cibc.com).

**Services bancaires téléphoniques CIBC :** Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la Banque CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

**Présentation aux investisseurs en direct :** De l'information financière supplémentaire, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultées à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la CIBC.

**Conférence téléphonique sur les résultats financiers :** La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le troisième trimestre aura lieu le jeudi 24 août 2017, à 7 h 30 HE. Pour la conférence en français, composez le 514 861-2255 ou le numéro sans frais 1 888 789-9572, code d'accès 2581010#; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2217 ou le numéro sans frais 1 866 696-5910, code d'accès 4944204#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'à 23 h 59 HE le 31 août 2017. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou 1 800 408-3053, code d'accès 2661311#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 2734172#.

**Webdiffusion audio :** Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du troisième trimestre de la Banque CIBC aura lieu le jeudi 24 août 2017, à 7 h 30 HE, en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion, rendez-vous à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la CIBC. Une version archivée de la webdiffusion sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la CIBC.

**Assemblée annuelle :** L'assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 5 avril 2018, à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

**Fonds propres réglementaires :** De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

**Les informations contenues dans le site Web de la Banque CIBC, à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais), ne sont pas réputées être intégrées aux présentes.**

### SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de Paiements Canada. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à la Société de fiducie AST (Canada), C.P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse [inquiries@canstockta.com](mailto:inquiries@canstockta.com).

### RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la Banque CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la Banque CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Société de fiducie AST (Canada) par téléphone, au 416 682-3860, au numéro sans frais 1 800 387-0825, ou par courriel à l'adresse suivante : [inquiries@canstockta.com](mailto:inquiries@canstockta.com).

### PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'achat d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en action
1 <sup>er</sup> mai 17	111,41 \$	
1 <sup>er</sup> juin 17	105,45 \$	
4 juill. 17	105,36 \$	
28 juill. 17		105,59 \$

